



MERCREDI 30 AOÛT 1995

No 36050 - 115e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6,00
(TVA incluse)

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Bosnie

Riposte à l'étude

A Paris, Alija Izetbegovic et Richard Holbrooke étaient venus parler de paix. Mais, au lendemain du bombardement serbe qui a fait 36 morts et plus de 80 blessés lundi dans le marché central de Sarajevo, le maître mot des entretiens qui se sont déroulés hier dans la capitale française était celui de riposte, qui pourrait venir de la Force de réaction rapide.

Page 2

Loi sur la TVA

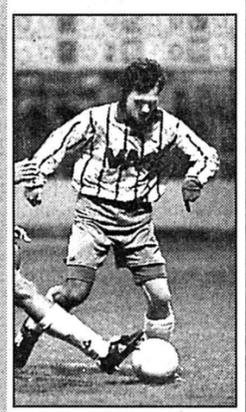
Sport exonéré

Le projet de loi sur la TVA sera mis en consultation du 15 septembre au 1er décembre. La commission de l'économie et des redevances (CER) du Conseil national a cherché avant tout à créer de bonnes conditions cadres pour l'économie. Les finances d'inscriptions aux manifestations sportives et les brocantes des œuvres d'entraide seraient exonérées de TVA.

Page 4

Football

Coup de froid



Après son exploit de samedi à Bâle, le FCC est retombé sur terre hier soir. La défaite face à Fribourg (0-2) a jeté un coup de froid sur La Charrière. Un revers qui récompense mal les louables efforts fournis par De Franceschi (photo Impar-Galley) et tous ses coéquipiers.

Page 9

Exposition nationale sur les trois lacs en 2001

Le temps des frictions

Lancée en mars dernier, l'étude de faisabilité sur l'Exposition nationale «Le Temps ou la Suisse en mouvement» occasionne d'alarmantes frictions entre les différents partenaires à l'élaboration du projet. Des divergences qui ont donné lieu à maintes supputations faute d'une politique d'information claire. Président de l'Association exposition nationale (AEN), le conseiller d'Etat neuchâtelois Francis Matthey veut aujourd'hui dédramatiser la situation.

Retenu par le Conseil fédéral au début de cette année parmi trois candidatures, le projet d'exposition nationale présenté par les cantons de Neuchâtel, Berne, Fribourg, Vaud et le Jura ainsi que les villes de Neuchâtel, Bière, Yverdon et Morat sur et autour des trois lacs du pied du Jura, est en cours d'élaboration depuis le mois de mars, date du début de l'étude de faisabilité prévue pour durer neuf mois.

Depuis quelques semaines cependant, les couloirs feutrés de certaines administrations cantonales bruissent de «rumeurs» de fortes «frictions». En cause? La présentation apparemment «en catimini» par une des deux sociétés composant le consortium mandaté pour l'étude de faisabilité d'un «contre-projet» modifiant singulièrement le concept



initial des trois géniteurs de la manifestation. Du coup, la situation se serait à ce point tendue que le retrait de l'un ou l'autre partenaire à l'élaboration du projet aurait même été évoqué avec d'éventuelles conséquences judiciaires.

Si du côté des trois concepteurs initiaux, on se borne à un prudent «no comment», du côté du président de l'AEN, tout en concédant une certaine «crispation» dans les positions des uns

et des autres, on tient cependant à dédramatiser: «Ces frictions sont inévitables et inhérentes à ce type d'étude», explique Francis Matthey.

Pour le conseiller d'Etat neuchâtelois, le projet en est arrivé à un stade où des appréciations doivent désormais être apportées. «Et il est évident que ces appréciations ne sont pas unanimes. Mais c'est bien notre rôle de faire la synthèse des diverses réflexions menées jusqu'ici».

Des réflexions qui ont, bien entendu, aussi porté sur la faisabilité financière du projet, reconnaît Francis Matthey. «C'est vrai que nous nous interrogeons sur le nombre, le rôle et les coûts des barges appelées à sillonner les lacs ainsi que sur ceux de l'île-barge prévue sur le lac de Neuchâtel. Mais le concept initial n'est pas remis en question», affirme le président de l'AEN.

C. P.

OPINION

Au «tarif» Matthey

Chiffrons... l'émotion!

L'abcès crevé par le journal des vendanges «L'Omnibus», concernant le loyer du conseiller d'Etat Francis Matthey, a fait bien des remous dans les chaumières privées et chez tous les locataires qui payent les pots cassés par la surchauffe immobilière.

Cette «émotion» ne se nourrit pas tellement de ce que l'on peut nommer, au pire, un abus de rente privilégiée, que de la profonde grogne engendrée par la réestimation cadastrale des immeubles imposée par la Confédération.

Comme l'humour ne doit jamais perdre ses droits, le slogan courrait déjà hier entre lac et montagne, «Réestimation, demandez le tarif Matthey...».

Passons comme chat sur braise sur le fait que, lors d'une hausse de loyer, le locataire Matthey avait fait la grimace. C'était bien avant qu'en sa qualité de conseiller d'Etat, il devienne président de la Caisse de pensions de l'Etat dont il est toujours locataire.

Dans le canton de Neuchâtel, mieux vaut être locataire que propriétaire, c'est fiscalement beaucoup plus avantageux, le cas Matthey le démontre à l'envi, avec un loyer de 1080 fr par mois, charges comprises, pour un cinq pièces et demie, au centre ville. La Caisse de pensions de l'Etat est un important propriétaire immobilier dans le canton. Elle est «l'outil» d'une politique volontariste qui permet d'exercer une influence sur le marché locatif.

Le fond du problème n'est donc pas tant le loyer payé par le citoyen Matthey, que la politique conduite par la Caisse de pensions présidée par le conseiller d'Etat Matthey dans le droit fil de ses prédécesseurs socialistes à la tête de la caisse.

De fait, du point de vue fiscal, l'Etat perd des recettes sur des objets immobiliers sous-évalués mais se rattrape grassement sur des immeubles privés surévalués, geignent d'une même larme les propriétaires.

Si le logement de M. Matthey était évalué sur les bases qu'il

impose d'une manière draconienne aux propriétaires avec des fonds propres, quel devrait être son loyer?

Son logement de 160 m² peut être raisonnablement estimé à une valeur cadastrale de 400.000 fr. Théoriquement, en manque à gagner d'intérêts à 5,5%, cela donne 22.000 francs. Les charges d'exploitation et d'entretien sont estimées à 450 fr par mois, soit 5400 fr/an. On comptabilisera en plus une spécialité chaux-de-fonnière, une taxe foncière de 1000 fr pour arriver à un total annuel de 28.400 fr divisé par 12 mensualités, soit un loyer de 2366 fr par mois, c'est 1286 fr de plus que les 1080 fr payés actuellement.

Compte tenu du marché, et en comparaison avec des logements similaires, une location de 2000 fr serait équitable. La perte de substance mensuelle de 1000 fr totalise 12.000 fr l'an. Au taux de rendement d'une caisse de pensions de 5,5%, cela représente un capital de 218.000 fr, donc une moins-value équivalente au bilan de la caisse et de ses pensionnaires! Cette valeur peut être rattrapée en cas de vente de l'immeuble.

Comment chiffrer le rendement des immeubles de la caisse de retraites? On est bien incapable de le dire, même au Château.

Traduite en chiffres, l'émotion suscitée par le loyer de M. Matthey versé dans le pressoir des vendanges, cette émotion doit être cadrée à sa juste valeur subjective, attisée par le soufflet de la réestimation cadastrale sur le foyer des propriétaires.

A tant s'occuper du char de l'Etat, M. Matthey n'a assurément pas eu le temps de s'atteler à ses propres problèmes domestiques. Sinon, sans nul doute, aurait-il fait un geste spontané de quelque 500 fr ajoutés à son faible loyer, en devenant président de la Caisse de pensions de l'Etat, virtuellement en devenant son propre propriétaire. Il aurait ainsi équitablement anticipé la réestimation cadastrale qu'il a mijotée pour les autres propriétaires du canton.

Il n'est jamais trop tard pour bien faire et calmer les passions...
Gil BAILLOD

Neuchâtel

Orphelin de Suchard

Suchard à Neuchâtel, c'est fini et bien fini! Le groupe Kraft Jacobs Suchard, qui appartient au géant américain Philip Morris, a annoncé hier le transfert de ses activités de recherche et de développement de Neuchâtel à Munich. A la clef, outre la perte sèche de septante emplois pour le chef-lieu, cette délocalisation marque aussi la fin d'une présence de près de deux siècles.

Sur les 70 personnes concernées par cette mesure, 39, pour l'essentiel des spécialistes étrangers, se verront offrir un poste à Munich. Les autres, à l'exception de quatre mises à la retraite anticipée, seront licenciées, a confirmé hier Elisabeth Misteli, porte-parole de Kraft Jacobs Suchard. Un plan social comprenant le versement d'indemnités en fonction des années de service a été prévu. Les personnes licenciées bénéficieront en outre de l'assistance d'une agence professionnelle de remplacement.

Le personnel a été informé hier après-midi de ce transfert qui sera achevé d'ici au 30 juin 1996. Pour le conseiller d'Etat Francis Matthey, le coup est dur: «C'est un sentiment de profonde déception. Le transfert de ce centre est une perte considérable en matière de know-how et d'emplois de qualité pour le canton de Neuchâtel».

Depuis la fusion entre Jacobs Suchard et Kraft general foods Europe en 1993, un regroupement des centres de recherche s'imposait, explique pour sa part la porte-parole du groupe: «Neuchâtel était devenu une espèce de doublon du centre muniçois où sont menées les recherches en matières de fromage et d'épicerie. La réunion de ces activités avec celles de confiserie du centre neuchâtelois nous permet de mieux exploiter les synergies et de créer une unité de recherche plus efficace et novatrice».

Cette délocalisation marque aussi la fin de la présence de Suchard au chef-lieu qui remonte à 1826. Elle fait suite à une série de restructurations initiée au début de la décennie avec le transfert de la fabrication du chocolat à Berne. Un transfert suivi en 1992 par celui de la fabrication des Sugus à Reims (France) et, en 1993, par celui du centre administratif à Zurich. Au total, en l'espace d'un peu plus d'un lustre, le chef-lieu aura ainsi perdu près de 750 postes de travail.

En Europe, le groupe Kraft Jacobs Suchard occupe près de 35.000 personnes et réalise un chiffre d'affaires annuel avoisinant les 9 milliards de dollars. Le géant de l'alimentaire réalise 1 % de son chiffre d'affaires en Suisse où il emploie encore plus de 800 personnes.

(cp)

Au lendemain du carnage dans la capitale bosniaque

Une riposte à l'étude



Les pourparlers sur la Bosnie se sont concentrés hier, notamment à Paris, sur une riposte au carnage de Sarajevo, attribué par la FORPRONU aux Serbes de Bosnie. Le président bosniaque a menacé de se retirer des discussions sur le plan de paix américain si le massacre de lundi restait impuni.

La chute de plusieurs obus lundi sur Sarajevo a fait au moins 36 morts et plus de 80 blessés. La Force de protection de l'ONU (FORPRONU) a déterminé que les forces serbes bosniaques étaient à l'origine de l'attaque. «Un ensemble de présomptions fait clairement apparaître que le tir est d'origine serbe», a indiqué un porte-parole de l'ONU.

En visite à Paris, le président bosniaque Alija Izetbegovic a fait monter la tension en déclarant qu'il était «sous la pression de l'opinion bosniaque pour se retirer des pourparlers». Il a toutefois ajouté qu'il n'avait pas encore pris de décision à ce sujet.

Paris

Le président bosniaque a demandé à Jacques Chirac que «la France envoie un message très fort». (Keystone-AP)

PARIS PRÊT

«Nous demandons à la Force de réaction rapide (FRR) ou à l'OTAN une riposte à ce crime», a déclaré le président bosniaque. M. Izetbegovic, qui a rencontré le président français Jacques Chirac pour un entretien de deux heures, a estimé que les Français pouvaient «assurer cette riposte». Il a demandé que «la France envoie un message très fort». Par la voix de la porte-parole à la présidence, Pa-

ris a répondu être prêt à contribuer à une réponse armée sous l'autorité de la FORPRONU.

L'ONU et l'OTAN devaient examiner quel type de représailles il convenait d'apporter, a indiqué un porte-parole de l'OTAN à Naples. Plusieurs déclarations laissent présager une riposte militaire: l'envoyé spécial de l'ONU en ex-Yougoslavie, Yasushi Akashi, a évoqué des «actions dramatiques». Il n'a toutefois pas voulu faire de

commentaire sur les mesures qui seraient adoptées. «C'est l'affaire des militaires», s'est-il contenté d'indiquer.

«Il y aura une riposte militaire substantielle au massacre de Sarajevo. Et les Serbes en ont été informés», a déclaré le médiateur de l'Union européenne dans l'ex-Yougoslavie Carl Bildt. Il s'est lui aussi refusé à apporter plus de précisions.

ESPOIR

Une éventuelle riposte au massacre de lundi n'empêche pas la poursuite de l'offensive de paix américaine. Le principal négociateur américain Richard Holbrooke poursuit sa tournée. Il devrait trouver mercredi à Belgrade des interlocuteurs serbes prêts aux concessions et convaincus que le temps ne joue pas pour eux, estiment les commentateurs yougoslaves et les sources diplomatiques à Belgrade.

Le secrétaire d'Etat américain adjoint avait indiqué que les Etats-Unis considéraient le président serbe Slobodan Milosevic comme le personnage clé pour obtenir des concessions de la part des Serbes de Bosnie. Le calcul américain semble s'être avéré efficace.

Le «Parlement» de la «République serbe» autoproclamée a fini par adopter, dans la nuit de lundi à mardi, les nouvelles idées de l'initiative américaine. Ce vote est intervenu à la suite d'une rencontre dimanche soir entre les trois principaux responsables des Serbes bosniaques et M. Milosevic à Belgrade, selon plusieurs journaux de Belgrade.

PRESSION

La presse gouvernementale belgradoise n'a cessé ces dernières semaines d'appeler les Serbes de Bosnie à se montrer «enfin raisonnables». Une majorité de la direction de ces derniers semble s'être rendue à l'évidence, compte tenu notamment de leur affaiblissement militaire.

Dans ce contexte, la responsabilité des Serbes de Bosnie dans le bombardement de Sarajevo semble contradictoire aux yeux de plusieurs. A Pale, les responsables maintiennent d'ailleurs leur démenti. Des observateurs n'excluent pas qu'un tel acte ait pu être le fait de tendances appréciant peu la pression redoublée de Belgrade pour faire plier les Serbes de Bosnie et ayant ainsi cherché à saboter le processus. (ats, afp, reuter)

30.8.30 av. J.-C. - Cléopâtre se suicide en se faisant mordre par un aspic, après la défaite d'Antoine à Actium (Grèce).

30.8.1526 - Le sultan turc Soliman Ier est battu par les Hongrois à la bataille de Mohacs, au cours de laquelle est tué Louis II de Hongrie.

30.8.1645 - Les Hollandais et les Indiens signent un traité de paix à La Nouvelle-Amsterdam (New York).

BRÈVES

Zaire Ultimatum au HCR

Le premier ministre zairois Kengo Wa Dondo a prévenu hier le haut commissaire de l'ONU pour les réfugiés, Sadao Ogata, que tous les réfugiés rwandais devraient avoir quitté son pays, de gré ou de force, avant la fin de l'année. Selon l'ONU, près d'un million de Rwandais se sont réfugiés au Zaire depuis l'été 1994.

Attentats d'Istanbul Revendication du PKK

Le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, séparatiste) a revendiqué hier les trois attentats à la bombe de dimanche soir à Istanbul, selon un bulletin d'une agence de presse pro-kurde basée à Cologne (Allemagne), reçu à Istanbul. Ces actions ont fait deux morts et une quarantaine de blessés.

France Fausse alerte dans un TGV

Les 200 passagers d'un TGV assurant la liaison Paris-Lille ont été évacués hier après-midi en gare de Rully, près de Senlis après une alerte à la bombe, a-t-on appris auprès de la police. Aucun engin n'a été découvert à bord du train par les policiers et artificiers dépêchés sur place.

Colombie Massacre

Vingt-trois ouvriers agricoles ont été tués hier lors d'un nouveau massacre commis par des hommes armés à Carepa, dans la région d'Uraba, a annoncé le maire de la commune Oswaldo Munoz. Cette zone située dans le nord du pays est considérée comme la plus violente de toute la Colombie. Selon le maire, les victimes étaient d'anciens guérilleros retournés à la vie civile et appartenant au groupe Espérance, Paix et Liberté (EPL). La démobilitation, il y a deux ans, de l'EPL a provoqué une guerre fratricide avec un autre groupe d'extrême gauche, les Forces Armées Révolutionnaires de Colombie (FARC).

Alors que des militants du Hamas sont arrêtés à Gaza

Le blocus de Jéricho sera levé

Israël va lever le blocus qu'il impose depuis une semaine à la ville autonome de Jéricho, en Cisjordanie, a annoncé hier un porte-parole militaire. L'armée avait déjà allégé hier le bouclage en autorisant les femmes, les enfants et les hommes de plus de 35 ans à quitter l'enclave autonome.

«Le bouclage imposé sur la zone autonome de Jéricho sera levé demain à 04h00» locales, a déclaré le porte-parole de l'armée. Israël avait justifié par des «raisons de sécurité», jamais détaillées officiellement, le blocus im-

posé depuis le 23 août à l'oasis palestinienne située au nord de la mer Morte.

Selon des sources de sécurité israéliennes, Israël avait imposé le bouclage pour réclamer la remise de deux intégristes palestiniens soupçonnés d'être impliqués dans un attentat-suicide contre un bus le 21 août à Jérusalem. L'Etat hébreu avait ensuite reconnu qu'il ne pouvait exiger que les deux Palestiniens lui soient livrés, car ils avaient entre-temps été condamnés par l'Autorité palestinienne à douze et sept ans de prison.

Par ailleurs, la police palestinienne a arrêté dans la nuit de lundi à mardi une trentaine de militants du Mouvement de la résistance islamique (Hamas), a-t-on appris hier auprès du mouvement intégriste. Les arrestations ont eu lieu dans le sud de la bande autonome de Gaza.

Des habitants de Rafah et de Khan Younés, ont affirmé qu'ils avaient assisté à la rafle au cours de la nuit. La police palestinienne a confirmé qu'elle avait procédé à des arrestations, mais sans en préciser le nombre. (ats, afp)

Suspect algérien détenu par les autorités suédoises

Paris demande son extradition

Les autorités suédoises ont reçu hier une demande française d'extradition à l'encontre de l'Algérien Abdelkrim Deneche, a-t-on appris de source officielle suédoise. La France considère Deneche comme le principal suspect dans un attentat meurtrier le 25 juillet à Paris.

Le gouvernement suédois se prononcera dans les prochaines

semaines sur cette demande. Le ministre français de la Justice, Jacques Toubon, avait déclaré lundi que la demande d'extradition était «fondée sur des éléments importants, sûrs, qui reposent sur le mandat d'arrêt international» lancé le 23 août par Paris à l'encontre de l'Algérien.

Ce dernier a été arrêté par la police suédoise le 21 août à son

domicile dans la banlieue sud de Stockholm.

La demande française a été transmise par le Ministère suédois des Affaires étrangères à celui de la justice, a précisé un porte-parole du Ministère des Affaires étrangères, Mme Helena Botorp.

Le contenu de ce document n'a pas été révélé. (ats, afp)

Après l'essai nucléaire chinois

Aide japonaise gelée

Le Japon a annoncé hier le gel d'une partie de son programme d'assistance économique à la Chine en signe de protestation contre ses essais nucléaires.

«Nous avons décidé de geler notre programme d'aide à la Chine, excepté une partie qui relève de l'aide d'urgence ou humanitaire», a déclaré le ministre des Affaires étrangères, Yohei Kono.

Le programme d'aide écono-

mique japonais à la Chine était chiffré à 7,8 milliards de yens (environ 100 millions de francs) en 1994 et 1995. Cette somme pourrait être bloquée à 500 millions de yens (6,6 millions de francs) cette année.

«Nous regrettons profondément la décision du gouvernement japonais de geler la plus grande partie de son assistance financière à la Chine», a déclaré le Ministère des Affaires étrangères chinois. (ats, reuter)

Allemagne: deux morts dans un magasin

Incendie criminel

Un incendie criminel dans un magasin turc à Ulm, dans le sud de l'Allemagne, a fait deux morts et quatre blessés hier matin, a annoncé la police locale. Le magasin, situé dans un centre commercial, a été entièrement détruit et quatre autres locaux voisins ont été fortement endommagés.

«Nous pensons qu'il s'agit d'un incendie criminel», a déclaré un enquêteur de la police criminelle sur place. Selon les premiers éléments de l'enquête, un engin incendiaire a été lancé à

travers les vitres du magasin. Ces premiers éléments doivent toutefois encore être confirmés, a-t-il précisé.

La police n'a émis aucune hypothèse sur les auteurs possibles de cet acte. L'Allemagne a été frappée fin juillet par plusieurs dizaines d'incendies criminels contre des intérêts turcs, généralement imputés par la police aux activistes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, séparatiste kurde de Turquie), interdit en Allemagne. (ats, afp)

Rwanda

Ministres limogés

La présidence rwandaise a annoncé hier à la radio nationale le limogage de quatre nouveaux ministres, dont trois Hutus et une Tutsie. Ces destitutions surviennent au lendemain de celle de lundi du premier ministre hutu Faustin Twagiramungu.

Les limogeages concernent les ministres de l'Intérieur Seth Sendashonga, de la Justice Alphonse-Marie Nkubito, de l'Information Jean-Baptiste Nkulyingoma et des Transports et des Communications Mme Immaculée Kayumba. D'autres tâches seraient confiées à ces quatre ministres. (ats, afp)

Mexique

Succès zapatiste

Les rebelles zapatistes ont marqué un point dimanche face au gouvernement mexicain. Plus d'un million de Mexicains ont en effet participé à la consultation sur l'avenir politique de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN). 56% votants se sont prononcés en faveur d'un mouvement politique indépendant, selon des résultats partiels.

Le succès de la consultation pourrait influencer favorablement sur les négociations de paix avec le gouvernement. La reprise de ces pourparlers est prévue le 5 septembre. (ats, reuter)

Attentat manqué contre le président en Géorgie

Edouard Chevardnadze visé

Le chef de l'Etat géorgien, Edouard Chevardnadze, a échappé hier à un attentat à la voiture piégée à Tbilissi, au cours duquel il a été légèrement blessé par des éclats de verre, a annoncé son porte-parole. Le véhicule a explosé derrière le bâtiment du Parlement.

L'explosion s'est produite alors que M. Chevardnadze venait de quitter ce bâtiment et s'appretait à monter en voiture pour se rendre au Palais des pionniers assister à la cérémonie de signature de la nouvelle

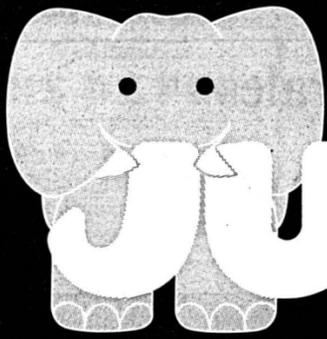
Constitution géorgienne, a indiqué le porte-parole. Il n'y a eu que «quelques blessés légers», atteints également par des éclats de verre, selon cette source.

L'explosion s'est produite près des bureaux du chef de l'Etat. Les carcasses de cinq voitures calcinées étaient visibles à l'endroit de l'attentat, tandis que les restes d'un sixième véhicule éventré étaient éparpillés sur le parking officiel.

La zone où s'est produit l'attentat a été immédiatement

bouclée par les forces de sécurité. Deux blindés ont été disposés près du bâtiment où ont été postés des renforts des forces de sécurité.

M. Chevardnadze devait se rendre à la cérémonie de signature de la nouvelle Constitution, adoptée jeudi dernier par le Parlement. L'adoption de cette constitution, qui entérine le rôle central de Tbilissi sur la Géorgie, constituait une victoire pour le chef de l'Etat dans sa volonté de briser les séparatismes abkhaze et ossète. La Géorgie est indépendante depuis 1991. (ats, afp)



LA CHAUX-DE-FONDS

JUMBO

Mercredi, 30.08.1995

Semaine 35

L'HYPERMARCHÉ MEILLEUR MARCHÉ!



6 bouteilles de SINALCO

6 POUR 4

6 x 1,5 litre

8.- +dép.
au lieu de 12.-

Entrecôte de cheval

NOUVEAU À JUMBO

25.- 1 kg
au lieu de 36.-

Rôti de bœuf

Epaule

1kg
14.90
au lieu de 23.-

Rumpsteak

1kg
29.-
au lieu de 39.-

Tranches de dinde

Ideales pour le grill

1kg
12.90
au lieu de 18.-

12 Danette DANONE



12 x 125 g
6.50
au lieu de 8.50



Festival de fromages

A la coupe

PRIX SENSATIONNEL

100 g
1.50



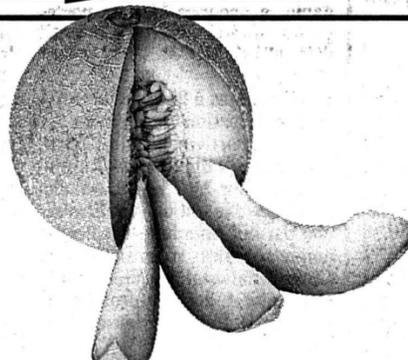
Raisins UVA Italia

plateau 4 kg
6.90



Tomates

kg
1.95



Melons GALIA

pièce
1.75



Concombres aux herbes GREY-POUPON

1/2 PRIX

bocal 1,6 kg
3.45
au lieu de 6.95



3 litres d'huile de tournesol JUMBO

3 POUR 2

3 x 1 litre
7.80
au lieu de 11.70



Cornets FRISCO

Vanille ou assortiment. Paquet de 6 pièces

AVANTAGEUX

870 ml
6.60
au lieu de 9.80



ARIEL futur ou color Lessive complète

recharge 2,2 kg
13.90
au lieu de 17.90



6 bouteilles de FENDANT DU VALAIS

1/2 PRIX

carton 6 x 75 cl
23.40
au lieu de 46.80



6 bouteilles de CABERNET SAUVIGNON Vin rouge ou rosé français

1/2 PRIX

carton 6 x 75 cl
17.70
au lieu de 35.40

DE NOTRE POISSONNERIE



Darnes de saumon

Ideales pour le grill

1 kg
13.-
au lieu de 22.-



Loup de mer

1 kg
23.-
au lieu de 35.-

Débat des partis gouvernementaux avant les fédérales

Divergences européennes

Les élections fédérales du 22 octobre seront un baromètre de l'ouverture de la Suisse sur l'Europe. Les quatre partis gouvernementaux placent ce thème parmi les priorités de leur campagne. L'adhésion à l'UE est une «fausse question» pour le PRD et le PDC, alors que le PS la veut et l'UDC la rejette.

Les présidents des quatre partis gouvernementaux ont croisé le fer hier à Berne lors d'un débat organisé par l'Association suisse de la presse radicale-démocratique. Tous ont admis l'importance de l'intégration européenne pour la législature à venir. Mais leurs positions divergent.

Le Parti socialiste (PS) est clairement favorable à une adhésion de la Suisse à l'Union européenne (UE), avec des mesures d'accompagnement sociales, a affirmé Peter Bodenmann. Position opposée à l'Union démocratique du centre (UDC), pour qui l'adhésion n'entre pas en ligne de compte pour l'instant: la souveraineté et la neutralité de la Suisse ont la priorité, a relevé Hans Uhlmann.

Les partis démocrate-chrétien (PDC) et radical-démocratique (PRD) veulent éviter tout juge-

ment hâtif. Anton Cottier, du PDC, estime que l'adhésion à l'UE est une fausse question, puisque personne ne peut dire aujourd'hui à quoi ressemblera l'UE dans un an ou deux. Quant à Franz Steinegger, du PRD, il a plaidé en faveur d'une attitude «raisonnable». Polariser le débat autour de la seule question de l'adhésion peut conduire à une profonde crise nationale, a-t-il averti.

L'UDC soutient entièrement les négociations bilatérales, a assuré Hans Uhlmann, même si Christoph Blocher a déjà brandi la menace du référendum contre le résultat de ces négociations. «Blocher n'est pas l'UDC», a relevé M. Uhlmann. Anton Cottier et Franz Steinegger ont estimé qu'il fallait accorder la priorité aux négociations bilatérales avant d'envisager une option qui ouvrirait davantage la Suisse sur l'Europe. «Nous avons besoin d'un premier succès en politique européenne», a dit M. Steinegger.

ÉTAT SOCIAL SOLLICITÉ

Outre l'Europe, les quatre partis ont cité à un titre ou à un autre la politique sociale parmi les trois thèmes principaux de leur campagne électorale. Le PRD désire soulager un Etat surchargé. Face aux difficultés de financement des assurances sociales, «il serait irresponsable de faire des promesses», a relevé Franz Steinegger.

Aux yeux de Hans Uhlmann, l'Etat social ne peut être que «consolidé», et non étendu. L'UDC est favorable à une assurance-maternité pour toutes les femmes, même sans activité lucrative. Une revendication à laquelle le PDC accorde même la priorité absolue en matière de politique sociale. Au vu des pronostics économiques, aucun «saut en avant» ne sera possible, a admis Anton Cottier.



Après qu'ils eurent croisé le fer

De gauche à droite: Hans Uhlmann (UDC), Anton Cottier (PDC), Peter Bodenmann (PS) et Franz Steinegger (PRD).

Les socialistes veulent rendre la Suisse plus sociale. Ils sont convaincus que l'augmentation du bénéfice des entreprises et l'assainissement des finances fédérales. L'UDC veut maintenir une politique de sécurité forte. Le PDC propose par ailleurs de limiter la part des étrangers dans la population suisse à 20 % (saisonniers, frontaliers, étudiants, réfugiés, diplomates non compris). Une idée qui n'a pas eu l'heur de plaire aux présidents des trois autres partis. Pour eux, un système de quotas ne saurait résoudre le problème - réel - de l'acceptation des étrangers en Suisse. (ats)

UNE ÉCONOMIE FORTE

Le troisième thème prioritaire du PRD est la politique économique, qui doit renforcer la concurrence. Le PS veut rendre la Suisse plus compétitive, notamment par la lutte contre les

cartels. Le PDC entend faciliter la création d'emplois par une politique favorable aux petites et moyennes entreprises et l'assainissement des finances fédérales. L'UDC veut maintenir une politique de sécurité forte.

Le PDC propose par ailleurs de limiter la part des étrangers dans la population suisse à 20 % (saisonniers, frontaliers, étudiants, réfugiés, diplomates non compris). Une idée qui n'a pas eu l'heur de plaire aux présidents des trois autres partis. Pour eux, un système de quotas ne saurait résoudre le problème - réel - de l'acceptation des étrangers en Suisse. (ats)

30 août 1945 -
Un groupe de 340 réfugiés juifs quitte Genève pour Marseille et la Palestine. Dans ce convoi se trouve David Frankfurter qui vient d'être gracié par les autorités grisonnes du solde de la peine qui lui avait été infligée à la suite du meurtre en 1936 de Wilhelm Gustloff, le chef des nationaux-socialistes allemands de Suisse.

BRÈVES

Zurich

Bandes démantelées

La police zurichoise a annoncé mardi le démantèlement de deux bandes de malfaiteurs. L'une, active dans le district d'Horgen (ZH), a perpétré quatre hold-up et 132 cambriolages. La police a saisi 40 armes à feu en perquisitionnant chez les deux chefs. L'autre gang a commis 86 délits jusqu'à ce printemps. Leur butin dépassait le million et demi de francs.

Star TV

En Suisse alémanique

La nouvelle chaîne de télévision sur le cinéma Star TV commencera d'émettre jeudi. Première chaîne thématique lancée en Suisse, elle arrosera dans un premier temps 890.000 ménages alémaniques avant de s'étendre à la Suisse romande dès 1997. Un programme en français couvrant la majeure partie de la Suisse romande est prévu au plus tard dès début 1997. Star TV est toutefois encore à la recherche d'un partenaire.

Palais fédéral

Journées nature

Le Palais fédéral est placé sous le signe de la protection de la nature. La conseillère fédérale Ruth Dreifuss y a ouvert hier les journées de la nature qui se poursuivront jusqu'à mercredi. Elle a appelé à restituer à la nature son espace vital. Le WWF attend de son côté un tournant dans la politique suisse en matière d'environnement.

Berne

Plainte contre policier

L'un des policiers bernois impliqués dans l'affaire du poste de Kirchenfeld sera jugé pour abus d'autorité et pour entrave à l'action pénale. Hier, la police a porté plainte pénale sur la base de plusieurs témoignages. Ce policier aurait annulé des amendes d'ordre à des femmes en échange de faveurs.

Affaire Dorsaz

Commission d'enquête

Les députés valaisans ont accepté mardi la mise sur pied d'une commission d'enquête parlementaire (CEP) sur l'affaire Dorsaz, mais ils ne sont pas parvenus à se mettre d'accord sur sa composition. Après l'éviction d'un candidat radical, les autres groupes minoritaires socialiste et libéral se sont retirés. Dès lors, la nomination est reportée au-delà des élections fédérales d'octobre.

Les budgets de la campagne

Les quatre partis gouvernementaux ne partent pas en campagne électorale avec le même budget. Au niveau du parti national, le PRD dépensera 1 million de fr pour tenter de séduire l'électorat, le PDC 800.000 fr, le PS 600.000 et l'UDC 350.000, ont indiqué leurs présidents mardi à Berne.

Seul le PS a donné des indications sur la somme qui devrait être consacrée à la campagne par les sections cantonales, soit environ 1,2 million de francs. Actuellement, le PRD détient 62 des 246 sièges des Chambres fédérales, le PDC 53, le PS 45 et l'UDC 29. (ats)

Loi sur la TVA: le gouvernement boude le Parlement

Sport et brocante épargnés

Les brocantes à but non lucratif et l'organisation de manifestations sportives pourraient échapper à l'impôt dans la future Loi sur la TVA. C'est en tout cas l'intention confirmée hier par la Commission de l'économie et des redevances du Conseil national, en présentant son projet de loi. Un projet que le Conseil fédéral continue de boudier.

Sur le sujet TVA, le Parlement et le Conseil fédéral n'ont jamais travaillé au même rythme. Otto Stich, qui préférerait moderniser l'ICHA plutôt que de passer à la TVA, s'est fait forcer la main, tant en 1991 (refus du peuple) qu'en 1993 (acceptation). L'article constitutionnel ayant été voté, le Conseil fédéral a dû mettre en vigueur une ordonnance d'application pour introduire la TVA en janvier dernier.

ON PASSE OUTRE

Mais, depuis lors, le Parlement réclame un texte d'application soumis à une procédure nor-

male, c'est-à-dire une loi. Comme le Conseil fédéral traîne les pieds, il a chargé une commission de s'y atteler. Début juillet, une première version a été présentée à l'œil critique du Département des finances... qui n'a pas voulu se prononcer. Otto Stich estime qu'une expérience de deux ou trois ans permettrait de mieux corriger les défauts de jeunesse de la TVA.

Mais la commission du National a décidé de passer outre et de mettre elle-même en consultation son texte auprès des cantons, des partis et des milieux concernés. Les réponses seront analysées en janvier et un projet pourrait être soumis au National en mars. C'est seulement à ce moment-là que le Conseil fédéral sortira de son mutisme.

PAS LES BUVETTES

Dans son état actuel, le projet de loi accorde l'exonération fiscale à certaines activités sportives: frais d'inscription à des marches populaires, y compris toutes les boissons, médailles,

etc. Mais, pour des raisons de concurrence, le chiffre d'affaires des restaurants et buvettes au bord des terrains de sport continuera d'être taxé, tout comme la publicité.

Comme annoncé également en juillet, les brocantes, marchés aux puces et autres manifestations analogues échappent à l'impôt si elles sont organisées, pour leurs besoins, par des institutions à but non lucratif. Mais les installations permanentes, telles que les Magasins du monde, ne bénéficieront pas de cette exception.

CHACUN SON PROJET

Et la TVA réduite pour les nuitées d'hôtel? «Ça, c'est le projet du Conseil fédéral», rétorque la commission, qui n'a pas écrit ce point dans son projet. En effet, le Conseil fédéral propose de modifier l'ordonnance actuelle pour taxer l'hôtellerie à 3% (au lieu de 6,5%). Cet objet particulier suivra donc son propre cours, jusqu'à ce que tout le monde se mette d'accord sur la loi. F.N.

Assurance-chômage

Volonté syndicale

L'Union syndicale suisse (USS), la Confédération des syndicats chrétiens de Suisse (CSC) et la Fédération des Sociétés suisses d'employés (FSE) ont présenté hier devant la presse leurs exigences concernant l'application de la Loi révisée sur l'assurance-chômage (LACI) qui doit entrer en vigueur en 1997.

Pour lutter efficacement contre le chômage, disent-elles en résumé, il ne faut pas se contenter du simple versement d'indemnités mais prendre des mesures touchant le marché du travail. La loi révisée donne les bases de cette nouvelle orientation: il faut la concrétiser en créant sans tarder des offices régionaux de placement. Ces bureaux viseront à réinsérer les chômeurs dans le marché du travail par le biais notamment de programmes de formation et d'emploi. (ats)

Nombre d'emplois

En baisse

Le nombre d'emplois dans les secteurs tertiaire et secondaire a continué à reculer au cours du deuxième trimestre de l'année. Avec un nombre total de 2,6 millions d'emplois, le recul est de 1,3% par rapport à la même période de l'année précédente. Selon les chiffres de l'Office fédéral de la statistique (OFS) publiés mardi, les emplois à temps partiel ont toutefois augmenté.

La situation est beaucoup plus précaire en Suisse romande. Le Jura a enregistré la perte la plus importante avec -7,2%, suivi de Fribourg (-3,4%), de Genève (-2,9%), du Valais et de Neuchâtel (-2,5%) et de Vaud (-1,7%). Outre-Sarine, les Grisons sont en queue de peloton avec des pertes de 3,9%, suivis de Thurgovie (-3,8%). Certains cantons alémaniques ont connu une amélioration (Zurich et Soleure). (ap)

Horlogerie: la Convention patronale réagit

FTMH jugée tendancieuse

Dans un communiqué publié lundi, la FTMH s'en est prise au groupe SMH, qui entend ne pas appliquer un jugement du Tribunal arbitral horloger (TAH) relatif à une hausse des salaires.

«Cette critique est sans fondement - a affirmé hier la Convention patronale de l'industrie horlogère dans un communiqué - et son caractère gratuit est de nature à inutilement envenimer les relations sociales: en effet, la FTMH feint d'ignorer que le jugement du TAH est une recommandation que les entreprises sont libres d'appliquer ou non. Par conséquent, c'est à bon droit que le groupe SMH - et sans doute d'autres entreprises horlogères avec lui - n'a pas appliqué le jugement du TAH.»

«Cela est d'autant plus légitime que nombre d'entreprises

horlogères - et parmi elles le groupe SMH - avaient procédé au début de cette année à des hausses de salaire sans attendre la décision du TAH. La plupart de ces augmentations ont été attribuées selon le mérite personnel, principe dont le jugement du TAH a clairement établi la validité, ceci contre l'avis de la FTMH qui se garde bien de le rappeler dans son communiqué.»

«Par ailleurs, la CP a pris note des orientations de la FTMH au sujet du renouvellement de la Convention collective de travail. Elle se borne pour l'instant à constater que le climat de futures négociations ne peut être qu'alourdi par la publication de communiqués aussi tendancieux et intempestifs que ceux faits récemment par la FTMH.»

(comm)

L'inflation en août

Légère hausse

L'inflation était à nouveau en légère hausse au mois d'août. L'indice suisse des prix à la consommation a progressé de 0,3% par rapport à juillet, selon les chiffres de l'Office fédéral de la statistique (OFS) publiés hier. Le renchérissement annuel s'est maintenu à 2%, au même niveau qu'en juillet, contre 0,5% en août 1994. La hausse de l'inflation par rapport à juillet est due principalement à des fluctuations saisonnières.

La progression de 0,3% du renchérissement en août - qui s'est établi à 102,9 points (mai 1993 = 100) - est imputable surtout à l'augmentation de l'in-

dice du groupe «autres biens et services» (+ 2,3%), résultant notamment des augmentations saisonnières des prix des voyages à forfait. L'indice du groupe «logement et énergie» est également en hausse (+ 0,6%), tandis que le groupe «habillement et chaussures» est resté stable, écrit l'OFS.

Par contre, les groupes «alimentation, boissons et produits du tabac» enregistrent une baisse (- 0,9%), de même que le groupe «transports et communications» (- 0,3%). L'OFS n'a pas relevé les prix des trois autres groupes de produits. (ap)

Matériel de guerre

Non à l'initiative

La Commission de la politique de sécurité du Conseil national est favorable à une révision de la loi sur le matériel de guerre, mais elle a décidé de recommander le rejet de l'initiative populaire socialiste «pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre». En raison des réserves émises par les milieux économiques - qui estiment que la loi actuelle est suffisante mais méritait éventuellement d'être adaptée pour empêcher le trafic d'armes - elle a toutefois demandé des précisions au Département militaire fédéral, a indiqué mardi son président Anton Keller (PDC/AG). (ats)

DIVERS

A vendre
BOIS DE FEU
 sec, scié, bûché
Dès Fr. 80.-/m³
 Livraison à domicile
Franz Schmutz, Sonvilier
 ☎ 039/41 39 66, Natel 077/37 51 40
 132-768746

ENSEIGNEMENT

INTERLANGUES
 L'INSTINCT DE LA LANGUE
COURS INTENSIFS

tous les jours
 09.00 - 12.00 h
 cours en petits groupes
 leçons privées
 début tous les lundis
 28-025396
 La Chaux-de-Fonds Neuchâtel
 Rue de la Paix 33 Rue du Trésor 9
 Tél 039-231 132 Tél 038-240 777

VACANCES - VOYAGES

LA CHINE
 Un monde à découvrir



Du jamais vu!
 Une semaine (7 nuits)
1290.- déjà

- Prestations:**
- Vol de ligne non-stop Zurich-Pékin-Zurich en classe touriste
 - 6 nuitées hôtel cat. luxe *****
 - Petit déjeuner américain
 - 4 repas de midi chinois
 - Les excursions d'une valeur de Fr. 300.- mentionnées dans le programme sont comprises dans le prix
 - Tous les transferts en bus spécial
 - Guides locaux parlant le français et l'allemand
 - Guides Imholz expérimentés
 - Documentation de voyage détaillée
 - Billet de train Imholz gratuit
 - Départ régulier jusqu'à fin décembre



GARANTIE DE VOYAGE: la sécurité en plus

Serre 65, La Chaux-de-Fonds
 Tél. 039/23 95 55

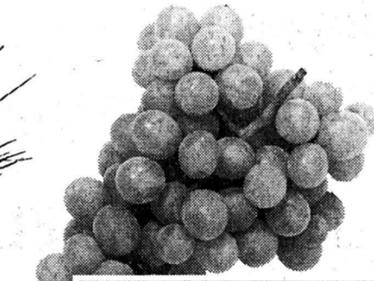
Daniel-JeanRichard 31, Le Locle
 Tél. 039/31 53 31

Rue du Dr-Schwab 3, Saint-Imier
 Tél. 039/41 45 43
 132-775042

L'éloquence des prix

Plantes vertes
 hauteur 150-180 cm
 le pot

25.-



L'action-fraîcheur

du 30.8 au 2.9

Raisin «Regina» d'Italie
 le kg

1.70

le carton de 4 kg

6.40
 (1 kg 1.60)

L'action-fraîcheur

du 30.8 au 2.9

Toutes les salades fraîches «Anna's best»
 130-180 g -.50 de moins

Exemple: Salade de maïs
 180 g

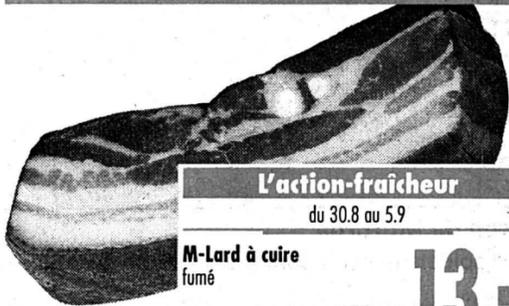
1.70

1.20
 (100 g -67)

En vente dans les MM et MMM



LA QUALITÉ EN ACTION



L'action-fraîcheur

du 30.8 au 5.9

M-Lard à cuire
 fumé

13.-

le kg



L'action-fraîcheur

du 30.8 au 5.9

Minitaler demi-gras

14.-

le kg



Action

JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

Jus d'orange
 le lot de 12 x 1 l

10.-

12 l

14.40

(1 l -83)



Action

du 30.8 au 5.9

Feuilletés de crevettes
 surgelés

4.30

260 g

En vente dans les MM et MMM

(100 g 1.65)



Action

MULTIPACK du 30.8 au 12.9

Tout l'assortiment de produits cosmétiques
 en sachet de recharge
 -.50 de moins

Exemple:

Shampooing volumisant Curl

300 ml

A partir de 2 produits au choix

2.20

2.70

(100 ml -73)



Action

du 30.8 au 12.9

Tous les adoucissants traitants

1.- de moins

Exemple: Mio-soft concentré

en sachet de recharge

2 l

5.50

6.50

(1 l 2.75)

Actions

JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

Tartare aux fines herbes

fromage frais de France

en barquettes

le lot de 2 x 100 g, 200 g **4.50** au lieu de 5.60

(100 g 2.25)

Biscuits «Mousse»

le sachet de 290 g

3.- au lieu de 4.40

(100 g 1.03)

Meringuettes au chocolat

le sachet de 350 g

4.- au lieu de 5.80

(100 g 1.14)

du 30.8 au 5.9

Picolix et Petit Suisse

300 g -.60 de moins

Exemple: Picolix, 300 g **2.20** au lieu de 2.80

(100 g -73)

Rouleaux de printemps

surgelés, prêts à cuire au four

240 g **4.40** au lieu de 5.60

(100 g 1.83)

480 g

7.80 au lieu de 9.80

(100 g 1.63)

Rouleaux de printemps végétariens

surgelés, prêts à cuire au four

240 g **4.20** au lieu de 5.40

(100 g 1.75)

Mélange «Promenade»

le sachet de 200 g

1.80 au lieu de 2.60

(100 g -90)

Filets d'anchois

50 g (Eg. = 33 g)

1.30 au lieu de 1.70

Eg. (10 g -39)

Aliment sec complet pour chiens

Happy Dog Dinner et Happy Dog Croc

2,5 kg 1.- de moins

10 kg* 4.- de moins

Exemple:

Happy Dog Dinner

10 kg*

15.50 au lieu de 19.50

(100 g 1.55)

*En vente dans les MM et MMM

du 30.8 au 12.9

Tous les bâtonnets glacés Mega-Star

en emballage de 6 x 90 g

540 g **6.50** au lieu de 8.30

(100 g 1.20)

MULTIPACK du 30.8 au 12.9

Tous les articles de protection contre

l'incontinence SECURE

1.- de moins

Exemple: Secure light

22 pièces

3.80 au lieu de 4.80

A partir de 2 produits au choix

MIGROS

La tolérance ouvre
 Toleranz öffnet
 La tolleranza apre



Croix-Rouge suisse
 Schweizerisches Rotes Kreuz
 Croce Rossa Svizzera

PC/PCC/CCP 30-9700-0



Edith et
 Christian
 Matthey

Physic club

AU LOCLE
 Nouveautés
 pour la rentrée

Un essai
 gratuit
 s'impose!

Dès
Fr. 48.-
 par mois

NOUVEAUX COURS DÉBUTANTS

- Step
- Low Impact (aérobie)
- Bodysculpt (renforcement musculaire)
- Abdo-fessiers
- Gymnastique du dos

Le Locle:
 Henry-Grandjean 1
 Tél. 039 / 31 75 08

157-716965

DEMANDES D'EMPLOI

Aux directeurs d'entreprises

Chef de production, plusieurs années d'expérience

attend votre courrier

Formation:
 technique supérieure.

Aperçu des connaissances:
 productivité, délai, qualité ISO, informatique, conduite du
 personnel, gestion de stock, etc.

Langues:
 français, allemand (anglais connaissances moyennes).

Ecrire sous chiffre C 165-732830, à Publicitas, case
 postale 150, 2900 Porrentruy 2.

Solution du mot mystère
SPONDIAS

DIVERS

Un nouvel anti-
 dote contre les
 coups de froid.
 Le nouveau profil
 des fenêtres
 en plastique Ego-
 Kiefer, champion
 de l'isolation.

EgoKiefer
 Fenêtres et portes



A découvrir chez:
Jean Claude
 Menuiserie-Ebénisterie, Rue du Doubs 154
 2300 La Chaux-de-Fonds, Tél. 039/23 19 35

41-159451

Essais nucléaires français sur l'atoll de Mururoa

Le début est «très proche»

30 août 1898 – Rebondissement dans l'affaire Dreyfus. Ayant prétendument trouvé un billet accablant pour Alfred Dreyfus, le capitaine Henry est convoqué par le ministre de la Guerre, Cavaignac qui lui demande: «Quand et comment avez-vous constitué la pièce?» Henry chercha à mentir, puis concéda: «J'ai arrangé les choses». Le lendemain, il fut conduit à la forteresse du Mont-Valérien et le lendemain, il se coupa la gorge au rasoir.

BREVES

New York

Alerte

Tous les vols ont été suspendus un peu plus d'une heure hier dans les trois principaux aéroports de New York à la suite d'une alerte à la bombe. Celle-ci visait le centre de contrôle radar de Long Island, qui supervise les décollages et les atterrissages pour les trois aéroports.

Allemagne

Néonazi condamné

Un tribunal berlinois a condamné hier un militant néonazi allemand à trois ans et demi de prison ferme pour révisionnisme. Bela Althans, 29 ans, avait nié que des millions de Juifs aient été exterminés par le régime nazi.

Etats-Unis:

mère en prison

Son bébé sevré à l'héroïne

Une mère qui a dit avoir donné de l'héroïne à son bébé de quatre mois parce que celui-ci était né intoxiqué a été condamnée lundi à une lourde peine de dix ans d'emprisonnement, dont huit ans et demi incompressibles, par un tribunal de Richmond (Virginie). Consommatrice d'héroïne et de cocaïne depuis 12 ans, Jacqueline Edwards, 28 ans, avait plaidé coupable le 12 juillet dernier de l'accusation de distribution d'héroïne à son garçon. Elle avait été arrêtée en avril dernier pour fraude à la carte bancaire.

Littérature

Michael Ende n'est plus

L'écrivain allemand Michael Ende, dont le livre «L'histoire sans fin» a charmé des millions d'enfants, est mort lundi soir d'un cancer à l'âge de 65 ans dans un hôpital de Stuttgart, a annoncé sa maison d'édition. Ende, dont les œuvres pleines de fantaisie ont été traduites dans plus de 20 langues, était né le 12 novembre 1929 dans la station de ski de Garmisch-Partenkirchen.

Frontière germano-polonaise

Héroïne saisie

Les douaniers allemands ont saisi à la frontière polonaise à Goerlitz 100 kg d'héroïne dissimulés dans un véhicule. Deux Polonais ont été arrêtés, a annoncé hier la police de Dresde.

La France est désormais «très proche» du début de sa dernière campagne d'essais nucléaires en Polynésie a déclaré le directeur du Centre d'expérimentation nucléaire du Pacifique. L'Australie a réaffirmé hier que cette décision encourageait certains pays à poursuivre leur programme nucléaire.

Ces tirs sont destinés à tester la tête nucléaire TN75 qui équipera à terme les futurs sous-marins lance-missiles de la classe Triomphant. Ils serviront surtout à acquérir les techniques qui permettront à l'avenir de se passer d'essais, explique-t-on au Commissariat à l'énergie atomique (CEA).

Malgré le tollé suscité dans le monde par la décision du président Jacques Chirac, le 13 juin, de procéder à sept ou huit tirs à compter du 1er septembre, la France ne montre aucun signe de fléchissement. «Il n'y a pas de doute, on est très proche maintenant du début de la campagne», a déclaré le général Paul Véricel, directeur du Centre d'expérimentation nucléaire du Pacifique.

PAS PERTURBÉS

La flottille d'opposants aux essais français, qui croise au large de Mururoa, n'a pas perturbé jusqu'ici les préparatifs du pre-

mier essai. «Je prendrai ma décision en fonction de la situation du moment», a déclaré le général Véricel, qui a la responsabilité du déclenchement des essais nucléaires.

Selon Marc Launois, directeur adjoint des applications militaires du CEA, l'essai le plus puissant de la série sera le tir de vérification de la TN75 – un peu moins de 150 kilotonnes. Les autres essais seront beaucoup moins puissants – de 10 kt à quelques dizaines de kilotonnes, dit-on au CEA.

Le vice-amiral Philippe Euvette, commandant des forces françaises en Polynésie, a réaffirmé que la présence de la «flottille de la paix» n'empêcherait pas les expérimentations, même en cas d'intrusion dans la zone d'exclusion de 12 milles nautiques entourant Mururoa et l'atoll voisin de Fangataufa.

Il a indiqué que la flottille ne comptait actuellement qu'une demi-douzaine de bateaux dans le voisinage de Mururoa, dont le Greenpeace, le Rainbow Warrior II, porte-drapeau de l'organisation, et le Tui, navire océanographique de la marine néozélandaise. «Les autres sont loin», a-t-il dit.

MISE EN GARDE

Pour le ministre australien aux Affaires du Pacifique, Gordon Bilney, l'attitude de la France et de la Chine en matière nucléaire



Atoll de Mururoa

Les soldats français sont prêts à toute éventualité.

(Keystone-AP)

«va à l'encontre des efforts pour la non-prolifération nucléaire et le désarmement». Il a réaffirmé que ces essais pesaient sur les négociations de Genève qui visent à adopter un traité d'interdiction totale des essais nucléaires avant la fin 1996.

M. Bilney a rappelé que l'accord à New York sur la prolongation indéfinie du traité de non-prolifération nucléaire

(TNP) n'avait été obtenu qu'après l'engagement par les Etats nucléaires d'exercer «la plus grande retenue» en ce domaine. Le ministre australien craint que l'exemple français encourage les Etats qui sont sur le point de développer l'arme nucléaire, à se moquer de l'opinion internationale et à poursuivre leurs programmes nucléaires.

Il a également critiqué Paris

pour son absence de scrupules quant aux conséquences écologiques de ces essais. «Ce que la France est en train de faire, c'est créer un vaste site de déchets nucléaires dans notre région, loin de la métropole française», a-t-il affirmé. «Quelles que soient les conséquences, ce sont les habitants du Pacifique qui devront directement vivre avec elles.»

(ats, afp, reuter)

«Gang des chambres à coucher» jugé Procès ouvert à Soleure

Un dispositif de sécurité très strict a été mis en place à l'ouverture du procès du «gang des chambres à coucher» hier à Soleure. Il y a deux ans à Cologne, les deux principaux accusés s'étaient en effet enfuis en pleine audience, grâce à l'intervention de deux complices armés. Seuls deux des six accusés étaient présents hier à Soleure.

Les accusés ont entre 23 et 28 ans et viennent tous de l'ex-Yougoslavie. Selon l'instruction, ils appartiennent au «gang des chambres à coucher» qui a semé la terreur en Allemagne et en Suisse au début des années 90. Plusieurs d'entre eux se sont

introduits de nuit dans des maisons, ont ligoté, maltraité et torturé les habitants, volé de l'argent et des objets de valeur. Des dizaines de voleurs faisaient partie de la bande et agissaient en groupes dont la composition variait.

Les deux hommes qui comparaissent devant la Cour criminelle ont été arrêtés à Soleure le 18 juin 1992 au cours d'une fusillade avec la police. Ils ont fait des aveux et sont actuellement détenus.

Quatre compatriotes sont également jugés par défaut, dont les principaux accusés. La liste des chefs d'accusation va de la contrainte et la séquestration au brigandage et au viol. (ap)

Lettre découverte en Grande-Bretagne 50 ans après Un amour contrarié ravivé

Deux amoureux britanniques séparés par la guerre se sont retrouvés grâce à la découverte d'une lettre interceptée, il y a 50 ans, par une mère intransigeante. Le couple a décidé de se marier, a rapporté hier la presse britannique.

Cynthia Smith est âgée de 17 ans lorsqu'elle rencontre en 1942 Thomas Groves, un membre de la Royal Air Force (RAF) de deux ans son aîné, dont l'escadron était assigné

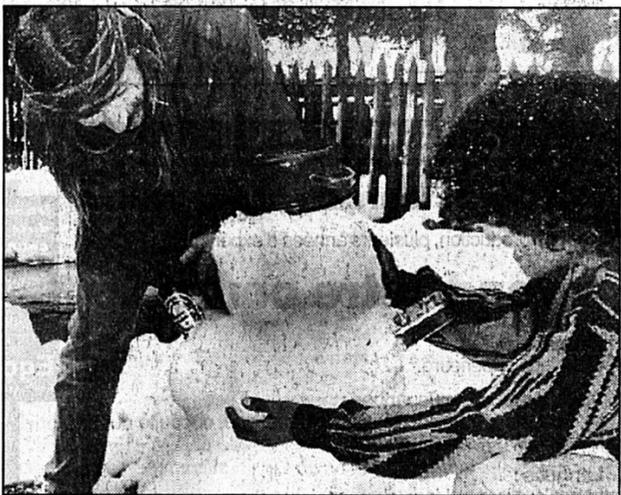
près de chez elle, dans la région de Cambridge. Leur romance s'épanouit, mais un an plus tard Thomas est envoyé à Gibraltar par la RAF. Il écrit assidûment à Cynthia pendant une année. Ne recevant aucune réponse, il en conclut que son amie l'a délaissé.

De son côté, Cynthia le croit mort. Sa mère a intercepté et détruit toutes les lettres de Thomas, à l'exception de la dernière qu'elle gardera cachée. Elle meurt en 1982 et Cynthia décou-

vre alors la lettre. Mais elle n'entreprend des recherches qu'au début de cette année, et les anciens amoureux fixent leurs retrouvailles au 8 mai, cinquante-neufième anniversaire de la fin de la Deuxième Guerre mondiale en Europe.

«Lorsque nous nous sommes vus, cela a été comme si toutes les années étaient effacées», a raconté Thomas Groves au journal «Times». «Tous nos anciens sentiments ont été ravivés». Le mariage est fixé pour le 25 novembre. (ats, afp)

Assaut de la neige dans les Alpes suisses Cols bouclés!



Une offensive de l'hiver quelque peu prématurée a provoqué en début de semaine d'importantes chutes de neige dans les Alpes. Conséquence de cette offensive hivernale précoce, de nombreux cols alpins sont temporairement fermés.

Hier, il était interdit de franchir la Furka, le Klausen, le Susten, le Grimsel et le Nufenen. La Flucla n'était praticable qu'avec des chaînes.

Les premiers bonhommes de neige ont été modelés. (ap/photo Keystone-Ritler)

Deux mille cinq cents hectares détruits en Espagne Les feux de forêt frappent

L'incendie le plus important de l'été en Espagne fait rage depuis dimanche dans la province de Tarragone (centre-est). Le feu avait déjà ravagé 2500 hectares hier, a indiqué le gouvernement régional.

L'incendie s'est propagé très rapidement en raison d'un vent violent. L'extinction du feu est

ralentie par l'accès difficile du terrain. Lundi soir, les pompiers avaient réussi à contrôler un des fronts, celui du sud-est, qui menaçait la ville de El Perello. Mais le front en direction du sud-ouest était toujours actif hier.

Huit hélicoptères, trois hydravions, deux avionnettes, une cinquantaine de camions, et 250 pompiers tentaient de circonscire l'incendie. Celui-ci a débu-

té dimanche dans la Sierra de Cardo.

D'autre part, de multiples petits incendies de forêts en Galicie (350 au total) ont obligé les autorités à l'évacuation de logements dans quatre localités de cette région du nord-ouest de l'Espagne. Six hydravions et deux DC7 tentaient de venir à bout de ces feux de forêt. (ats, afp)

Etats-Unis: mère condamnée au tribunal «Speak english!»

Un juge du Texas a ordonné à une mère d'origine mexicaine de parler à sa fille de 5 ans en anglais, a-t-on appris lundi de source judiciaire. L'usage exclusif de l'espagnol à la maison constituait à ses yeux un mauvais traitement.

«Si elle entre à l'école avec les autres enfants et ne peut pas parler la langue que les instituteurs et autres enfants parlent, alors qu'elle est une citoyenne américaine à part entière, vous maltraitez cette enfant et vous la

reléguez à la position de servante», a estimé le juge Samuel Kiser.

La mère, Marta Laureano, née et élevée au Mexique, parle l'anglais couramment. Elle souhaitait toutefois parler à sa fille en espagnol afin que l'enfant, qui va à la crèche, apprenne deux langues. L'affaire avait débuté avec une demande de visite de la part du père, Timothy Garcia, qui avait affirmé être le seul à apprendre l'anglais à la fillette. (ats, afp)

Fusée Ariane

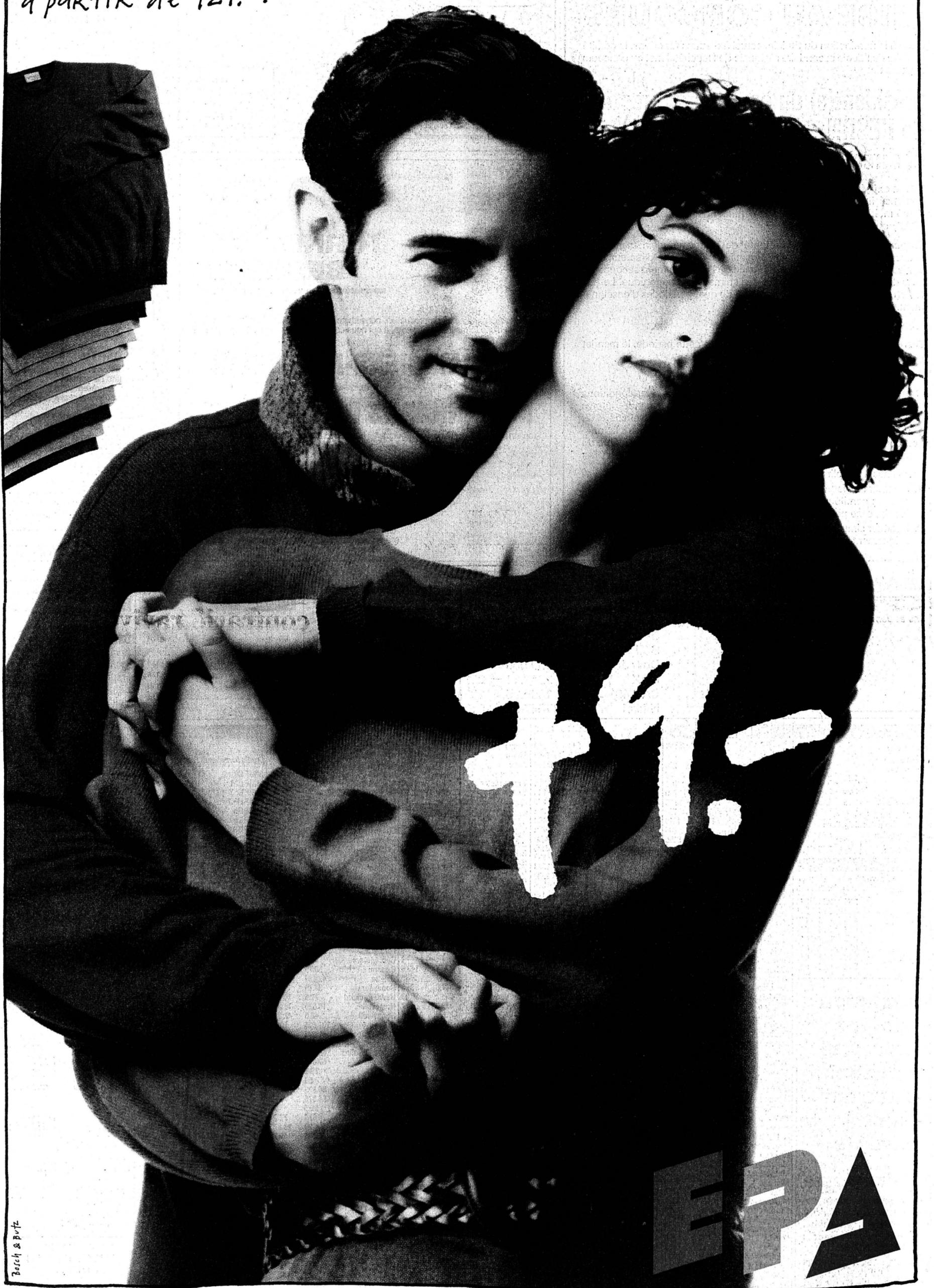
Succès

N-Star A, satellite de télécommunications japonais, a été placé sur orbite de transfert géostationnaire par la fusée Ariane hier.

Le décollage du lanceur européen, depuis la base de Kourou en Guyanne française, est intervenu à 3 h 41 heure locale (8 h 41 suisse), 21 minutes avant la mise en orbite du satellite.

Pour mener à bien cette 77e mission, la septième de l'année 1995, Arianespace utilisait une Ariane 4 équipée de quatre propulseurs d'appoint. (ap)

Des cachemires à des prix doux comme de la soie. Soie/cachemire en 12 coloris à partir de 79.-. 100% cachemire, doublefil, divers modèles à partir de 129.-.



Boch & Pütz

ERA

La sensation de qualité.

144-729165

OFFRES D'EMPLOI



ÉCOLE SECONDAIRE
RÉGIONALE
DE NEUCHÂTEL

MISE AU CONCOURS

Suite à la nomination du titulaire actuel à d'autres fonctions, le comité scolaire de l'Ecole secondaire régionale de Neuchâtel met au concours le poste de

président(e) du comité de direction
de l'ESRN
et directeur(trice) du centre du Mail

Titres exigés: certificat pédagogique, brevet pour l'enseignement des branches littéraires et scientifiques dans les écoles secondaires du degré inférieur (BESI), licence et certificat d'aptitudes pédagogiques (CAP) ou titres équivalents.

Exigences particulières: volonté de s'engager pleinement dans la mission confiée; personnalité dynamique; qualité de directeur, d'organisateur, de gestionnaire; expérience de l'enseignement secondaire; sens des contacts humains; goût de l'animation pédagogique. Le (la) futur(e) directeur(trice) sera chargé(e) de quatre périodes d'enseignement.

Obligations et traitement: légaux.

Durée du mandat: douze ans. Au terme de cette période, le mandat peut être reconduit.

Entrée en fonction: 1er janvier 1996.

Conditions de postulation: les cahiers des charges et les conditions sont à disposition des personnes intéressées, sur demande, auprès de l'administration ESRN, case postale 1636, 2002 Neuchâtel 2, ☎ 038/24 77 14. Au surplus, tous renseignements concernant la fonction peuvent être obtenus auprès de Mme M.-C. Hertig, présidente du comité scolaire, Saars 11, 2000 Neuchâtel, ☎ 038/24 12 63.

Formalités à remplir jusqu'au 16 septembre 1995:

1. adresser une lettre de candidature avec curriculum vitae et copies de titres à: comité scolaire de l'ESRN, par sa présidente Mme M.-C. Hertig, case postale 1636, 2002 Neuchâtel 2
2. informer simultanément de l'avis de candidature le Service de l'enseignement secondaire, Espace 1, 2302 La Chaux-de-Fonds

28-26985

Une fabrication de votre région, artisanale et écologique.

Bon écoulement et bonnes conditions.

AIMERIEZ-VOUS VENDRE LE PREMIER LIT NATUREL SUISSE? NOUS CHERCHONS DES REVENDEURS!

Intéressés s'adresser à:

Reto Gyax
rte principale 33
2572 Sutz
Tel. 032 57 10 16
Fax 032 57 10 26

HUSLER NEST TRADE-MARK ORIGINAL SWISS
Le lit naturel suisse

296-719760

TORNOS BECHLER

Pour nos départements de production, nous cherchons du personnel au bénéfice d'un CFC ou d'une formation équivalente, à qui nous confierons des places intéressantes et variées en tant que

MÉCANICIENS-MONTEURS
et
MÉCANICIENS DE MACHINES

(option technique de fabrication, pour travail à l'équipe sur machines CNC).

Adressées au Service du personnel de TORNOS-BECHLER SA, CH-2740 Moutier (Suisse), vos offres de service, accompagnées des documents usuels, seront traitées avec la rapidité et la discrétion qui conviennent. Tél. 032 944 261.

160-16003/4x4

ADIA

039/23 63 83
31, AV. LÉOPOLD-ROBERT
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Nous engageons
POLISSEUR expérimenté
qui aura la fonction de chef d'atelier.

Bonnes prestations salariales à personne capable.
P. Blaser attend votre appel.

Restaurant à La Chaux-de-Fonds, près de la gare, cherche pour tout de suite ou à convenir:

un aide de cuisine
sachant travailler seul

une sommelière
Sans permis s'abstenir
☎ 077/37 70 69
pour prendre rendez-vous 132-775175

Notre société, implantée sur tout le territoire suisse, vous propose différents postes d'activité dans votre région en qualité

DE COLLABORATRICE AU SERVICE EXTERNE

Conditions:
- facilité de contact
- bonne présentation
- posséder un permis de conduire
- Suisse ou permis C

Avantages:
- garantie d'emploi
- activités stables, variées et intéressantes
- excellentes conditions de rémunération
- salaire fixe

N'hésitez pas à nous contacter au ☎ 038/21 15 81 pour prendre rendez-vous avec notre responsable. 22-329671

Publicité intensive, Publicité par annonces

Swiss Market Index

Indices

| | | |
|-----------|----------|----------|
| SPI | 1899.85 | 1899.54 |
| SMI | 2883.30 | 2887.30 |
| Dow Jones | 4594.00 | 4608.44 |
| DAX | 2241.11 | 2231.63 |
| CAC 40 | 1890.05 | 1899.51 |
| Nikkei | 17847.30 | 18135.20 |

Dollar US

Billets

| | Achat | Vente |
|------------|-------|-------|
| USA | 1.18 | 1.26 |
| Angleterre | 1.81 | 1.93 |
| Allemagne | 81 | 83.5 |
| France | 23.4 | 24.9 |
| Belgique | 3.85 | 4.15 |
| Hollande | 72.5 | 75.5 |
| Italie | 0.072 | 0.079 |
| Autriche | 11.4 | 12 |
| Portugal | 0.74 | 0.84 |
| Espagne | 0.91 | 1.03 |
| Canada | 0.85 | 0.95 |
| Japon | 1.19 | 1.29 |

Devises

Devises jusqu'à Fr. 50'000.-

| | Achat | Vente |
|------------|--------|--------|
| USA | 1.193 | 1.227 |
| Angleterre | 1.847 | 1.899 |
| Allemagne | 81.57 | 83.27 |
| France | 23.63 | 24.13 |
| Belgique | 3.97 | 4.05 |
| Hollande | 72.77 | 74.37 |
| Italie | 0.073 | 0.075 |
| Autriche | 11.6 | 11.84 |
| Portugal | 0.7805 | 0.8055 |
| Espagne | 0.948 | 0.978 |
| Canada | 0.891 | 0.915 |
| Japon | 1.231 | 1.265 |
| ECU | 1.5275 | 1.5595 |

Taux d'intérêts suisses

| | 3 mois | 6 mois | 12 mois |
|---|--------|--------|---------|
| Crédit Suisse | | | |
| Comptes à terme de Fr. 100'000.- à Fr. 500'000.- | 2.12 | 2.25 | 2.50 |
| Oblig. de caisse | 3.75 | 4.25 | 4.50 |
| Banque Nationale Suisse | | | |
| Rendement moyen des obligations de la Confédération | 4.44 | 4.45 | |
| Taux Lombard | 5.25 | 5.12 | |

Bourse suisse

| | 28/08 | 29/08 |
|------------------|--------|-------|
| Adia p | 223 | 220 |
| Agie n | 88 | 88 |
| Alusuisse p | 801 | 817 |
| Alusuisse n | 804 | 820 |
| Amgold C.S. | 108.75 | 108.5 |
| Banque Coop | 720 | 730 |
| Ares Sersono | 720 | 730 |
| Ascom p | 1320 | 1310 |
| Attisolz n | 890 | 885 |
| Banque Coop | 835d | 835d |
| Bâloise n | 2440 | 2445 |
| Baer Holding p | 1260 | 1250 |
| BB Biotech | 2660 | 2600 |
| BBC p | 1274 | 1265 |
| BK Vision p | 1246 | 1245 |
| Bobst p | 1890 | 1860 |
| Buehrle p | 98 | 94.25 |
| Cementia | 550d | 550 |
| CFN | 490d | 490d |
| Ciba-Geigy n | 869 | 864 |
| Ciba-Geigy p | 871 | 865 |
| Clariant n | 381 | 375 |
| Cortaillo p | 370 | 370f |
| CS Holding n | 100 | 99 |
| Electrowatt p | 343 | 346 |
| Elco Loser n | 450 | 463 |
| EMS Chemie p | 5060 | 5030 |
| Fischer p | 1530 | 1530 |
| Fischer n | 290d | 290d |
| Forbo n | 515 | 522 |
| Fotolabo p | 363 | 360 |
| Galenica n | 372 | 375 |
| Hero p | 562 | 562 |
| Hero n | 140.5t | 140 |
| Hilti bp | 1035 | 1035 |
| Holderbank p | 932 | 933 |
| Immuno | 615 | 605 |
| Interdiscout bp | 130 | 128.5 |
| Interdiscout p | 1295 | 1270 |
| Jelmoli p | 581 | 570 |
| Kuoni N | 1850 | 1850 |
| Landis & Gyr n | 734 | 735 |
| Lindt Sprüngli p | 19300d | 19300 |
| Logitech n | 112 | 112 |
| Merck | 917 | 917 |
| Mercurie n | 294 | 294 |
| Michelin | 576 | 580 |
| Motor Col. | 2015 | 1975 |
| Mövenpick p | 400 | 390a |
| Nestlé n | 1225 | 1227 |
| Pargesa Holding | 1440d | 1480 |
| Pharmavision p | 5280 | 5270 |
| Phonak | 820 | 835 |
| Pirelli p | 162 | 162 |
| Publicitas bp | 1100 | 1070d |
| Publicitas n | 1200d | 1210 |
| Rentch Walter | 180 | 180 |
| Réassurance n | 940 | 948 |
| Réassurance p | 938 | 948 |
| Richemont | 1460 | 1435 |

Avant bourse

| | 28/08 | 29/08 |
|------------------|--------|---------|
| Rieter n | 348 | 343 |
| Roche bp | 7970 | 7990 |
| Roche p | 13700 | 13700 |
| Rorento C.S. | 66d | 66 |
| Royal Dutch C.S. | 145t | 144.25a |
| Sandoz n | 840 | 845 |
| Sandoz p | 851 | 855 |
| Saurer n | 406 | 395 |
| SBSI bp | 340d | 340d |
| SBS n | 202.5 | 202.5t |
| SBS p | 404 | 404t |
| Schindler p | 6450 | 6350 |
| Schindler bp | 1002 | 998 |
| Sibra N | 198d | 197d |
| SIG P | 2800a | 2630 |
| Sika n | 329 | 325 |
| Sika p | 56 | 56t |
| SMH p | 830 | 830 |
| SMH n | 174.25 | 173 |
| Sulzer bp | 700 | 691 |
| Sulzer p | 720 | 715 |
| Surveillance n | 380d | 386d |
| Surveillance p | 2135 | 2145 |
| Swissair n | 792 | 765 |
| Swissair bj | 134d | 134d |
| UBS n | 225 | 225 |
| UBS p | 1060 | 1062 |
| Von Roll p | 27.75t | 27.5 |
| Winterthur n | 712 | 710 |
| Winterthur p | 726 | 722 |
| Zurich n | 300 | 303 |

Amsterdam (HFL)

| | 28/08 | 29/08 |
|-------------|-------|-------|
| ABN Amro | 64 | 63.5 |
| Akzo | 199.9 | 196.5 |
| Royal Dutch | 197.4 | 196.1 |
| Unilever | 203.3 | 203.2 |

Tokyo (Yen)

| | 28/08 | 29/08 |
|------------------|-------|-------|
| Canon | 1750 | 1770 |
| Daiwa Sec. | 1220 | 1260 |
| Fuji Bank | 2060 | 2060 |
| Hitachi | 1020 | 1050 |
| Honda | 1680 | 1690 |
| Mitsubishi el | 930 | 940 |
| Mitsubishi Heavy | 695 | 700 |
| Mitsubishi Bank | 1990 | 2020 |
| Mitsui Co | 745 | 753 |
| NEC | 1230 | 1250 |
| Nippon Oil | 550 | 558 |
| Nissan Motor | 744 | 757 |
| Nomura sec | 1900 | 1930 |

Paris (FF)

| | 28/08 | 29/08 |
|-----------------|-------|-------|
| AGF | 134.9 | 132.9 |
| Alcatel | 498.2 | 502 |
| BSN | 838 | 840 |
| CCF | 131.3 | 133.9 |
| Euro Disneyland | 15.75 | 15.7 |
| Eurotunnel | 13.2 | 13.4 |
| Gener. des Eaux | 537 | 545 |
| L'Oréal | 1260 | 1275 |
| Lafarge | 378.2 | 383.8 |
| Total | 304 | 305.8 |

New York (SUS)

| | 28/08 | 29/08 |
|----------------|--------|--------|
| Abbot | 38.25 | 38.625 |
| Am Medical | 27.875 | 27.625 |
| Amexco | 40.5 | 40.375 |
| Amoco | 63.375 | 63.5 |
| Apple Computer | 43 | 43.125 |

Londres (ESTG)

| | 28/08 | 29/08 |
|------------------|---------|---------|
| Angold | - | - |
| Anglo AM | 34.3125 | 34.3125 |
| B.A.T. | 5.085 | 5.085 |
| British Petrol. | 4.84 | 4.84 |
| British Telecom. | 4.06 | 4.06 |
| BTR | 3.39 | 3.39 |
| Cable & Wir. | 4.26 | 4.26 |
| Cadbury | 4.95 | 4.95 |
| De Beers P | 16.35U | 16.35U |
| Glaxo | 7.68 | 7.68 |
| Grand Metrop. | 4.1 | 4.1 |
| Hanson | 2.175 | 2.175 |
| ICI | 7.75 | 7.75 |

Frankfurt (DM)

| | 28/08 | 29/08 |
|-----------------|-------|--------|
| AEG | 144 | 143.5 |
| Allianz N | 2647 | 2635 |
| BASF | 327.8 | 326.5 |
| Bay. Vereinsbk. | 39.92 | 39.93 |
| Bayer | 379.8 | 377 |
| BMW | 815.5 | 814.5d |
| Commerzbank | 335 | 335 |
| Daimler Benz | 724 | 724 |
| Deussa | 464 | 468d |
| Deutsche Bank | 67.62 | 67.41 |
| Dresdner Bank | 38.87 | 38.72 |
| Hoechst | 354.3 | 351.9 |
| MAN | 408of | 405.5 |
| Mannesmann | 471.5 | 461.4 |
| Siemens | 746.8 | 744.2 |
| VEBA I | 56.13 | 55.91 |
| VW | 449.8 | 450.2 |

FERME

| | 28/08 | 29/08 |
|--------------------|---------|---------|
| Atlantic Richfield | 110.125 | 110 |
| ATT | 54.75 | 55.375 |
| Avon | 70.375 | 70.375 |
| Baxter | 38.5 | 38.875 |
| Black & Decker | 31.625 | 32 |
| Boeing | 63.75 | 64 |
| Bristol-Myers | 68.875 | 68.875 |
| Can Pacific | 17 | 16.875 |
| Caterpillar | 65.375 | 67 |
| Chase Manh. | 59.625 | 59 |
| Chevron Corp. | 48.125 | 48.375 |
| Citicorp | 66.5 | 66.375 |
| Coca-Cola | 64.625 | 64.625 |
| Colgate | 67.25 | 67.625 |
| Compaq Comput | 46.375 | 46.125 |
| Data General | 10 | 9.875 |
| Digital | 39.25 | 39 |
| Dow Chemical | 74.375 | 74.5 |
| Dupont | 64.75 | 64.375 |
| Eastman Kodak | 57.75 | 58.125 |
| Exxon | 68.875 | 68.75 |
| Fluor | 57.375 | 58.75 |
| Ford | 29.125 | 30.125 |
| Gen. Motors | 45.5 | 47.25 |
| General Electric | 58.75 | 58.875 |
| Gillette | 42.125 | 41.75 |
| Goodyear | 38.75 | 39 |
| Hewl.-Packard | 77.5 | 76.875 |
| Homestake | 16.625 | 16.375 |
| Honeywell | 43.5 | 43.5 |
| IBM | 101.625 | 102.5 |
| Intern. Paper | 81.625 | 82.375 |
| ITT | 119.875 | 119.375 |
| Johns. & Johns. | 68.875 | 69 |
| Kellogg | 67.875 | 67.5 |
| Lilly Eli | 79.5 | 79.625 |
| Merck | 50 | 49.875 |
| Merrill Lynch | 56.875 | 56.625 |
| MMM | 54.375 | 54.5 |
| Mobil Corp. | 95.5 | 95 |
| Motorola | 70.875 | 72.75 |
| Pacific Gas & El. | 29 | 28.875 |
| Pepsico | 45.375 | 45.25 |
| Phillip Morris | 74.625 | 75.5 |
| Procter & Gamb. | 69.25 | 69.5 |
| Ralston Purina | 52 | 51.875 |
| Schlumberger | 61.375 | 62.5 |
| Scott Paper | 47 | 46.875 |
| Sears Roebuck | 34.25 | 32.875 |
| Texaco | 64.375 | 64.375 |
| Texas Instr. | 70.875 | 73 |
| Time Warner | 43 | 42.375 |
| UAL | 155.875 | 153.375 |
| Unisys | 8.125 | 8.125 |
| Walt Disney | 56.5 | 56.375 |
| WMX | 29.5 | 29.5 |
| Westinghouse | 13.625 | 13.625 |
| Woolworthhouse | 13.125 | 13 |
| Xerox | 123.375 | 122.625 |
| Zenith | 8.5 | 8.375 |

Fonds de placements

| | 28/08 | 29/08 |
|------------------|----------|----------|
| MMF CS | 1395.75r | 1395.76e |
| MMF DM | 1851.14r | 1851.15e |
| MMF Ecu | 1483.76r | 1483.77e |
| MMF FF | 6609.96r | 6609.97e |
| MMF Flh | 1268.54r | 1268.55e |
| MMF Sfr | 6082.65r | 6082.66e |
| MMF US | 1908.82r | 1908.83e |
| S+M C Sz Sfr | 224.9r | 224.9e |
| Eq Fd Em M | 1041.18r | 1041.19e |
| Eq Fd LA US | 842.13r | 842.14e |
| Eq Fd C E DM | 910.36r | 910.37e |
| Eq Fd C USA | 1247.89r | 1247.89e |
| Cap 1997 DM | 1879.08r | 1879.09e |
| Cap 2000 DM | 1559.55r | 1559.56e |
| Cap 2000 Sfr | 1659.44r | 1659.45e |
| B Fd DM B | 1509.79r | 1509.9e |
| B Fd FF B | 1114.57r | 1114.58e |
| B Fd £ B | 792.81r | 792.81e |
| B Fd CS B | 1272.45r | 1272.46e |
| CS Pf Inc Sfr A | 985.44r | 985.45e |
| CS Pf Inc Sfr B | 1053.83r | 1053.84e |
| CS Pf Bld Sfr | 1036.37r | 1036.38e |
| CS Pf Grwth Sfr | 972.52r | 972.53e |
| CS E Blue-Ch a | 218.58r | 218.59e |
| CS E Blue-Ch b | 231.29r | 231.3e |
| CS Germ F a | 191.63r | 191.64e |
| CS Germ F b | 205.49r | 205.5e |
| CS Ecu Val Sfr | 145.13r | 145.14e |
| CS Jap Megat | 192.69r | 192.7e |
| CS Tiger F Sfr</ | | |

Football - Première ligue: première défaite du FCC

Coup de froid

● LA CHAUX-DE-FONDS - FRIBOURG 0-2 (0-0)

A l'image du temps plus que frisquet qui régnait hier soir dans la région, un coup de froid, moral celui-là, s'est abattu sur la Charrière. L'euphorie née dans les rangs chauds-de-fonniers après la magnifique victoire de samedi à Bâle n'a pas duré longtemps. Le soufflé est, en effet, vite retombé puisque sur ses terres, le FCC a essuyé sa première défaite de la saison face à Fribourg. Un revers tout sauf déshonorant si l'on tient en compte la force de l'adversaire, mais tout de même évitable et amer compte tenu du déroulement de la partie.

Par
Julian CERVIÑO

«On ne va pas tout remettre en question après cette défaite» lançait Lino Mantoan qui, d'entrée, tentait de calmer le jeu. «Bien sûr, nous avons dominé pendant toute la deuxième mi-temps, mais nous ne sommes pas parvenus à exploiter nos occasions. Il faut bien reconnaître que Fribourg nous était supérieur dans la circulation du ballon et il n'y a pas de honte à s'incliner face à un tel adversaire.» Que non, même si quand on prétend vouloir jouer les premiers rôles...

Il n'en reste pas moins que - et ce n'est pas le moindre mérite des coéquipiers d'Angelucci - les «jaune et bleu», qui étreignaient hier un superbe nouvel équipement, ont longtemps mis les «Pingouins» sous l'été noir en deuxième mi-temps après avoir fait à peu près jeu égal en première période. Simplement, malgré une bonne volonté certaine, les Chaux-de-Fonniers se sont montrés beaucoup moins incisifs que leurs rivaux.

D'abord parce que la circulation du ballon dans les rangs fribourgeois était autrement plus fluide et rapide que la manœuvre souvent maladroite et laborieuse du FCC. Puis, malgré une certaine tendance à se compliquer trop la vie, les visiteurs se sont montrés plus dangereux devant les buts.

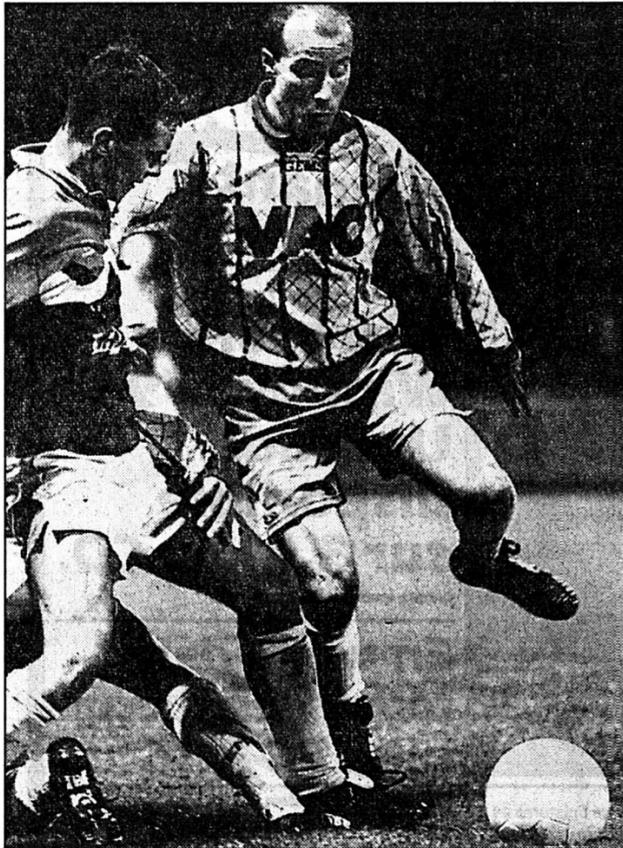
LES MÊMES, MAIS...

Les occasions les plus nettes ont ainsi échu à la troupe de St-Léonard qui avait également fait souffrir et plier le Locle samedi. «J'avais assisté à ce match et je savais parfaitement ce qui nous attendait, expliquait Lino Mantoan. J'avais prévenu l'équipe, mais au bout du compte nous avons dû nous incliner.»

Encore une fois, plus que le score en lui-même, c'est la façon qui laisse un certain goût amer aux supporters chauds-de-fonniers car les deux contre-attaques qui ont permis à Fribourg de faire pencher la balance en fin de partie ont toutes deux été favorisées par des erreurs des «jaune et bleu». «C'est vrai, reprenait Lino Mantoan, mais je ne veux pas mettre la faute sur tel ou tel joueur. Je constate simplement que j'ai fait jouer pratiquement les mêmes gars que samedi, certes dans des positions différentes à cause de l'absence de Guerrero, et que nous n'avons pas réussi à marquer. A partir de là, je crois qu'il ne faut pas trop dramatiser.» D'accord, ça ira pour cette fois...

UN PROBLÈME

Il n'en reste pas moins que cela ne saurait estomper le problème que connaissent les Chaux-de-Fonniers en attaque où il manque un centre-avant capable de faire la différence. Incontestablement, cet homme n'est pas le Marocain Rachid Lamghary, bien discret contre Fribourg, que le mentor de La Charrière n'a pas hésité à remplacer à la mi-temps par Marchini. «Aujourd'hui, il a évolué à son poste et vous avez vu ce qu'il a fait» glissait Lino Mantoan. Les jours du Maghrébin au FCC semblent donc comptés et il va falloir que les dirigeants se remettent en chasse pour trouver un digne successeur à Mladen Stevic.



Jaquet - Guede

Les Chaux-de-Fonniers y ont mis du cœur, mais ça n'a pas suffi. (Impar-Galley)

En attendant, espérons que les potes d'Angelucci sauront retrouver un certain allant d'ici à samedi avant leur déplacement

en terres rhénanes pour le compte de la Coupe de Suisse. Un match qu'il s'agira de ne pas brader... J.C.

La Charrière: 220 spectateurs. Arbitre: M. Daina (Lausanne).

Buts: 80e P. Jenny 0-1. 83e M. Corminboeuf 0-2.

La Chaux-de-Fonds: Enrico; Meyer; Angelucci, Aubry, De Pianté; Gigandet, Guede, Otero, Lamghary (46e Marchini); Pittet, De Franceschi (63e Verzola).

Fribourg: Martinez; Jaquet, Bourquenoud, De Freitas; Odin, Caluwaerts, Caligiuri (68e Roulin), Meuwly; Raigo-

so (61e P. Jenny), F. Gorminboeuf (81e M. Corminboeuf). Notes: temps frais et humide. Pelouse en bon état. Le coup d'envoi est donné par Antoine Galle honoré pour sa trente et unième année d'activité au sein du FCC. La Chaux-de-Fonds joue sans Guerrero (blessé). Avertissements à Descloux (48e faute grossière), Otero (57e jeu dur) et Marchini (65e antijeu). Envois sur les montants de Raigo (13e et 20e). Coups de coin: 5-6 (1-4).

À L'AFFICHE

LNA

Hier soir

● AARAU - BÂLE 2-0 (1-0)

Brügglifeld: 6800 spectateurs.

Arbitre: M. Philippoz (Sion).

Buts: 24e Markovic 1-0. 91e Allenspach 2-0.

Aarau: Hilfiker; Bader, Pavlicevic, Studer, Christ; Markovic, Wyss, Saibene, Senn (77e Kilian); Ratinho (88e Allenspach), Kirik (63e Wiederkehr).

Bâle: Huber; Olsen; Tabakovic, Walker; Ceccaroni, Meier (46e Yakin), Moro, Sutter; Okolosi (80e Douimi), Rey, Smajic.

Ce soir

19.30 Lausanne - Grasshopper

20.00 Saint-Gall - NE Xamax

Young-Boys - Lucerne

Zurich - Servette

20.30 Lugano - Sion

| | | | | | | | |
|----------------|---|---|---|---|----|----|----|
| 1. Sion | 7 | 5 | 0 | 2 | 8 | 7 | 15 |
| 2. Bâle | 8 | 4 | 1 | 3 | 10 | 8 | 13 |
| 3. St-Gall | 7 | 3 | 3 | 1 | 12 | 5 | 12 |
| 4. NE Xamax | 7 | 4 | 0 | 3 | 12 | 8 | 12 |
| 5. Grasshopper | 5 | 3 | 1 | 1 | 11 | 4 | 10 |
| 6. Lucerne | 7 | 3 | 1 | 3 | 9 | 12 | 10 |
| 7. Lausanne | 7 | 2 | 3 | 2 | 9 | 6 | 9 |
| 8. Servette | 7 | 2 | 3 | 2 | 11 | 8 | 9 |

9. Young Boys 7 2 3 2 6 7 9

10. Lugano 6 2 1 3 6 10 7

11. Aarau 7 2 1 4 7 11 7

12. FC Zurich 7 0 1 6 2 17 1

LNB

Ce soir

20.00 Baden - Delémont

Naters - Chiasso

Kriens - Soleure

Schaffhouse - Wil

Winterthur - Etoile Carouge

20.30 Locarno - Yverdon

1. Delémont 7 5 1 1 15 8 16

2. Schaffhouse 7 4 2 1 11 5 14

3. Winterthur 7 4 1 2 8 6 13

4. Baden 7 4 1 2 9 7 13

5. Kriens 7 4 0 3 13 8 12

6. Carouge 7 3 2 2 9 10 11

7. Yverdon 7 3 1 3 10 6 10

8. Soleure 7 2 2 3 8 10 8

9. Chiasso 7 1 3 3 2 6 6

10. Wil 7 1 2 4 5 11 5

11. Naters 7 1 2 4 3 12 5

12. Locarno 7 1 1 5 5 9 4

PREMIÈRE LIGUE, groupe 2

Hier soir

La Chaux-de-Fonds - Fribourg 0-2

Ce soir

18.00 Thone - Granges.

18.30 Münsingen - Colombier.

20.00 Le Locle - Bümpliz.

Serrières - Lyss.

Bienne - Riehen.

Concordia - Old Boys.

1. Serrières 2 2 0 0 4 2 6

2. Fribourg 3 2 0 1 4 1 6

3. Colombier 2 1 1 0 4 0 4

4. Thone 2 1 1 0 5 2 4

5. Bienne 2 1 1 0 2 1 4

6. Chx-de-Fds 3 1 1 1 5 2 4

7. Münsingen 2 1 0 1 4 3 3

8. Granges 2 1 0 1 3 6 3

9. Lyss 2 0 2 0 3 3 2

10. Riehen 2 0 1 1 3 4 1

11. Bümpliz 2 0 1 1 1 2 1

12. Le Locle 2 0 1 1 2 4 1

13. Old Boys 2 0 1 1 2 7 1

14. Concordia 2 0 0 2 2 7 0

BRÈVES

Football

Locarno limoge son entraîneur

Locarno change d'entraîneur: Roberto Chiappa (44 ans), en fonction depuis le mois d'avril seulement, a été prié de laisser sa place à l'Allemand Paul Schönwetter (37 ans). Locarno occupe la dernière place du classement de LNB depuis sa défaite à domicile contre Chiasso (0-1) samedi dernier.

Vogts convoque Klinsmann

L'international allemand du Bayern Munich, Jürgen Klinsmann (31 ans), qui s'était partiellement déchiré un tendon de la cheville droite il y a deux semaines lors de la première journée du championnat de Bundesliga face à Hambourg, a été convoqué par le sélectionneur national Berti Vogts en prévision de la rencontre Allemagne - Géorgie, comptant pour les éliminatoires de l'Euro 96 (groupe 7), du 6 septembre prochain à Nuremberg.

Nemecek retenu

Le sélectionneur tchèque, Dusan Uhrin, a retenu dix-sept joueurs - dont le Servettien Vaclav Nemecek - pour le match qui opposera, le 6 septembre prochain à Prague, la République tchèque à la Norvège dans le cadre du groupe 5 des éliminatoires de l'Euro 96.

Automobilisme

Schumacher fait appel

Le champion du monde allemand de Formule 1, Michael Schumacher, a annoncé à Berlin avoir interjeté l'appel de la sanction prise à son encontre (suspension d'un Grand Prix avec sursis et mise à l'épreuve pour quatre Grand Prix) après sa victoire dans le Grand Prix de Belgique, le week-end dernier.

Divers

Universiades: Monachon à la trappe

Le jurassien Raphaël Monachon a été éliminé lors des repêchages du 110 m haies des Universiades d'été à Fukuoka, en courant la distance en 14'22 (14'17 en séries). De son côté, la Genevoise Isabelle Pentucci a remporté la médaille de bronze à l'épée à l'Universiade d'été de Fukuoka, au Japon, après s'être inclinée 15-11 en demi-finale face à l'Allemande Katja Nass.

Le coup de fil aux entraîneurs

Des séries positives à poursuivre

En déplacement à Saint-Gall face à la révélation de ce début de championnat, NE Xamax tentera de poursuivre sa série positive à l'extérieur, après l'important succès glané à Zurich. Une dynamique de succès que tenteront également de poursuivre les SR Delémont, Serrières et Colombier.

A l'Espenmoos, Gilbert Gress pourra compter sur un effectif quasi complet, seul manquera à l'appel Andrian Kunz. Largement défait la saison dernière en terre saint-galloise (réd: 4-0), Gilbert Gress se méfie très sérieusement de la troupe à Rappolder. «J'ai visionné notre adversaire à Lucerne samedi dernier et j'ai vu une équipe composée d'excellents techniciens comme Milton et B. Sutter et pratiquant un excellent football.» Face aux Brodeurs, Gress espérera observer «des joueurs aussi agressifs et volontaires, qu'à Zurich». Début de réponse dès 20 h.

NOUVEAU CHOC POUR LES SRD

Vainqueurs samedi des Hauts-Valaisans de Naters, les SR Delémont tenteront, via un excellent résultat à Baden, «de conforter leur place de leader et de créer un écart d'envergure

avec leurs poursuivants immédiats». Pour cette rencontre en terre argovienne, Roger Läubli enregistre le réjouissant retour de Vukic. L'ex-Yougoslave devrait être aligné d'entrée par l'homme fort de la Blancherie. En fin de compte, seul manquera à Baden, Daniel Dominé, toujours en Afrique.

LE LOCLE EN APPEL

Privé d'une multitude de joueurs, soit Vacarro, Roxo, Nussbaum, Baroffio et Vallat lui-même, le FC Le Locle tentera face à Bümpliz, d'effacer son revers concédé à Fribourg. Si Pascal Vallat se méfie de cette formation bernoise, «agressive et jouant principalement le contre, grâce à deux véloces attaquants, dont Benhaky», l'entraîneur des Jeanneret et ses hommes mettront néanmoins tout en œuvre pour l'emporter. «Avec ce championnat où la victoire vaut trois points, le succès à domicile est primordial. Nous ferons donc tout pour bousculer nos adversaires, en prenant résolument la direction des opérations.»

JAMAIS DEUX SANS TROIS

Unique formation du groupe 2 ayant réalisé le plein de points en ce début de championnat,

Serrières espère poursuivre sa série, ce soir, en accueillant Lyss. «Je me méfie grandement des Bernois, ce seront sans doute de solides adversaires, contre lesquels il sera difficile de manœuvrer», prévient un Pascal Bassi, qui espère observer un état d'esprit conquérant comparable à celui observé à Riehen, dimanche dernier.

Pour cette rencontre, Bassi devra une nouvelle fois se passer des services de Maradan, Vega (pubalgie) et Ribeiro (raisons professionnelles).

MAYER ABSENT

En déplacement à Münsingen, le FC Colombier tentera de glaner un troisième résultat positif. Face à l'un des finalistes de la saison passée, Robert Lüthi devra se passer de Mayer, Aloé, Manai et Pirazzi (tous blessés). Quant à Bello, il est incertain.

L'entraîneur des Chézards se réjouit «du total comptable réussi jusqu'à présent par sa formation (réd: deux matches, quatre points)». Néanmoins Lüthi se méfie de son adversaire du jour. «Münsingen est une équipe solide, basant principalement son jeu sur la combativité». Les Colombins sont donc avertis. F.Z.

Hockey sur glace - FR Gottéron aux Mèlèzes

«On ne sait jamais»

Tout comme l'année dernière à la même époque, le HCC reçoit ce soir FR Gottéron aux Mèlèzes. Sur le coup de 20 heures, Leimgruber et ses potes retrouveront une formation face à laquelle ils s'étaient inclinés de justesse (2-4) en rêvant de réaliser un exploit. Ça promet...

«Ce serait bien de réussir une fois un exploit contre une équipe de LNA.» Sortie de la bouche de Riccardo Fuhrer, cette phrase est significative, les gens du HCC, qui ont affronté à de nombreuses reprises des formations de l'élite du hockey helvétique depuis deux saisons, aimeraient bien en faire trébucher une. «Pour le palmarès du club comme pour l'équipe ce serait très bienvenu, commente le barbu des Mèlèzes. Nous allons donc essayer de nous imposer. Je crois que l'on peut gagner, mais il faudra se livrer à 100% pour y parvenir. On ne sait jamais.»

Une chose est certaine, la rencontre de toute à l'heure s'annonce autrement plus difficile à négocier pour le HCC que celle disputée samedi face à Epinal. «Contre les Français, nous avons fait ce qu'il fallait, mais sans forcément tout donner, indique Riccardo Fuhrer. Nous ne pourrions pas évoluer de la

même façon contre FR Gottéron. Il faudra nous engager plus à fond. La tactique sera également différente. Si contre Epinal, tout comme contre Lausanne, nous nous sommes montrés très entreprenants offensivement, ce soir nous serons, dans un premier temps, un peu plus prudents. Cela ne signifie pas pour autant que nous allons nous cantonner dans notre camp, mais on ne peut pas jouer contre ce genre d'équipe en ouvrant trop le jeu.»

Au-delà du résultat, le mentor chauds-de-fonniers considère que ce match constitue un bon test: «On verra comment réagissent les joueurs après trois semaines de préparation face à un tel adversaire. Au niveau tactique, je pourrais aussi analyser le comportement de certains éléments dans une situation différente.»

Pour ce qui est de FR Gottéron, sachez qu'il se déplacera sans Bykov, qui se remet d'une opération à un bras, mais avec son nouveau Russe Lomakin et l'inamovible Khomutov. Les Fribourgeois, désormais dirigés par le Suédois Larsson, tenteront, eu, de renouer avec la victoire après une série de trois défaites lors du tournoi de Davos. Autrement dit, le HCC ne doit pas s'attendre à des cadeaux. J.C.



Samedi 2 septembre 1995 24e Course de côte cycliste Le Locle - Sommartel

Catégorie cyclosporifs et populaires. Inscriptions sur place: Fr. 15.-

Plusieurs grands noms l'ont gagnée, pourquoi pas vous ?

Dossards dès 13 heures, départs dès 14 h 30 au stade des Jeanneret

Organisation: VC Pédale Locloise

132-775244

DIVERS

FUST COMPUTER FUST

**Livrable dès maintenant
au prix bas FUST!**

**Microsoft
Windows '95
Upgrade
disponible
sur 3.5" ou CD.**

(jusqu'à épuisement du stock)

**En vente dans
toutes les succur-
sales PC-Fust.**

Microsoft
Windows 95
Upgrade
for users of Windows

La Chaux-de-Fonds HYPER-FUST, Bvd des Eplatures 44 039/26 12 22

Bienne HYPER-FUST, Solothurnstr. 122 032/52 16 02

Service de commande par téléphone: 155 56 66
Software-HOT-LINE (Fr. 2.-/minute) 157 50 30

...et dans toutes les succursales

Jelmoli

INNOVATION - AUX ARMOURINS

Aux Armourins, Neuchâtel 038/24 26 74
Innovation, Porrentruy 066/66 80 22
Jelmoli, Bienne 032/23 16 26

CS-228024/64

Publicité intensive, Publicité par annonces

SPECTACLES - LOISIRS

...DU FOOT, C'EST PROMIS!

**Le FC Le Locle
reçoit**

Le Locle - Bümpliz
Mercredi 30 août à 20 heures
Stade des Jeanneret

Les ballons du match sont offerts par:

- Pibomulti SA au Locle
- Hôtel de la Gare au Noirmont

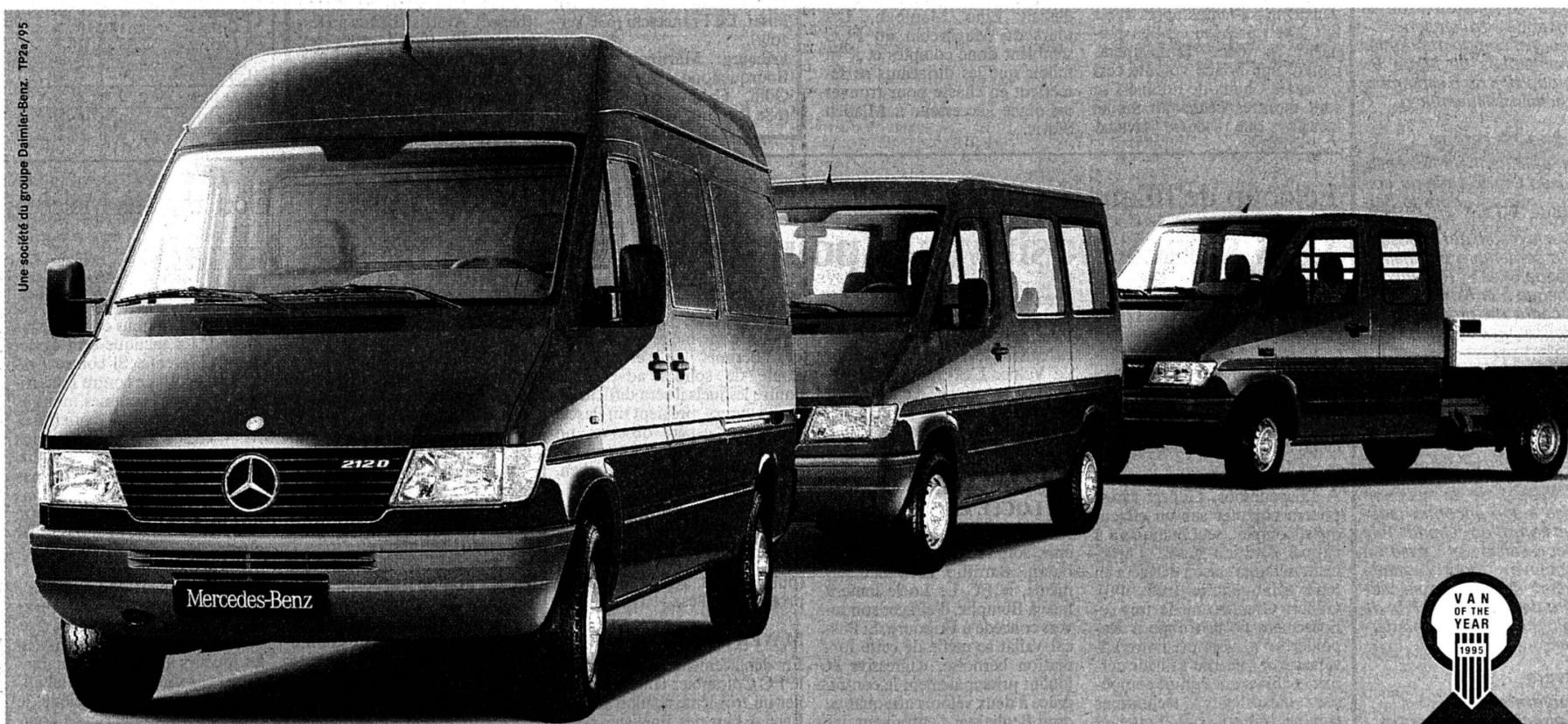
lotto Restaurant Salles pour sociétés Ascot Bar LA CROISEE

ZENITH Sponsor officiel
VAUCHER
SPORT LE LOCLE Fournisseur officiel

L'Impartial **SPORT** Impar

AUTOS - MOTOS - VELOS

Economisez sur le budget, la consommation et même sur les pièces de rechange.



144-730314 Roc

Le Sprinter. La qualité Mercedes au meilleur prix.

L'heure étant aux économies, la consommation n'échappe pas aux réductions. Preuve en est notre Sprinter dans les catégories de poids de 2,8 et 3,5 tonnes. Pour un prix d'achat fort réjouissant, il brille aussi par sa sobriété. Sans pour autant nuire à la puissance de ses moteurs. Outre le très agile groupe essence, c'est surtout le nouveau et musclé diesel de 90 kW



Mercedes-Benz
Véhicules utilitaires

(122 ch) qui retient l'attention (280 Nm à 2'000 tr/min). Ajoutez-y le fait que le Sprinter ne passe que rarement à l'atelier avec ses services tous les 45'000 km et vous aurez assez d'arguments pour convenir d'une course d'essai auprès de votre partenaire véhicules utilitaires Mercedes-Benz. A moins que vous ne préfériez en savoir encore davantage en faxant au 01/730 55 74.

Football - NE Xamax - AS Roma classé match à «risques élevés»

Nouveau coup dur

Les arbitres de NE Xamax -
Le Britannique Ellery sera l'arbitre du match aller des 32es de finales de la Coupe de l'UEFA qui opposera NE Xamax à l'AS Roma à La Maladière le 12 septembre prochain, alors que le Belge Sandra dirigera le match retour, le 26 septembre, au stade olympique de Rome. (si)

BRÈVES

Tennis
L'Allemagne avec Becker
Boris Becker et Michael Stich formeront l'équipe d'Allemagne qui jouera la demi-finale de la Coupe Davis contre la Russie, du 22 au 24 septembre à Moscou, a-t-on appris auprès de la Fédération allemande.

Cyclisme
Verbeken au pouvoir
La sixième étape du Grand Prix Guillaume Tell, Sursee - Sigriswil, courue sur 181 km, a donné à la course un nouveau visage. Le professionnel belge Peter Verbeken, vainqueur au terme de cette fraction comportant deux ascensions et une arrivée au sommet, s'est emparé du maillot de leader, à la veille de l'ultime étape, avec 1" d'avance sur l'Italien Manuel Scopsi.

Hockey sur glace
Match amicaux
GE Servette - Martigny-Vallais 2-3. Zurich - Adler Mannheim 3-0. Davos - Lausanne 7-1. Herisau - Lucerne 7-2. Neuchâtel YS - Aarau 3-2.

TV-SPORTS

- TSR**
22.55 C'est très sport.
- DRS**
22.40 Goal!
- TSI**
23.40 Sportsra.
- SUISSE 4**
12.00 Tennis. US Open.
17.00 Tennis. US Open.
Hingis - Maleeva.
- TF1**
23.05 Patinage artistique.
GP de St-Gervais.
00.25 Formule foot.
- F3**
20.35 Tout le sport.
- ARD**
23.00 Football.
- RAI UNO**
23.10 Mercoledì sport.
- EUROSPORT**
08.30 Aerobic.
09.30 Danse sportive.
10.30 Natation.
12.00 Motors.
14.00 Catch.
15.00 Olympisme.
15.30 Polo.
16.30 Duathlon.
17.00 Triathlon.
17.30 VTT.
18.30 Motocyclisme.
19.00 Formule 1.
19.30 News 1.
20.00 Boxe.
22.00 Formule 1.
22.30 Motocyclisme.
23.00 Automobilisme.

L'UEFA en veut-elle vraiment à NE Xamax? Hier à Nyon, deux responsables de l'organe de Lennart Johansson nous ont confirmé que la rencontre aller du mardi 12 septembre entre NE Xamax et l'AS Roma, comptant pour le premier tour principal de la Coupe de l'UEFA, était cataloguée dans la catégorie des matches à «risques élevés», règlement oblige. A l'annonce de cette nouvelle, Michel Favre, le directeur technique xamaxien, est tombé des nues. Les dirigeants neuchâtelois affirment n'avoir pas connaissance de cette décision qui va pénaliser NE Xamax, principalement au niveau financier, et cela sans que le match en lui-même présente un quelconque risque pour les spectateurs et les joueurs. La capacité de La Maladière sera ramenée à quelque 10.000 places, comme ce fut le cas contre Etoile Rouge Belgrade. Nouveau coup dur.

Par **Gérard STEGMÜLLER**

Vendredi à Genève, sitôt le tirage au sort connu, Gilbert Facchinetti ne croyait pas si bien dire en affirmant «qu'on ne vienne pas cette fois me parler de match à hauts risques».

QUE DIT LE RÈGLEMENT?
Que dit donc le règlement? La huitième édition de la brochure sécurité dans les stades pour tous les matches dans les compétitions de l'UEFA, qui date de

1993 et qui est toujours en vigueur actuellement, stipule que sont considérés comme matches à «risques élevés»:

- 1) Toutes les finales de compétitions interclubs de l'UEFA, demi-finales et quarts de finale de la Coupe des vainqueurs de coupe et de la Coupe de l'UEFA, tous les matches de la Ligue des champions ainsi que tous les matches qualificatifs et les matches du tour final du championnat d'Europe.
- 2) Si la rencontre est déclarée comme telle par l'UEFA sur la base de précédents incidents occasionnés par les supporters d'une des deux équipes ou des deux équipes, pour d'autres raisons exceptionnelles ou si elle est déclarée comme telle par la fédération nationale.
- 3) Si l'on prévoit que le nombre de supporters de l'équipe visiteuse dépassera les 10% de la capacité du stade ou que leur nombre total sera supérieur à 3000. Si un match est joué sur terrain neutre, les deux équipes seront des équipes visiteuses.
- 4) Si l'on prévoit que le stade sera rempli avec la capacité totale autorisée ou que le nombre des spectateurs sera supérieur à 25.000.
- 5) Si l'on prévoit que le match attirera une importante quantité d'émigrants originaires du pays de l'équipe visiteuse, lesquels résident dans le pays où le match est joué ou dans un pays voisin.

SANS PROBLÈMES

Tout le monde s'accorde à dire que pour les spectateurs et les joueurs, la rencontre entre NE Xamax et l'AS Roma ne présente absolument aucun risque. «Attention, prévient-on du côté de l'UEFA. Un match à «risques élevés» ne signifie pas du tout qu'il y ait du danger pour les spectateurs. Nous voulons juste aider le club à organiser un

match à haut niveau. Il ne s'agit nullement d'une sanction disciplinaire. D'ailleurs, pourquoi en voudrions-nous à NE Xamax? Le club a une grande expérience

en ce qui concerne l'organisation de matches de Coupe d'Europe et tout s'est toujours très bien passé.»

La conséquence la plus dou-

loureuse pour le club est contenue dans le point C du règlement relatif aux instructions impératives qui indique «qu'à partir de la saison 1998-1999, tous les matches de l'UEFA doivent être joués uniquement devant des spectateurs assis. Jusque-là, lors des matches à «risques élevés», le nombre de spectateurs debout admis ne doit pas excéder 20% de la capacité totale autorisée du stade.

En temps normal, la contenance de La Maladière est de 20.300 places (5600 assises et 14.700 debout). Contre l'AS Roma, le stade pourra contenir officiellement 9660 spectateurs (5600 assis et 4060 debout).

Les dirigeants de l'UEFA ont raison d'insister sur le fait que tous les matches de Coupe d'Europe dont La Maladière fut le théâtre se sont déroulés sans problèmes. En 1982, il y avait plus de 17.000 spectateurs contre Sporting Lisbonne. Quelques semaines plus tard, ils étaient 22.000 pour voir Hambourg. Lors de l'épopée de la saison 1985-1986, on a vendu aux caisses 17.200 billets pour le match NE Xamax - Sofia, 17.400 pour NE Xamax - Dundee et 25.500 pour NE Xamax Madrid. En 1988, pour voir Galatasaray, ils étaient 23.000. Jamais le moindre incident. Et des exemples comme ceux-ci foisonnent.

Pays calme par définition, la Suisse (ses clubs de football) est pénalisée au niveau du règlement de l'UEFA parce que dans certains stades étrangers, il y a eu de la castagne. Pis: des morts. Il est évident que l'UEFA ne peut pas établir un règlement à trois vitesses. Les petits clubs, en tout cas ceux considérés comme tels aux yeux des caciques de l'UEFA, sont pénalisés. Une fois de plus. C'est aussi une sorte de pression de la part de l'UEFA pour, qu'avant la fin du siècle, la plupart des stades de football soient uniquement équipés de places assises.

Le football, sport populaire par excellence...? G.S.



Les Xamaxiens
Ils ne peuvent malheureusement pas tourner dos au règlement de l'UEFA. (Lafargue)

Mobilisation

Si l'on épluche le règlement, on constate que les clubs helvétiques sont pénalisés dans beaucoup de domaines. En match de Coupe d'Europe, à chaque fois qu'ils se frotteront à des formations italiennes, espagnoles, portugaises, turques, ex-yougoslaves, voire françaises et allemandes, le match sera rangé dans la catégorie à «risques élevés», sans pour autant que l'intégrité physique des spectateurs et des joueurs soit menacée.

Pour en revenir à la rencontre du 12 septembre prochain, il est indispensable que les supporters neuchâtelois se mobilisent derrière leur équipe. Et si, comme c'est le cas ces jours, la prélocation continue de bien marcher, pourquoi ne pas envisager de déplacer la rencontre (au Wankdorf), en mettant par exemple sur pied une offre combinée avec transport et billet d'entrée? G.S.

Euro 96: avant Suède - Suisse

Les dix-huit Suédois

Tommy Svensson a retenu dix-huit joueurs dans sa sélection pour le match du tour éliminatoire de l'Euro 96 (groupe 3) contre la Suisse, qui se déroulera le mercredi 6 septembre à Göteborg.

Cette liste comprend neuf mercenaires. Ni Stefan Rehn (Lausanne) ni Jan Eriksson (Servette) n'ont été retenus. L'ex-Servettien Hakan Mild, blessé, est également absent. Le coach suédois n'a écarté que deux joueurs de l'équipe tenue en échec à Stockholm (1-1) le 1er juin 1995 contre l'Islande, soit les défenseurs Mikael Martinsson et Gary Sundgren.

Par rapport au match aller, remporté 4-2 par la Suisse en octobre dernier à Berne, deux éléments de la formation suédoise font défaut, soit l'arrière Roland

Nilsson et le demi extérieur Jesper Blomqvist.

LA SÉLECTION

Gardiens: B. Andersson (Orgryte IS), Ravelli (IFK Göteborg).
Défenseurs: P. Andersson (Borussia Mönchengladbach), Björklund (Vicenza), Kamark (IFK Göteborg), Lucic (Västra Frölunda IF), Nilsson (IFK Göteborg).
Milieux de terrain: Alexandersson (Halmstads BK), Brolin (Parma), Erlingmark (IFK Göteborg), Gudmundsson (Halmstads BK), Limpar (Everton), Schwarz (Fiorentina), Thern (AS Roma).
Attaquants: K. Andersson (Bari), Dahlin (Borussia Mönchengladbach), Larsson (Feyenoord Rotterdam), Pettersson (Malmö FF). (si)

Allemagne: Hambourg battu à Cologne

Henchoz marque mais perd

Malgré le premier but en Bundesliga de Stéphane Henchoz, Hambourg a été battu à Cologne (2-3) lors de la troisième journée du championnat de Bundesliga. Dortmund, le champion en titre, s'est incliné sur un score identique chez le néopromu Rostock... après avoir mené 2-0 sur deux buts de Ruben Sosa! Dominés 0-1 à Brême, Karlsruhe et Adrian Knap attendent

toujours leur première victoire. Le Suisse s'est montré dangereux pour la défense adverse, mais sans succès: à la 12e, sa reprise de la tête lobée a heurté la transversale. De même que Werder Brême, Kaiserslautern s'est imposé pour la première fois: l'équipe de Friedel Rausch a gagné 2-1 à Hambourg face à St-Pauli, freinant l'euphorie du néopromu.

Après avoir favorisé le 2-0 inscrit par Labbadia pour Cologne en jugeant mal un ballon à mi-terrain (50e), Stéphane Henchoz a immédiatement réagi: deux minutes plus tard, le Suisse réduisait le score de la tête sur un coup de coin. Hambourg égalisait même à la 62e, mais un deuxième but de Polster offrait la victoire aux locaux. (si)

Allemagne

- Hansa Rostock - Dortmund 3-2
- Cologne - Hambourg SV 3-2
- Werder Brême - Karlsruhe SC 1-0
- St-Pauli - Kaiserslautern 1-2
- Mönchengladbach - Leverkusen 0-0

CLASSEMENT

| | | | | | | | |
|-----------------|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. Mönchengl. | 3 | 2 | 1 | 0 | 4 | 1 | 7 |
| 2. Bayern | 2 | 2 | 0 | 0 | 9 | 4 | 6 |
| 3. St-Pauli | 3 | 2 | 0 | 1 | 7 | 4 | 6 |
| 4. Rostock | 3 | 2 | 0 | 1 | 7 | 5 | 6 |
| 5. W. Brême | 3 | 1 | 2 | 0 | 5 | 4 | 5 |
| 6. Leverkusen | 3 | 1 | 2 | 0 | 3 | 2 | 5 |
| 7. Cologne | 3 | 1 | 1 | 1 | 4 | 4 | 4 |
| 8. Kaiserslaut. | 3 | 1 | 1 | 1 | 4 | 5 | 4 |
| 9. Schalke 04 | 2 | 1 | 0 | 1 | 2 | 3 | 3 |
| 10. Francfort | 2 | 0 | 2 | 0 | 3 | 3 | 2 |
| 11. Düsseldorf | 2 | 0 | 2 | 0 | 2 | 2 | 2 |
| 12. Uerdingen | 2 | 0 | 2 | 0 | 1 | 1 | 2 |
| 13. Stuttgart | 2 | 0 | 2 | 0 | 1 | 1 | 2 |
| 14. Dortmund | 3 | 0 | 2 | 1 | 4 | 5 | 2 |
| 15. 1860 Munich | 2 | 0 | 1 | 1 | 3 | 5 | 1 |
| 16. Hambourg | 3 | 0 | 1 | 2 | 7 | 9 | 1 |
| 17. Karlsruhe | 3 | 0 | 1 | 2 | 4 | 9 | 1 |
| 18. Fribourg | 2 | 0 | 0 | 2 | 0 | 3 | 0 |

Angleterre

Arsenal - Nottingham Forest 1-1

CLASSEMENT

| | | | | | | | |
|------------------|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. Newcastle | 3 | 3 | 0 | 0 | 8 | 1 | 9 |
| 2. Leeds | 3 | 3 | 0 | 0 | 5 | 1 | 9 |
| 3. Manches. U. | 4 | 3 | 0 | 1 | 8 | 6 | 9 |
| 4. Liverpool | 3 | 2 | 0 | 1 | 4 | 2 | 6 |
| 5. Arsenal | 4 | 1 | 3 | 0 | 4 | 2 | 6 |
| 6. Wimbledon | 3 | 2 | 0 | 1 | 7 | 5 | 6 |
| 7. Aston Villa | 3 | 2 | 0 | 1 | 4 | 3 | 6 |
| 8. Nottingham | 4 | 1 | 3 | 0 | 6 | 5 | 6 |
| 9. Middlesbr. | 2 | 1 | 1 | 0 | 3 | 1 | 4 |
| 10. Everton | 3 | 1 | 1 | 1 | 2 | 2 | 4 |
| 11. Coventry | 3 | 1 | 1 | 1 | 2 | 4 | 4 |
| 12. Bolton | 3 | 1 | 0 | 2 | 5 | 7 | 3 |
| 13. Blackburn | 4 | 1 | 0 | 3 | 4 | 6 | 3 |
| 14. Sheffield W. | 3 | 1 | 0 | 2 | 2 | 4 | 3 |
| 15. Queen's Park | 3 | 1 | 0 | 2 | 1 | 4 | 3 |
| 16. Chelsea | 3 | 0 | 2 | 1 | 0 | 2 | 2 |
| 17. West Ham | 3 | 0 | 1 | 2 | 3 | 5 | 1 |
| 18. Manches. C. | 3 | 0 | 1 | 2 | 2 | 4 | 1 |
| 19. Tottenham | 3 | 0 | 1 | 2 | 2 | 5 | 1 |
| 20. Southamp. | 2 | 0 | 0 | 2 | 3 | 6 | 0 |

France

- Cannes - Paris St-Germain 0-2
- Lyon - Metz 1-1
- Nantes - St-Etienne 2-2
- Monaco - Lille 2-1
- Montpellier - Nice 0-1
- Lens - Rennes 1-0
- Strasbourg - Martigues 2-0
- Le Havre - Auxerre 0-4
- Gueugnon - Bordeaux 2-2

CLASSEMENT

| | | | | | | | |
|-----------------|---|---|---|---|----|----|----|
| 1. PSG | 7 | 5 | 2 | 0 | 16 | 5 | 17 |
| 2. Metz | 7 | 4 | 3 | 0 | 9 | 4 | 15 |
| 3. Monaco | 7 | 4 | 1 | 2 | 14 | 10 | 13 |
| 4. Lens | 7 | 3 | 3 | 1 | 7 | 5 | 12 |
| 5. Strasbourg | 6 | 3 | 2 | 1 | 12 | 6 | 11 |
| 6. Nantes | 6 | 3 | 2 | 1 | 9 | 4 | 11 |
| 7. Guingamp | 6 | 3 | 2 | 1 | 7 | 5 | 11 |
| 8. Bastia | 6 | 3 | 1 | 2 | 9 | 10 | |
| 9. Auxerre | 7 | 3 | 1 | 3 | 16 | 8 | 10 |
| 10. Montpellier | 7 | 3 | 1 | 3 | 11 | 9 | 10 |
| 11. St-Etienne | 7 | 2 | 3 | 2 | 11 | 10 | 9 |
| 12. Nice | 7 | 2 | 3 | 2 | 7 | 6 | 9 |
| 13. Rennes | 7 | 3 | 0 | 4 | 8 | 12 | 9 |
| 14. Bordeaux | 6 | 2 | 1 | 3 | 7 | 9 | 7 |
| 15. Martigues | 7 | 2 | 1 | 4 | 3 | 10 | 7 |
| 16. Cannes | 7 | 2 | 0 | 5 | 10 | 15 | 6 |
| 17. Gueugnon | 7 | 1 | 3 | 3 | 6 | 13 | 6 |
| 18. Lyon | 6 | 1 | 2 | 3 | 7 | 11 | 5 |
| 19. Le Havre | 7 | 1 | 1 | 5 | 2 | 13 | 4 |
| 20. Lille | 7 | 0 | 2 | 5 | 3 | 11 | 2 |

• Marti Ogilvy

Achetez une Ford aujourd'hui, vous l'aurez demain - avec, en plus, pour 1000 francs d'équipement gratuit!

Si vous achetez une Ford neuve aujourd'hui, vous pouvez être à son volant demain déjà. De plus, vous bénéficierez d'un équipement gratuit d'une valeur de 1000 francs! Demandez à votre concessionnaire Ford qu'il vous parle du choix gigantesque de voitures neuves actuellement disponibles!



Avec airbag et ABS pour tous.

144-729143/ROC

Le mot mystère

Définition: un arbre fruitier, un mot de 8 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution page 5

| | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| S | E | S | E | E | P | P | A | E | T | E | L | E | E | P |
| E | M | E | T | S | I | L | O | D | N | N | I | R | S | T |
| R | R | O | T | A | T | S | I | N | E | E | E | Y | I | D |
| I | O | A | A | V | N | E | O | S | T | S | G | G | N | O |
| A | F | S | P | E | T | D | E | E | S | S | E | O | A | N |
| F | O | I | N | I | V | I | R | U | S | E | R | R | E | R |
| F | A | N | R | O | R | U | O | D | M | I | R | I | S | N |
| A | I | I | I | A | P | R | O | R | G | L | A | P | I | R |
| I | P | E | T | Y | B | S | E | R | P | E | O | S | E | C |
| S | U | S | R | E | N | G | A | G | T | R | G | U | O | A |
| C | O | P | I | E | I | L | L | N | A | O | O | M | R | T |
| E | L | A | P | M | E | I | E | N | N | L | I | T | E | D |
| A | E | L | B | A | C | L | G | F | I | T | A | L | E | R |
| U | A | E | S | O | R | E | L | R | E | M | A | D | E | T |
| E | R | R | U | E | L | E | S | E | I | G | L | E | E | S |

- | | | | |
|--|--|--|--|
| A Affaire Agent Anisé Appui B Brousse C Cable Comité Copié D Damer Donné E Elargir Empalé Evasé F Faisceau Faîte | G Gagné Galet Germe Girond Glapir Gonflé L Lente Leurré Licou Liège Liesse Liste Lourd | N Nenni Néogène P Patte Plisser Pont Presbyte Protêt Purété R Réelle Régalade Regimber Relaps Relatif Réséda Roseau | S Seigle Serpe Serrer Spirite Spirogyre Sponsor Sporange Staff Stand Staries Stator T Tige Toile Trouvé |
|--|--|--|--|

roc-pa 239

La mini

Prenez-la au mot!

- Message Cochez ce qui convient
- Privé (Fr. 1.- le mot, TVA en plus)
- Commercial (Fr. 2.- le mot, TVA en plus)
- Sous chiffre (Fr. 25.-, TVA en plus)

| | 1x | | 2x | | 3x | |
|--|------|------|------|------|------|------|
| | jour | mois | jour | mois | jour | mois |
| A publier <input type="checkbox"/> Mardi | | | | | | |
| <input type="checkbox"/> Vendredi | | | | | | |

- Rubrique Achat Trouvé
- Vente Demandes d'emploi
- Cours privés Animaux
- Informatique Divers
- Autos Immobilier
- Vélos-motos Vacances-voyages
- Perdu Amitiés-rencontres
- Petits travaux

Texte _____

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____

LOCALITÉ

Coupon à retourner, jusqu'à la veille de parution 10 h, à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds

La Chaux-de-Fonds: Tél.: 039/210 410
Fax: 039/28 48 63

Le Locle: Tél.: 039/31 14 42
Fax: 039/31 50 42

IMMOBILIER

A VENDRE Nord-ouest de La Chaux-de-Fonds

VILLA MITOYENNE

Vue et très bon ensoleillement, à proximité des transports publics comprenant:

Grand salon-séjour avec cheminée et baie vitrée sur jardin, cuisine agencée habitable, sanitaire, une salle de bains, 4 chambres, une buanderie, un local de rangement, une cave-abri, un beau jardin arborisé et un garage individuel.

Prix non spéculatif à discuter!

espace & habitat

Tél. 039/23 77 77-76

A vendre à **BASSECOURT**

belle maison

à 6 familles (3 x 3 ch.) (3 x 4 ch.), très bon état.

Renseignements: case postale 1439, 4001 Bâle.

233-045902/4x4

MAGASIN à louer

près place du Marché

☎ 039/28 83 23

132-775196

LIGNIERES

habitation 285 m²
atelier 85 m²
terrain 1309 m²
volume 2778 m³

Fr. 770 000.-

021/903 24 84

LA CHAUX-DE-FONDS

Des conditions financières sans précédent

Achetez votre appartement

Magnifique 4 pièces

101 m²
Terrasse 18 m²
Cheminée de salon

Tél. 038 / 24 57 31

OFFRE EXCEPTIONNELLE À VENDRE

en ville de La Chaux-de-Fonds

Superbe appartement de 3½ pièces + garage

Fr. 940.- par mois garage et charges comprises

✂ Pour tous renseignements:

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Tél.: _____

A retourner à: Michel Wolf SA, ☎ 038/21 44 00
Place Numa-Droz 1, 2001 Neuchâtel

PANA IMMOB

ENTREPRISE GÉNÉRALE

La meilleure qualité au meilleur prix!

CHALET EN MADRIER DÈS Fr. 190 000.-

VILLA-CHALET DÈS Fr. 247 000.-

Construction traditionnelle, de qualité, massive. Plans réalisés selon vos goûts. Terrains disponibles dans tout le Valais ou sur votre terrain. Financement garanti. Prix fixe.

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE AU 027 22 00 44.

Narcisse Pannatier, place du Midi 24, 1950 Sion.

Basketball - LNB: le point sur les transferts au BBCC

Byrd renouvelle son contrat

En vue de sa cinquième saison en LNB masculine, le BBCC La Chaux-de-Fonds annonce le renouvellement du contrat de son Américain, Calvin Byrd. Pour la première fois de son histoire, le club chaux-de-fonnier évoluera deux saisons consécutives avec le même renfort étranger.

Par
Fabrice ZWAHLEN

A trois semaines de ces débuts en championnat, prévus le 23 septembre au Pavillon des Sports face à Birsfelden, le BBCC s'est donc enlevé une épine du pied avec le renouvellement du contrat, pour une saison supplémentaire, de Calvin Byrd. «Comme Calvin a donné entière satisfaction la saison dernière et que nous avons pu nous mettre d'accord sur certaines conditions, en autres financières, nous n'avons pas hésité à prolonger son contrat», explique le directeur technique du BBCC, Heinz Kurth.

Si le cas du renfort étranger est définitivement réglé, le cas de

deux joueurs suisses susceptibles de venir renforcer les rangs chaux-de-fonniers demeurent en suspens.

ARRIVÉES SUSPENDUES

Appartenant tous deux à Université NE, Olivier Schinz et Pascal Butikhofer intéressent vivement le comité du BBCC. Si ces deux éventuels renforts souhaitent évoluer en LNB, après de longs périples en première ligue, les dirigeants d'Université NE bloquent pour l'instant le transfert de leurs deux joueurs. Une situation qui devrait néanmoins évoluer, positivement ou non, dès demain soir, puisqu'un nouveau comité devrait se former au sein d'Université NE pour reprendre en main les destinées du club.

Si l'arrivée de ces deux éléments du bas du canton se matérialise, le BBCC version 1995-96, se retrouverait mieux armé par rapport à la saison dernière.

LE CAS D. CRAMERI

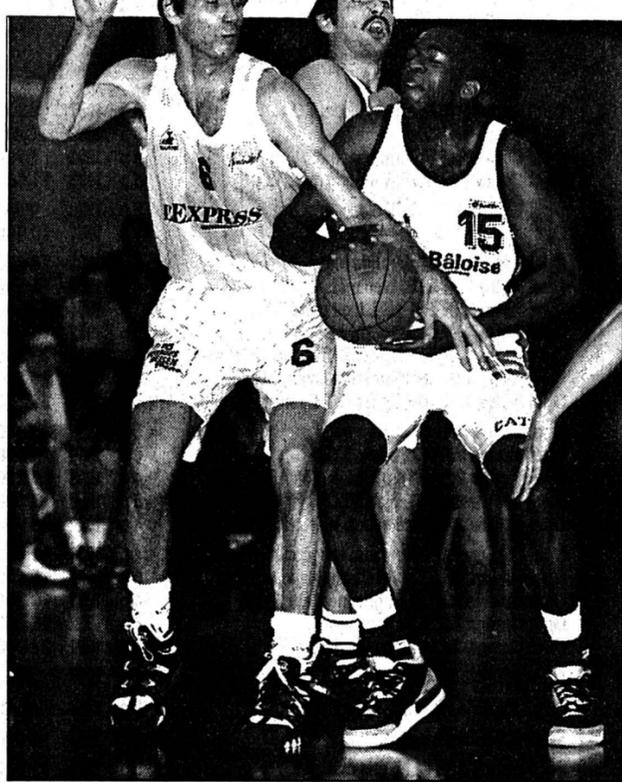
Côté départ, on mettra en exergue celui de Dominique Crameri. L'ancien unioniste désire ardemment retourner jouer à Marin, le club de ses débuts. Si l'ancien joueur du BBCC s'entraîne à Marin depuis le mois de mai dernier, les dirigeants d'Union NE bloquent pour l'instant la

lettre de sortie de D. Crameri. Si le départ du distributeur neuchâtelois est certain, il ne constituera pas l'unique mouvement au sein du BBCC. A celui de D. Crameri s'ajoutent les départs de Jean Philidius et Olivier Bois (pour causes d'études aux États-Unis), de Olivier Van Dach qui s'en retourne à Université NE et l'arrêt de la compétition de Félix Santamaria.

Pour compenser ce véritable mini-exode, les dirigeants chaux-de-fonniers enregistrent l'arrivée d'Hervé Von Dach depuis Boncourt.

JUNIORS INCORPORÉS

Club à vocation formatrice, le BBCC a également décidé d'incorporer au sein de l'équipe fanion plusieurs juniors formés au club. Si la plupart de ces jeunes éléments participeront uniquement à plusieurs séances d'entraînements hebdomadaires sous les ordres de Philippe Chanel, Steve Rauss, âgé de 16 ans seulement, devrait même figurer régulièrement au sein du dix de base de la formation chaux-de-fonnière cette saison. Où quand les dirigeants du Pavillon des Sports prônent une politique désireuse de former de jeunes éléments locaux, susceptibles à moyen terme de percer en LNB. F.Z.



Calvin Byrd

L'Américain (numéro 15) évoluera une saison supplémentaire au sein du BBCC. (Impar-Galley)

BRÈVE

Basketball

Les filles fixées

La phalange féminine du BBCC connaît le calendrier de son championnat. C'est le vendredi 22 septembre qu'elles disputeront leur premier match dans le groupe ouest de LNB, face à Martigny, au Pavillon des Sports.

PMUR

Demain soir, à Vincennes, Prix de la Sarthe (trot attelé), 2800 m, réunion I, course 4, départ 15 h 23,

Cette rubrique vous est offerte par un dépositaire local du PMU:

Restaurant
Cortina

Rue du Bois-Noir 39
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 269 335



Seule la liste officielle du PMU fait foi.

| | CHEVAL | MÈTRES | JOCKEY | ENTRAÎNEUR | NO S | PERF. | NOTRE OPINION | |
|----|-------------------|--------|--------------|----------------------|---------|--------|---|--|
| 1 | Bahia-de-Valmart | 2800 | B. Piton | C. Chalon | 24/1 | 4a0a0a | 17 Bien engagé il doit un rachat à ses preneurs, semble capable de le faire sur sa classe. | IMPAR-PRONO 17* 16* 11* |
| 2 | Chasse-Gardée | 2800 | E. Ledoyen | R. Ledoyen | 17/1 | Da3a6a | 16 Bien qu'il ne termine pas souvent dans le tiercé. Il a pourtant les moyens de bien faire. | 7 8 3 6 10 *BASES |
| 3 | Cassandra-Boccaïn | 2800 | E. Lecot | J-F. Yver | 14/1 | 3aDa5a | 11 Ce cheval en retard de gains au vu de sa qualité peut confirmer ses bonnes dispositions actuelles. | 7 COUP DE POKER 3 |
| 4 | Beauty-Flower | 2800 | M. Bazire | M. Bazire | 21/1 | Da2a1a | 8 Beaucoup de qualités mais trop souvent dans des allures irrégulières. | AU 2/4 17 - 11 |
| 5 | Caline-Barbes | 2800 | J-L. Bigeon | J-L. Bigeon | 13/1 | 2a5m0a | 3 La distance va le servir car il est en forme, mais court rapproché. | AU TIERCÉ POUR 16 FRANCS 17 - 16 - X |
| 6 | Costabella | 2800 | Y. Dreux | A. Dreux | 16/1 | 0a2a0a | 6 Son driver nous a habitués à être trop gourmands, sage il a une carte à jouer. | 10 IMPAR-SURPRISE |
| 7 | Chimère | 2800 | D. Cordeau | D. Cordeau | 18/1 | 4a7a1a | 10 Comme elle s'assagit, on peut l'envisager dans la combinaison du quinté, voir mieux. | 7 9 14 16 17 6 2 8 |
| 8 | Cigale-de-Thoury | 2825 | P. Ferre | P. Ferre | 11/1 | 4aDaDa | 15 LES REMPLAÇANTS: 15 Avec lui c'est tout ou rien; confié à un excellent driver, il peut brouiller les cartes. | |
| 9 | Cynthia | 2825 | J-Ph. Dubois | J-Ph. Dubois | 15/1 | 0aDa0a | 20 Vient de finir derrière un cheval qui ici aurait une première chance. | |
| 10 | Cybele-de-Mai | 2825 | J. Verbeeck | J-L. Peupion | 16/1 | 5a5a0a | | |
| 11 | Caresse-du-Chêne | 2825 | A. Laurent | J-L. Bigeon | 8/1 | 7a1a1a | | |
| 12 | Brise-du-Soir | 2825 | P. Viel | P. Viel | 19/1 | Da5a0a | | |
| 13 | Berceuse-d'Amour | 2825 | C. Bigeon | C. Bigeon | 10/1 | 1aAaDa | | |
| 14 | Carte-Postale | 2825 | N. Roussel | N. Roussel | 18/1 | 0a0a6a | | |
| 15 | Corte | 2825 | P. Levesque | D. Lefevre | 12/1 | 0a1aDa | | |
| 16 | Buenaventura | 2825 | C. Chalon | C. Chalon | 7/1 | 6a7a3a | | |
| 17 | Canaille-Aldo | 2825 | J-M. Bazire | J-L. Bigeon | 5/1 | 0a1a1a | | |
| 18 | Bianca-d'Amor | 2825 | M. Lenoir | M. Lenoir | 26/1 | DmDa7a | | |
| 19 | Baltique-Gede | 2825 | C. Bezier | Mme A. Dreux-Sassier | 23/1 | 5m2m4m | | |
| 20 | Bonnie-des-Blaves | 2825 | G. Verva | P. Verva | 16/1 | 3a1a3a | | |

Super Tirelire QUINTÉ+

Plus de Fr. 2'500'000.-
remis en jeu ce jeudi 31 août sur le Quinté+
à VINCENNES!

Tentez votre chance!



La Suisse est dans la course!



| | | | |
|--|-----|------|----------|
| Opel Corsa 1.3i Antibes, blanc, T.O. | 3 p | 1987 | 6500.- |
| Opel Corsa 1.4i Joy, rouge, | 3 p | 1992 | 8800.- |
| Opel Corsa 1.4i Swing, bleu mét., | 5 p | 1991 | 9700.- |
| Opel Corsa 1.4i Swing-in, gris mét., T.O. | 5 p | 1993 | 11 900.- |
| Opel Kadett 1.6i Club, blanc, | 5 p | 1988 | 7500.- |
| Opel Kadett 1.8i Frisco, gris mét., | 3 p | 1991 | 10 800.- |
| Opel Astra 1.4i GLS, rouge mét., | 5 p | 1992 | 14 800.- |
| Opel Astra 1.4i GLS, bleu mét., | 4 p | 1993 | 15 800.- |
| Opel Astra 2.0i GSI 16V, bleu mét., TO, | 3 p | 1994 | 22 800.- |
| Opel Astra 2.0i Club Cvan, blanc, ABS, | 5 p | 1992 | 16 800.- |
| Opel Astra 1.8i 16V Sport S-T Cvan, violet mét., | 5 p | 1993 | 19 800.- |
| Opel Astra 1.8i 16V Sportive Cvan, bleu mét., | 5 p | 1993 | 20 800.- |
| Opel Astra 1.8i 16V Sport S-T Cvan, bleu mét., | 5 p | 1994 | 21 800.- |
| Opel Vectra 2.0i GL, gris, | 5 p | 1989 | 8900.- |
| Opel Vectra 2.0i GL, blanc, T.O., | 4 p | 1990 | 8900.- |
| Opel Vectra 2.0i GT 16V, bleu mét. ABS, T.O., | 4 p | 1993 | 20 800.- |
| Opel Vectra 2.0i GT, blanc, T.O., | 5 p | 1989 | 9800.- |
| Opel Vectra 2.0i Turbo 4x4, noir mét., T.O., | 4 p | 1992 | 26 500.- |
| Opel Omega 2.0i Montana, rouge mét., | 4 p | 1991 | 10 800.- |
| Opel Omega 2.0i Travel Cvan, blanc, aut., | 5 p | 1993 | 19 800.- |
| Opel Omega 2.4i GLS, gris mét., aut., ABS, | 4 p | 1991 | 16 800.- |
| Opel Omega 3000 24V, gris mét., | 4 p | 1992 | 26 500.- |
| Opel Omega 2.6i CD, rouge mét., | 4 p | 1991 | 21 800.- |
| Audi 100 2.2 Turbo, noir mét., T.O., | 4 p | 1987 | 8900.- |
| Fiat Uno 45ie, blanc, | 5 p | 1988 | 4800.- |
| BMW 520i Edition, gris, | 4 p | 1987 | 6800.- |
| Ford Escort 1.4i CLX, gris mét., ABS, | 5 p | 1992 | 11 900.- |
| Honda Civic 1.5i-16EX Shuttle, bordeaux, aut., | 5 p | 1991 | 13 800.- |
| Nissan Silvia 1.8i Turbo, blanc, | 3 p | 1985 | 5800.- |
| Nissan Prairie 2.4i SLX 4x4, gris mét., | 5 p | 1992 | 21 800.- |
| Seat Ibiza 1.5L, blanc, | 3 p | 1988 | 5500.- |
| Seat Toledo 2.0 GLX, rouge, | 5 p | 1993 | 17 800.- |
| Subaru Legacy 2.0 Cvan, blanc, | 5 p | 1992 | 14 900.- |
| VW Golf GTI 1.8, bleu mét., T.O., | 5 p | 1989 | 11 800.- |

COMPAREZ NOS PRIX

OPEL LEASING **039/28 40 45** **OPEL CREDIT**

FINANCEMENT AVANTAGEUX

CONFIANCE ET QUALITÉ

OPEL Distributeur officiel
Garage et Carrosserie
Maurice Bonny sa
La Chaux-de-Fonds 24-29, rue du Collège
Tél. 039/28 40 45
132-775212

Entreprise de décolletage du vallon de Saint-Imier
cherche à engager tout de suite ou pour date à convenir:

**un dessinateur
ou une dessinatrice**

capable d'exécuter les travaux suivants:
- dessin assisté par ordinateur DAO
- gestion des documents d'exécution tels que:
- gammes opératoires
- spécification de qualité
- nomenclatures, etc.
- connaissances en informatiques indispensables
de l'expérience dans ces domaines ainsi que le sens des res-
ponsabilités seraient un avantage

décolleteurs qualifiés

capables de gérer des groupes de façon indépendante avec
mise en train sur machines Tornos ou CNC

contrôleuses (horaire de travail 100%)

pour le contrôle final de la qualité de nos produits, sachant
lire les plans et ayant l'habitude des appareils de mesure
Profil des candidates: très bonne expérience du
contrôle, rigueur et méthodologie, fermeté de caractère et
sens de la décision.

**un(e) apprenti(e)
employé(e) de commerce**

(pour août 1996)

Veillez adresser votre candidature, munie des documents
usuels, à: chiffre 296-719764 à Orell Füssli Publicité SA,
rue de Morat 13, 2501 Bienne.

296-719764

**Les produits du Monastère, spécia-
listes en produits naturels et cosmé-
tiques**
**ENGAGE DANS VOTRE RÉGION
collaboratrices (teurs)**

confirmés, pour la diffusion de nos pro-
duits, formation de haut niveau, salaire
garanti, primes, plan de carrière.
N'hésitez pas, appelez au **021 636 24 45**.
22-335351/ROC

Nous cherchons, région Suisse aléma-
nique

**FERBLANTIERS/
COUVREURS**

Place de travail fixe, 13e salaire, loge-
ment à disposition,
CONDOR PERSONNEL SA
2800 Delémont
☎ 066/22 46 76 ou 01/462 11 66
249-141646

Carrière commerciale

Vendre, c'est aussi produire!
Pourquoi pas vous! H/F âgé de 20 à 50 ans.
Vous: une bonne présentation, de la dis-
ponibilité, de la volonté et le goût
des contacts humains, véhicule in-
dispensable.
Nous: ● + de 50% progression en 1993
et 1994, un produit de consom-
mation renouvelable et exclusif.
● Gains très motivants.
● Clientèle fournie.
Veillez tél. entre **9 h et 18 h**.
☎ 032/25 37 60, J.-P. Hunziker.
5-231021

**Répondez
s.v.p.
aux offres
sous chiffres...**

Nous prions
les personnes et
les entreprises qui
publient
des annonces
sous chiffres
de répondre
promptement aux
auteurs des offres
qu'elles reçoivent.
C'est un devoir
de courtoisie et
c'est l'intérêt
de chacun que ce
service fonctionne
normalement.
On répondra donc
même si l'offre ne
peut être prise en
considération et on
retournera le plus
tôt possible
les copies
de certificats,
photographies et
autres documents
 joints à ces offres.
Les intéressés leur
en seront très
reconnaissants, car
ces pièces leur
sont absolument
nécessaires
pour répondre
à d'autres
demandes.

Nous recherchons pour tout de suite
ou date à convenir:

● **1 décolleteur qualifié**

pour tours multibroches Tornos AS 14

● **1 tourneur
expérimenté**

et capable de travailler de manière auto-
nome sur machines Ebossa & Kummer

● **1 ouvrier polyvalent**

pour divers travaux d'atelier

Si un de ces postes correspond à votre attente,
veuillez nous faire parvenir votre offre écrite à
Zürcher Frères SA, frittage et décolletage,
2336 Les Bois.

14-773140

E B E L

les architectes du temps

La vente vous passionne, l'horlogerie vous fascine,
vous avez de l'expérience dans la commercialisation
de produits de luxe, vous aimez voyager et
vous recherchez un challenge.

**NOUS, BÂTISSEURS D'UNE MARQUE ET
D'UN CONCEPT D'AVANT-GARDE, VOUS
PROPOSONS UN DÉFI HORS DU COMMUN**

Pour partager notre but, vous devez impérativement
être capable de vous investir totalement, de faire preuve
d'engagement et d'autonomie, de maîtriser le français,
le suisse-allemand et l'allemand. Si de plus vous avez
de l'entregent et le sens de la loyauté, votre candidature
nous intéresse, et vous serez peut-être notre futur

**ATTACHÉ COMMERCIAL
(marché Suisse et Liechtenstein)**



Sachez nous convaincre en nous transmettant au plus
vite votre dossier accompagné d'un C.V. en l'adressant
à Ebel S.A., M. P.-A. Steiner, chef du personnel,
rue de la Paix 113, 2300 La Chaux-de-Fonds.

18-255473 4x4

DIVERS



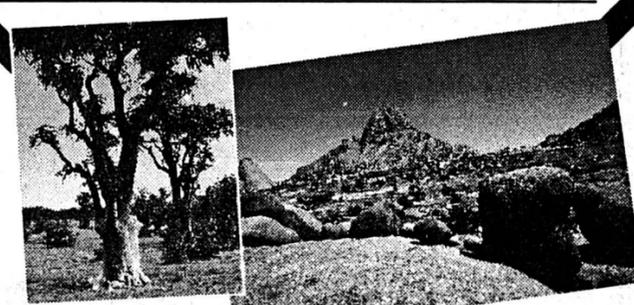
2300 La Chaux-de-Fonds
av. Léopold-Robert 27, 039-23 07 70
1003 Lausanne
4, place St-François, 021-320 59 71
2000 Nauchâtel
rue des Moulins 45, 038-21 26 60

PHOTO VISION

Action POSTER
Noir et blanc/couleur - du 21. 08 au 16. 09 1995

Agrandissez vos photos préférées. D'après négatif ou diapos 135, sur papier mat ou
brillant.

24 x 35 cm au lieu de Fr. 13.90 seul. **Fr. 8.90**
35 x 50 cm au lieu de Fr. 22.90 seul. **Fr. 14.90**
50 x 70 cm au lieu de Fr. 29.90 seul. **Fr. 17.90**



290-20454



ADIA
039/23 63 83
31, AV. LÉOPOLD-ROBERT
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Nous recherchons une
**MONTEUSE DE
BOÎTES DE MONTRES**
expérimentée dans le travail
haut de gamme.

P. Blaser attend votre appel.

FINANCE

Valais,
nouvelle société de
production, unique en
Suisse, concurrentielle
sur le marché européen
et soutenue par des
organismes d'Etat,
cherche
ACTIONNAIRES
Rentabilité assurée.
Faire offres sous chiffre
U 036-282462, à
Publicitäts, case postale
747, 1951 Sion 1
36-282462/ROC

**Police-
secours:**
117



**DONNEZ DE
VOTRE SANG
SAUVEZ
DES VIES**

HOME OASIS
HOME MEDICALISE
POUR PERSONNES AGEES
2720 TRAMELAN

VOUS

- êtes infirmier / infirmière
- éven. infirmier / ère assistant(e)
- avez envie d'élargir votre champs d'activités
- désirez prendre de nouvelles responsabilités
- voulez être indépendant(e)
- aimeriez conduire votre propre affaire

ALORS ceci suscitera votre intérêt

LE HOME OASIS, hôte médicalisé pour personnes âgées à Tramelan
réouvrira, suite aux transformations, ses portes très prochainement.

LE HOME OASIS « NOUVEAU CONCEPT » est un établissement familial, petit,
joli, où l'écoute et le dialogue se conjuguent avec beauté et calme dans une
ambiance chaleureuse.

AUJOURD'HUI UNE OPPORTUNITÉ se présente dans l'optique de la gérance de
cette maison. Plusieurs formules sont envisageables quand au cahier des charges.

VOUS pouvez donc faire parvenir votre dossier à l'adresse ci-dessous ou prendre
contact directement avec :

M. KURT LEHMANN
GR.- RUE 3
2606 CORGEMONT
TEL 032 / 97 11 74

6-84846

L'annonce, reflet vivant du marché

Tennis - US Open: Rosset et Hlasek qualifiés

Victoires à l'usure

WTA: nouvelle présidente - L'Américaine Marianne Werdel-Witmeyer a succédé à Martina Navratilova à la tête de la WTA. Jusqu'alors vice-présidente, Marianne Werdel-Witmeyer, 24e joueuse mondiale, a été élue présidente dimanche. Elue il y a un an, Martina Navratilova avait annoncé la semaine dernière qu'elle passait la main, expliquant qu'elle avait atteint son principal objectif: ramener l'Américaine Monica Seles à la compétition.

(si)

BRÈVES

Tennis
Neuchâtelois toujours là
L'équipe féminine du CT Neuchâtel, victorieuse 4-3 de Junior Grindel, est toujours en lice dans la course à la promotion en LNC Dames, tout comme la phalange masculine des Jeunes-Seniors du Mail NE, qui ont passé le huitième tour face à Brugg (9-0), et qui sont à un match de l'ascension en LNC.

Hippisme
Régionaux en forme
Les cavaliers régionaux présents au CS d'Agno (Tessin) ont affiché une très bonne forme. Sandrine Kohli des Reussilles s'est ainsi classée quatrième dans le Grand Prix sur «Touch Wood II» et troisième d'un SI/bar. C sur le même cheval. Sa sœur Catherine a remporté un MI/Puissance sur «Wetten Dass» à égalité avec trois autres cavaliers. Pour sa part, Thierry Gauchat (Lignières) a remporté un MI/bar. C et terminé troisième d'un MI/bar. A sur «Fellini III», alors qu'il se classait quatrième d'un SI/bar. C sur «Stormy Weather II».

PMUR

Hier à Deauville
Prix de Beaumont-en-Auge.
Tiercé: 1 - 13 - 16.
Quarté+: 1 - 13 - 16 - 17.
Quinté+: 1 - 13 - 16 - 17 - 3.
Rapports pour 1 franc
Tiercé dans l'ordre: 1366,50 frs.
Dans un ordre différent: 273,30 frs.
Quarté+ dans l'ordre: 3804,20 frs.
Dans un ordre différent: 261,60 frs.
Trio/Bonus (sans ordre): 62,60 frs.
Rapports pour 2 francs
Quinté+ dans l'ordre: 90.455,40 frs.
Dans un ordre différent: 627,00 frs.
Bonus 4: 125,40 frs.
Bonus 3: 41,80 frs.
Rapports pour 5 francs
2sur4: 39,00 frs.

BANCO JASS

- ♥ 6, 7, 10, R
- ♣ 8, 9, A
- ♦ 9, R
- ♠ 9, D, R

Marc Rosset (ATP 13) a bien failli connaître une drôle de surprise pour son premier tour à l'US Open. Malgré une longue campagne estivale sur terre battue et une arrivée tardive à New York en provenance d'Umag en Croatie, Andrea Gaudenzi (ATP 20) a, pendant une bonne heure, pratiqué un tennis de rêve face au Genevois.

Heureusement, Marc Rosset a su rétablir une situation compromise après la perte du premier set au tie-break pour s'imposer 6-7 (3-7) 6-3 6-1 6-0 (durée du match: deux heures deux minutes) en gagnant seize des dix-sept derniers jeux du match.

«C'est vrai que s'il avait joué deux autres sets comme le premier, je n'aurais eu qu'une seule chose à faire: lui dire bravo avant de monter dans l'avion, avouait le Genevois. Son rythme de jeu a baissé après le tie-break. J'ai pu bénéficier de meilleures ouvertures pour monter. Finalement, je m'en suis très bien sorti.»

LES FUNAMBULES...

S'il est difficile d'émettre un jugement sur son potentiel actuel en raison du scénario bien décousu de cette rencontre, Marc Rosset a quitté le court avec une certitude: il a retrouvé toute l'efficacité de son service trois jours après la demi-finale de Long Island face à Evgueny Kafelnikov au cours de laquelle il avait été trahi par sa première balle. Avec vingt aces, 64% de réussite en première balle et seulement un break concédé - à 5-3 au premier set - Marc Rosset a vraiment servi la poudre dans ce premier tour.

Pour le reste, le Genevois affirme avoir retrouvé une certaine vitesse de bras même si une douleur persistante au poignet

l'affecte. Mais dans les trois derniers sets contre Gaudenzi, le compagnon d'entraînement de Thomas Muster, il a rendu une copie qui lui permet certaines espérances dans ce tournoi.

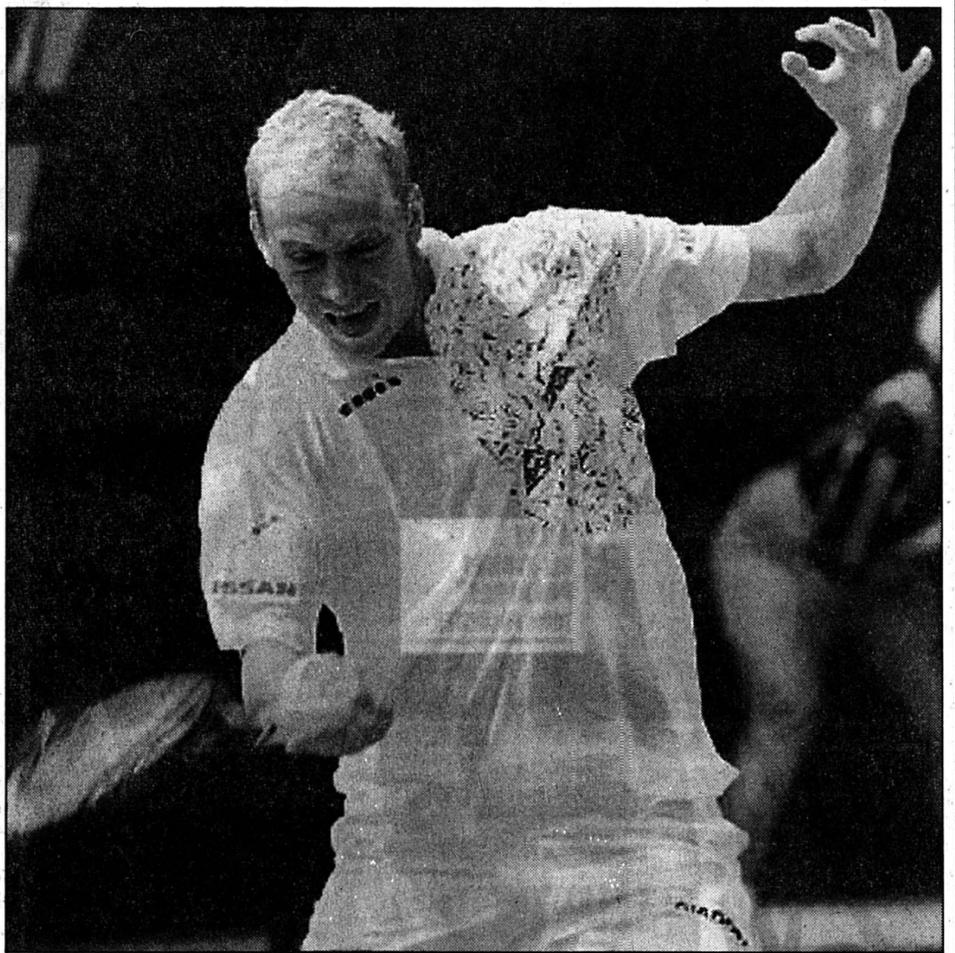
Au deuxième tour, il s'attaquera à l'Australien Patrick Rafter (ATP 43), un adepte redoutable du service-volée. «Je sais comment il joue. Je sais ce que je dois faire, expliquait Rosset. Comme je n'ai pas les retours et les passages d'Agassi, ma seule issue est de l'agresser en permanence.» Il évoluera donc dans un autre registre que face à Gaudenzi. Contre l'Italien, il s'est appliqué à imposer sa force de frappe en fond de court. Contre le joueur des Antipodes, il jouera les funambules au filet.

HLASEK IMITE ROSSET

Comme Marc Rosset, Jakob Hlasek (ATP 72) s'est qualifié en quatre sets pour le deuxième tour où il affrontera également un Australien. Victorieux 6-3 4-6 6-4 6-2 de l'Allemand Alexander Mronz (ATP 124), dont le seul titre de gloire fut d'être le premier fiancé de Steffi Graf, Hlasek sera opposé demain à Todd Woodbridge (ATP 35), l'un des meilleurs spécialistes mondiaux du double.

Jakob Hlasek a affiché une très grande sûreté dans ce match qui a duré deux heures et vingt minutes. Il n'a lâché qu'une seule fois son service, un break qui devait lui coûter le deuxième set. Mais pour le reste, son efficacité au service et sa rigueur au filet lui ont permis de cueillir une victoire qui ne souffre d'aucune discussion.

Face à Woodbridge, un adepte du jeu plat qui exploite la moindre balle courte pour se ruier au filet, «Kuba» devra, en premier lieu, assurer une bonne qualité de première balle. S'il est aussi à l'aise à la relance que devant Mronz, il a les moyens de battre cet Australien pour s'offrir un beau seizième de finale contre Michael Chang. (si)



Marc Rosset

Le Genevois a bien failli connaître surprise face à Gaudenzi.

(Keystone-EPA)

Principaux résultats

Simple messieurs. Premier tour: Rafter (EU) bat Raneberg (EU) 7-6 (7/3) 6-3 6-4. Steven (NZ) bat Ivanišević (Cro/6) 4-6 2-6 6-3 3-1 abandon. Rosset (S/13) bat Gaudenzi (It) 6-7 (3-7) 6-3 6-1 6-0. Kafelnikov (Rus/7) bat Tarango (EU) 6-0 6-4 7-5. Furlan (It) bat Delaitre (Fr) 6-3 6-3 6-1. Pioline (Fr) bat Schalken (Hol) 6-4 7-5 6-1. Woodbridge (Aus) bat Woodruff (EU) 6-4 7-6 (7-5) 6-4. Agassi (EU/1) bat Shelton (EU) 6-2 6-2 6-2. Hlasek (S) bat Mronz (All) 6-3 4-6 6-4 6-2.

Simple dames. Premier tour: Sabatini (Arg/9) bat Serre-Zanetti (It) 6-1 6-1. Sukova (Tch/15) bat Dementieva (Fr) 6-4 6-4. M. Maleeva (Bul/8) bat Nejedly (Can) 6-4 6-2. Pierce (Fr/6) bat de Swadt (AS) 6-4 6-1. Seles (EU/2) bat Dragomir (Rou) 6-3 6-1. Graf (All/1) bat Coetzee (A/S) 6-7 (1-7) 6-1 6-4. Huber (All/11) bat Basuki (Ina) 6-2 6-3. Paulus (Aut) bat Majoli (Cro/13) 6-4 6-4. M.-J. Fernandez (EU/14) bat Wiesner (Aut) 4-6 6-4 6-3. Zvereva (Blr/12) bat Kandarr (All) 6-4 6-0. Date (Jap/7) bat Meier (All) 6-0 2-6 6-2. (si)

Monica Seles a réussi son retour à Flushing Meadow

Comme une renaissance

Après trois ans d'absence à Flushing Meadow et ayant tiré un trait sur dix tournois successifs du Grand Chelem, Monica Seles, adulée, entourée, protégée, était de retour à New York. Elle a tout de la star sauf que l'on ne se précipite pas sur elle. Elle a repris ses affaires là où elle les avait laissées, avec la victoire.

Sous les tribunes du Central de Flushing Meadow, ce fut l'effervescence: journalistes, photographes, caméras de télévision, l'équipe d'officiels et de ramasseurs crièrent, s'interpellèrent, se bousculèrent. Véritables remparts de muscles, les hommes de la sécurité, renforcée pour l'occasion par une fine jeune femme blonde, firent face.

«Il ne faut pas se ruier sur elle, hurla leur chef. Nous avons envie d'être gentils avec vous. Mais on saura se montrer méchant si jamais vous nous en donnez l'occasion. Surtout, ne vous précipitez pas sur elle.» Ces conseils furent suivis à la lettre, certaines images en provenance de Hambourg restant gravées dans la mémoire collective du tennis.

TOUJOURS SCEPTIQUE

En 1991 et 1992, Monica Seles fut couronnée sur ce même central. Puis ce fut la violence qui frappa, l'éclipse, les rumeurs,

une championne d'une force mentale hors pair qui doit vaincre ses adversaires les plus terribles car jusqu'alors inconnues pour elle, la peur, le doute.

Dans ses propos, Seles revient sur une expérience récente dans le club de Forest Hills, cadre de l'US Open jusqu'en 1978. Elle y tournait un spot pour le fabricant Nike avec lequel elle a signé un contrat de cinq millions de dollars par an. «Le stade était désert. Etre dans ce vieux Central me faisait tout drôle. J'avais l'impression d'y avoir déjà joué. Je pensais à la vitesse avec laquelle les choses laissées à l'abandon peuvent changer» a-t-elle confié.

On comprend aisément que cette image forte d'un passé prestigieux englouti par le temps ait frappé l'imagination fiévreuse de Seles. Et que ses retrouvailles avec Flushing aient été vécues comme une renaissance.

Mais malgré sa nouvelle série en cours de victoires, dont la sixième fut acquise lundi soir aux dépens de la Roumaine Ruxandra Dragomir sur le score de 6-3, 6-1, Seles reste vigilante,

voire sceptique envers ses capacités de tenir sur la longue distance d'une quinzaine. Il est vrai qu'aucune de ses six victoires n'a duré 60 minutes. Et que la marge technique qu'elle possède sur les autres et surtout son ascendant sur elles, semblent inchangés. Mais la tendinite à un genou existe. Quelque cinq kilos de trop aussi.

PLUS DANGEREUSE QUE PIERCE

Jimmy Arias, ancien petit prodige devenu le partenaire d'entraînement de Monica, croit en ses chances à l'US Open. Il n'est pas prêt d'oublier leur première séance d'entraînement ensemble où il s'en est sorti péniblement au tie-break. «A l'échange, elle est l'égale de pas mal d'hommes. Eux la domineraient seulement grâce au service et en attaquant sa deuxième balle. J'ai fait des séances avec Mary Pierce et la balle de Monica est plus dangereuse que celle de Mary car prise plus tôt et traversant mieux.»

De l'autre côté, son père en prison, Graf n'a plus son esprit au tennis. La championne en titre Arantxa Sanchez-Vicario connaît une baisse de régime. Mais sortant de son hibernation sportive, Seles sonne le réveil. Américaine depuis mars 1994, Seles pourrait apporter au tennis US son premier titre féminin depuis 1987. (ap)

Steffi Graf dans la douleur

A la limite des trois sets

Steffi Graf s'est qualifiée dans la douleur pour le deuxième tour de l'US Open. Opposée à la Sud-Africaine Amanda Coetzee (WTA 22), la seule - c'était il y a deux semaines à Toronto - à l'avoir battue cette année, l'Allemande a dû aller à la limite des trois sets et rester deux heures et quatorze minutes sur le Central pour obtenir le droit d'affronter demain l'Italienne Rita Grande.

Après avoir commis trente fautes directes dans la première

manche, Steffi Graf a, en retrouvant sa force de frappe au service, redressé la barre pour s'imposer 6-7 (1-7) 6-1 6-4. Mais ce match n'a pas levé les doutes sur sa capacité d'inscrire son nom une quatrième fois au palmarès de ce tournoi. Gênée par ses douleurs dorsales et perturbée par ses démêlés familiaux avec le fisc, la protégée de Heinz Günthardt est bien loin d'afficher la grande forme à New York.

(si)

Course à pied - Les Quatre Foulées

Revanche dans l'air

Après le départ en fanfare pris la semaine dernière par des conditions absolument idéales, les Quatre Foulées vont vivre leur deuxième étape ce mercredi, dès 19 heures, entre Les Bois et Le Noirmont.

Surpris par le cavalier seul, remarquablement réussi par le Portugais Aires Elvas de Ferro, ses adversaires vont sans doute tenter de réagir en l'empêchant de prendre le large dès les premiers décamètres. La prime de 100 francs offerte au premier kilomètre a bien sûr de quoi mettre le feu aux poudres. Il y aura donc de la revanche dans l'air à

moins que le Portugais ne s'inspire de l'exemple de Fuga...

Partis de la zone industrielle des Bois, les concurrents effectueront un véritable tour de la commune. Par l'ouest, à La Broche, ils bifurqueront vers le nord pour les Rosées et Clair-Bief. Ils passeront ensuite à Sous-les-Rangs, Le Canon, Chez-Chailat, La Pâturée. Ils contourneront Les Prailats par le nord en empruntant un superbe chemin forestier qui les conduira par Sous-les-Craux jusqu'à la Saigne-aux-Femmes. Après une dernière montée, ce sera la plongée vers la ligne d'arrivée à la rue des collèges du Noirmont (11,5 km). (y)

Coop

informel

25,-

GILET EN FIBRES POLAIRES*
100% POLYESTER

29,-

CHEMISE EN FLANELLE*
100% COTON

29,-

SWEAT-SHIRT*
56% COTON
44% POLYESTER

* En vente dans les grands Centres **Coop**

NOUVEAU:

Margarine bonjour avec 10% de beurre, pain de 250g. La bonne margarine au bon goût de beurre existe dorénavant en éco-pain de 250g, très pratique. Prix: 250g **1.40**



Margarine végétale bonjour, pain de 250g. Cette margarine végétale avec 45% d'huile de tournesol existe elle aussi en éco-pain de 250g! Prix: 250g **1.20**



Croustilles de poisson Gold Star, 1kg. Les amateurs n'en reviendront pas: leurs croustilles de cabillaud existent aussi en sachet familial refermable d'un kilo! Prix: 40 x 25g **11,-***

* Ne se trouve pas dans les petits points de vente **Coop**

Swiss Alpina - La nouvelle eau minérale de Coop en trois versions: gazéifiée, légèrement gazéifiée ou non gazéifiée. Une grande eau minérale à petit prix:



6 x 5 dl PET
3.90*

1,5l PET
1.95



Pain aux poires. Une pâte moelleuse délicatement fourrée à la poire. A servir en dessert ou au café. Prix: 3 x 60g **2.10***

Coop

Mercredi 30 août 1995

Fête à souhaiter: Benjamin

Lever: 6 h 48 11°
Coucher: 20 h 16Lever: 11 h 32 16°
Coucher: 22 h 110°
1800 mLac des Brenets
751,18 m
Lac de Neuchâtel
429,44 m

L'Impartial

La richesse du patrimoine de Môtiers vaut bien une visite

Mille ans d'architecture

LA CHAUX-DE-FONDS
LE LOCLE
HAUT-DOUBS
NEUCHÂTEL
VAL-DE-RUZ
VAL-DE-TRAVERS
JURA BERNOIS
JURA

La Chaux-de-Fonds

Les adieux à G.-H. Pantillon

Après 47 ans d'activité et quinze ans de direction au sein du Chœur mixte des paroisses réformées de La Chaux-de-Fonds, le chef Georges-Henri Pantillon a officiellement fait ses adieux. Emotion et souvenirs à la clé.

Page 19

Le Locle

Nouveaux locaux pour le COSC

Le Contrôle officiel suisse des chronomètres a emménagé dans ses nouveaux locaux, rue Bournot 33, au Locle. L'organisme mal connu du public, le COSC est en revanche très apprécié des horlogers, d'autant plus que nombre d'autres bureaux ont été supprimés dans la région.

Page 21

Coopération et développement

Une Fédération jurassienne

Une dizaine d'organisations jurassiennes en faveur de la coopération et du développement ont décidé de s'unir et de créer la Fédération jurassienne de coopération au développement (FJCD). Une concentration qui a ses raisons.

Page 27

Un prieuré bénédictin vieux de dix siècles et toujours pétillant de vie, une halle marchande - l'Hôtel des Six-Communes - à la charpente contemporaine de l'empereur Charles Quint, une foule de maisons patriciennes restaurées avec style: à Môtiers, depuis un millénaire, l'architecture s'expose en plein air. Une richesse patrimoniale qui vaut bien un détour. Promenade guidée.

A l'occasion de la Journée européenne du patrimoine, le Service cantonal de protection des monuments et sites organise plusieurs visites commentées - par une kyrielle de spécialistes - des bâtiments les plus intéressants du chef-lieu du Val-de-Travers. Le rendez-vous est fixé au samedi 9 septembre, dès 9 heures, et le programme invite à découvrir l'église paroissiale, l'ancien Prieuré St-Pierre, l'Hôtel des Six-Communes, la maison Boy de la Tour et même l'ensemble du village de Môtiers, ses rues pavées, ses fontaines, ses candélabres, ses musées... Alors, visitons le passé!

Non! Le plus vieux bâtiment du Val-de-Travers n'est pas la fameuse Tour Bayard. Les chroniqueurs, attribuant sa création à Jules César, se plantent monumentalement. La plus ancienne construction se situe à Môtiers - Mostier, Moustier ou Monstier, selon les époques. Il s'agit du Prieuré Saint-Pierre, cher aux moines bénédictins.

LES HISTORIENS SÈCHENT

On ne connaît toujours pas avec exactitude - faute de documents, les historiens sèchent depuis trois siècles - à quand remonte la fondation du prieuré. Toutefois, le monastère de Môtiers a été créé entre 909, année de naissance de l'abbaye mère de Cluny (Saône-et-Loire), et 1032, date du décès du quatrième et dernier roi de Bourgogne. Le prieuré abrite aujourd'hui une maison spécialisée dans l'élaboration de vin mousseux, laquelle ouvre ses caves voûtées et garnies de bouteilles aux visiteurs.

Si le bâtiment a été maintes fois remanié au cours des siècles, il a conservé son esprit originel et une unité dans le style. Le prieuré dessine un fer à cheval ouvert en direction de l'ouest, délimitant ainsi une cour, l'ancien cloître sans doute. On peut aussi y admirer un manteau de cheminée cintré du XV^e siècle, le réfectoire de la communauté bénédictine avec son plafond du XVI^e et ses lambris du XVIII^e...

DEUX ÉGLISES!

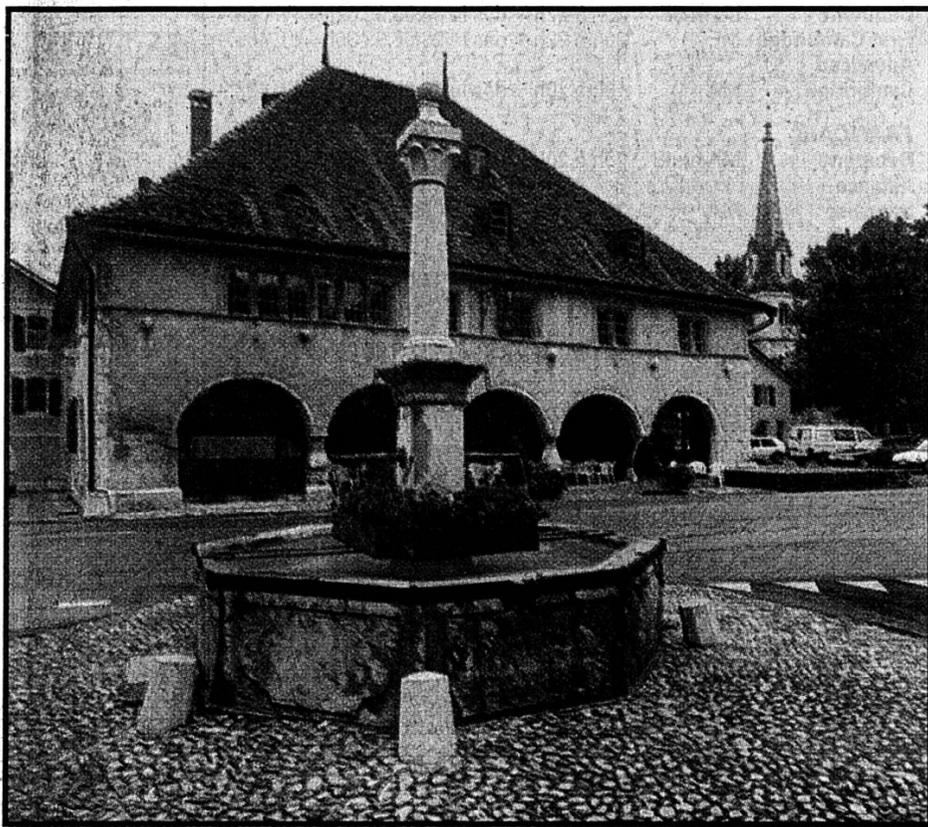
Au nord du prieuré, on trouve l'église Saint-Pierre, désaffectée vers 1538. Les idées nouvelles de la Réforme étaient passées par là. Si les deux chapelles latérales ont aujourd'hui disparu, l'édifice a conservé sa magnifique charpente en forme de carène renversée. Un régal pour les yeux. Les deux croisées d'ogives couvrant l'ancien chœur sont également visibles.

A quelques encablures de là, se dresse l'église Notre-Dame. Un des premiers monuments de la région, sans doute de peu postérieur au prieuré. Le centre historique et religieux de Môtiers comprend également la Maison des Halles, plus connue sous le nom d'Hôtel des Six-Communes. Un bâtiment actuellement en phase de rénovation et s'offrant donc partiellement dénudé aux visiteurs.

SECRETS PERCÉS

Les travaux de restauration des Six-Communes ont permis de percer quelques-uns de ses secrets: l'infrastructure de l'actuelle charpente daté de 1526 et les arcades remontent au début du XVII^e siècle. On peut encore y voir les traces - des poutres carbonisées - de l'incendie du 11 avril 1723 qui détruisit une bonne partie de la localité.

Le village de Môtiers ne se résume pas au seul centre décrit ci-dessus. Il faut y ajouter les innombrables maisons de maître, à l'instar de celle des Boy de la Tour ou des Mascarons, et autres immeubles aux façades crépies à la chaux, aux virements peints, aux lignées de fenêtres caractéristiques des ateliers d'horlogerie... Un inventaire recensé plus de 150 bâtiments dignes d'intérêt!



Maison des Halles de Môtiers

Le bâtiment, plus connu sous le nom d'Hôtel des Six-Communes, renferme une étonnante charpente datant de 1526.

Les rues du chef-lieu, également fleurent bon le passé par la grâce des cheminements pavés ou des candélabres de style. Alors, n'hésitez pas à faire un saut au Val-de-Travers le 9 septembre. Comme le proclame Ben: «Môtiers ne fait rien à moitié».

MDC

L'Assemblée interjurassienne à La Neuveville

Pour une HES «berno-romande»

Réunie hier à La Neuveville, l'Assemblée interjurassienne a abordé des sujets nombreux et variés, pour ne prendre que de rares décisions. Cependant, il ressort de ces débats une volonté unanime d'agir clairement sur le front de la formation. En effet, l'AIJ a adopté une résolution demandant à «ses» deux cantons de s'engager pour la réalisation d'une Haute Ecole spécialisée (HES) commune à la Romandie et au canton de Berne.

Parmi les arguments principaux développés dans ce dossier, l'Assemblée met en exergue l'effectif total d'une telle HES (plus de 6000 étudiants, donc comparable à ceux des HES européennes), ainsi que son caractère bilingue.

Sans compter que l'Ecole d'ingénieurs de Saint-Imier devrait s'y sentir à l'aise, certes moins «protégée» que dans une HES exclusivement bernoise, mais dans une position plus fa-

vorable face aux grands établissements. En ce qui concerne l'avenir de Bellelay, abbaye et domaine agricole confondus, l'Assemblée interjurassienne a décidé en extremis - la délégation jurassienne était unanime, mais son homonyme bernoise parfaitement partagée... - de créer un groupe de travail chargé d'étudier l'utilisation optimale des possibilités du site, sous tous ses aspects. (de)

● Page 25

MÉTÉO

Le temps qu'il fait

Ouest de la Suisse et Valais, développement de belles éclaircies en plaine et dans le Valais central. Ciel restant plus nuageux sur les crêtes du Jura, des Préalpes et des Alpes. Vent du nord fort en montagne. Suisse alémanique, brèves éclaircies en plaine alternant avec des averses, toujours très nuageux en montagne avec encore des précipitations. Sud des Alpes et Engadine: averses possibles.

Le temps qu'il faisait hier à...

| | min. | max. | | min. | max. |
|--------------------|------|------|-------------------|------|------|
| Amsterdam Pluvieux | 13° | 19° | Lisbonne Clair | 22° | 36° |
| Athènes Nuageux | 22° | 31° | Londres Nuageux | 13° | 18° |
| Barcelone Clair | 20° | 26° | Madrid Clair | 18° | 31° |
| Beyrouth Clair | 25° | 31° | Moscou Clair | 14° | 24° |
| Bogota Nuageux | 7° | 21° | Oslo Clair | 8° | 17° |
| Bruxelles Pluvieux | 12° | 18° | Paris Clair | 12° | 18° |
| Le Caire Clair | 23° | 35° | Rome Clair | 13° | 23° |
| Copenhague Nuageux | 9° | 20° | Stockholm Clair | 3° | 14° |
| Genève Pluvieux | 11° | 16° | Sydney Nuageux | 10° | 21° |
| Helsinki Nuageux | 6° | 20° | Varsovie Pluvieux | 7° | 16° |
| Jérusalem Clair | 22° | 33° | Vienne Nuageux | 11° | 17° |

Le temps qu'il va faire...

Un rapide courant du nord-ouest se maintient en altitude. Il entraîne par moments de l'air humide vers les Alpes. Evolution probable de jeudi à dimanche: dans l'ouest et le Valais, ciel changeant avec des éclaircies et jusqu'à vendredi temps probablement sec, mais en fin de semaine quelques pluies possibles. Dans l'est, jusqu'à vendredi variable, quelques averses surtout en montagne. Au sud, de jeudi à dimanche, assez ensoleillé en plaine.



ENSEIGNEMENT



LANGUES

ALLEMAND

Débutant MA et JE 18h à 20h dès le 05.09.95 64h = Fr. 704.-
Intensif tous niveaux mais avec connaissances scolaires nécessaires
ME 18h30 à 22h / VE 18h30 à 22h / SA 9h à 17h
dès le 25.10.95 60h = Fr. 1170.-

ANGLAIS

Débutant LU et JE 20h à 22h dès le 04.09.95 62h = Fr. 682.-
First Cambridge ME 20h à 22h dès le 23.08.95 36h = Fr. 468.-
Advanced Cambridge MA 18h à 20h dès le 19.09.95 26h = Fr. 338.-

FRANÇAIS

Débutant MA et JE 18h à 20h dès le 05.09.95 64h = Fr. 704.-
Alliance française MA 20h à 22h dès le 05.09.95 32h = Fr. 416.-

ITALIEN

Débutant JE 20h à 22h dès le 14.09.95 30h = Fr. 330.-

ESPAGNOL

Débutant LU 20h à 22h dès le 11.09.95 28h = Fr. 308.-

SUISSE ALL.

Tous niveaux ME 18h à 19h30 dès le 13.09.95 22h30 = Fr. 270.-

école-club
migros

Renseignements /Inscription:
Rue Jaquet-Droz 12
2300 La Chaux-de-Fonds
039 / 23 69 44

28-27165

DIVERS



Leçons de chant privées

Leibundgut Paul-André
Diplômé Conservatoire
Neuchâtel
Membre SSPM
☎ 039/28 30 30

132-768784

Police-secours:
117

Restaurant Le Chalet

MEHMET ERDEM

Rue du Chemin-de-Fer 7, 2300 La Chaux-de-Fonds

FERMETURE DÉFINITIVE

le 31 août 1995

A cette occasion, un apéro vous sera offert

Nous remercions notre fidèle clientèle
et vous donnons rendez-vous au:

CAFÉ DU MUSÉE

Rue Daniel-JeanRichard 7, 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 30 98

132-775198

DIVERS



Dick Optique

Lunetterie
Verres de contact
Av. Léopold-Robert 64
☎ 039/23 68 33
132-770346

AUTOS
MOTOS
VÉLOS

Achète au plus haut prix
VOITURES
BUS
CAMIONNETTES
Kilométrage, état sans importance.
 Paiement comptant.
☎ 077/47 61 89
28-8408

SPECTACLES - LOISIRS

Mercredi 30 août 1995

Espacité, à 16 heures
séance de signatures

Patinoire des Mèlèzes,
à 20 heures

Match de préparation

HCC-
FRIBOURG-GOTTÉRON

Avec le soutien de
L'Impartial



L'annonce, reflet vivant du marché

DIVERS

Un cours de l'école du dos

commencera début octobre 1995 à La Chaux-de-Fonds.

Les personnes intéressées à suivre un tel cours (séances de 90 minutes) peuvent s'inscrire auprès de la Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme. ☎ 038/25 33 88

28-27160

VITRERIE - MIROITERIE
Jost
(039) 26 40 77
Numa-Droz 185
JOUR NUIT

SOL
HEIMO & FILS SA
Maîtrise fédérale
Tél. (039) 28 16 24
rue du Parc 9
La Chaux-de-Fonds

Tapis
Parquets
Plastiques
Entretien
Stores

132-768564

INSTITUT HYGIE

A.-M. Rognon, membre ART
Serre 71 2300 La Chaux-de-Fonds
● Energétique chinoise
● Réflexologie, bioénergétique
● Massage de relaxation et d'entretien
Sur rendez-vous: ☎ 039/24 15 70
ou 039/28 21 05

132-774924

TOMBOLA
DES SIX-POMPES

A retirer les numéros:

194 et 581

☎ 039/28 77 65

Le poids du jambon était de 8,825 kg

132-775190

Discretion assurée
Amour SEX-SHOP

Gibraltar 18
Tél. 038/25 19 69
2007 Neuchâtel

● Cassettes vidéo XXX vente et location, 1500 titres
● Cuir et latex Mode et accessoires
● Gadgets X
● Magazines pour public averti!
● Prix imbattables

SEX SHOP NEW SEXYLAND
Rue de l'Etoile 1
Tél. 039/28 10 30
2300 La Chaux-de-Fonds

132-768779

IMMOBILIER

A LOUER
A LA CHAUX-DE-FONDS:
BELLE PETITE USINE

à 3 minutes de la gare à pied

à usage de LOCAUX
INDUSTRIELS OU
COMMERCIAUX
320 M² AU TOTAL

Possibilité de division
Location équipements compris à partir

de Fr. 120.- le m²

Renseignements auprès de

PROCITE

Numa-Droz 114, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/200 222 fax 039/200 250

132-774842

SPECTACLES - LOISIRS

FINALE DU CHAMPIONNAT SUISSE
D'ATTELAGE

Vendredi 1^{er} septembre

Dressage

Samedi 2 septembre

Marathon
25 km

Dimanche 3 septembre

Maniabilité

Animation culturelle
et folklorique durant les trois jours

Organisation:
Société jurassienne d'attelage

1^{er}, 2, 3 septembre 1995 Lajoux JU

14-773097/ROC

Feu: 118

GASTRONOMIE

PIZZERIA DE LA PAIX
Rue de la Paix 74
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 09 36

La chasse est arrivée

2 menus par jour
Nos pizzas + carte variée
Ambiance sympathique

132-775210

Une bonne FONDUE

Restaurant L'Ecurieil
☎ 039/23 16 48
Camping du Bois-du-Couvent
La Chaux-de-Fonds

132-765183

GRAND PONT

M. et Mme G. Turale
Avenue Léopold-Robert 118
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 46 88

Bolets frais,
röstis
salade mêlée

Ouvert le dimanche de la braderie.
Prière de réserver.

132-775206

DEMAIN

10%

dans les
DROGUERIES
(articles réglementés et nets exceptés)

132-766252

A Renan, à louer tout de suite:

Appartement de 3 pièces

Au premier étage. Avec douche/WC, cave, jardin potager.
Loyer: Fr. 450.- plus charges

Appartement de 1 pièce

Avec douche/WC, cave, jardin potager.
Loyer: Fr. 340.- plus charges

Renseignements: ☎ 032/41 08 85
(veuillez téléphoner, s.v.p., pendant les heures de bureau)

6-85265

LA CHAUX-DE-FONDS

A vendre

PETIT IMMEUBLE

Comprenant 4 appartements de 2 à 5 pièces.
Dépendances, local de bricolage, garage, jardin.
Situation tranquille et ensoleillée.

Prix de vente: Fr. 470 000.-

Pierre Grandjean

Immobilier

☎ 039/24 16 40. Fax 039/24 16 45

132-774987

La Chaux-de-Fonds

Crêt 24, près de la gare de l'Est

A louer pour dates à convenir appartements confortables:

4 1/2 pièces, 100 m²
Loyer Fr. 1490.-
charges comprises

- cheminée suédoise
- grande cuisine agencée
- salle de bains/WC
- WC séparés
- ascenseur

superbes Studios 1 1/2 p. en duplex
Loyer Fr. 871.-, resp. 924.-
charges comprises

- joli cachet
- galerie
- cheminée suédoise
- douche/WC
- cuisine agencée

pour visiter:
tél. 039/28 28 94

IMMOTEST SA Bureau Bienne
rue Dufour 12, 2501 Bienne
tél. 032/22 50 24

6-85227

IMMOBILIER



À VENDRE

à La Chaux-de-Fonds
Quartier tranquille et ensoleillé

IMMEUBLE

Rue du Nord

6 appartements de 3 pièces,
3 studios, 6 garages.

Pour renseignements et notice,
sans engagement, s'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET S.A.
Jardinière 87, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 78 33 - Fax 039/23 77 42
132-775049

VILLATYPE

À VENDRE

A LA CHAUX-DE-FONDS
(Point-du-Jour)

APPARTEMENT
DE 4 1/2 PIÈCES

Magnifique vue + garage individuel
Fr. 320 000.-

☎ 038/53 40 40 28-26141

L'Eglise réformée a pris congé de son chef de chœur

La passion selon Georges-Henri

Lors d'une cérémonie toute empreinte d'amitié, entouré d'une centaine de choristes et des autorités civiles et religieuses, Georges-Henri Pantillon a pris congé du Chœur mixte des paroisses réformées. Apparemment décontracté, la voix néanmoins retenue par l'émotion, il a rappelé moult souvenirs. Car s'il a tenu la baguette de direction pendant quinze ans, il a pris part au concert des Rameaux dès la première exécution.

Les allocutions, pour l'occasion, avaient autant de conviction qu'une exécution musicale, l'écoute attentive de l'auditoire en traduisait l'émotion. Georges-Henri Pantillon a paraphrasé le «sans la musique, la vie serait une erreur» de Nietzsche. Nourri au sérail de la musique, il évoqua des souvenirs d'enfance, le temps où son père, directeur du Chœur de l'Eglise réformée, préparait les concerts des Rameaux.

HAUT COMME TROIS POMMES

Le concert des Rameaux! Voilà le maître mot. Il fut, dès la première exécution, au cœur de la famille Pantillon. Chacun y prenait part. Haut comme trois pommes, Georges-Henri a fait ses débuts en tournant les pages de l'organiste, alors que ce dernier devait «bloquer» deux notes du pédalier pour que le jeune homme puisse atteindre la partition. Puis Georges-Henri a



A droite, Georges-Henri Pantillon

Face à lui le président Marcel Perrenoud et ses invités.

(Impar-Gerber)

dirigé le chœur d'enfants dans la «St-Matthieu». Il fut ensuite organiste et prit la baguette de direction des mains de son père, il y a quinze ans.

G.-H. Pantillon a remercié les choristes de leur confiance, dit sa gratitude aux membres du comité, à la Société d'Orchestre de Bienne. Des mots auxquels Edouard Benz, administrateur de la SOB répondit en rappelant l'heureuse collaboration que l'orchestre conduit depuis 25 ans avec «Messieurs Pantillon», de père en fils.

Daniel Vogel, Roland

Tschanz, représentant respectivement le Conseil communal et le Consistoire, exprimèrent leur reconnaissance à Georges-Henri, au chœur mixte qui, depuis 57 ans, sans faillir, rassemblent autour des grandes œuvres du répertoire, plus de 3000 auditeurs.

DYNAMISME, OPTIMISME ET FOI

En commentant la fidélité exemplaire de Georges-Henri aux répétitions, qu'il ne manqua jamais, le président Marcel Perrenoud, releva le dynamisme, l'op-

timisme, la foi, ainsi que les connaissances musicales de ce chef, grâce à qui le chœur a pu monter les grandes œuvres du répertoire, réservées souvent à une élite de chanteurs. Il parla de quelques sommets: Passion selon St-Matthieu de Bach, Requiem de Dvorak, Brahms, Messie de Haendel, «Elie» de Mendelssohn, et, cette année, Passion selon St-Jean, tandis que l'interprétation d'œuvres de Dvorak, lors d'une messe à l'église du Sacré-Cœur, en 1994, resserrèrent des liens œcuméniques.

«Tout à coup nous sommes au bout du chemin parcouru ensemble, poursuit le président. Le virage est brutal! A nous de le négocier avec confiance et de continuer la route... une page se tourne, nous mesurons tout ce que la dynastie Pantillon nous a donné...»

Repartir avec confiance, tel est le mot d'ordre du Chœur mixte des paroisses réformées: le 58e concert de Rameaux, au printemps 1996, sera dédié à Georges-Louis Pantillon, pour le centième anniversaire de sa naissance. D. de C.

Itinéraire

Georges-Henri Pantillon a accompli sa virtuosité de piano et d'orgue à l'Académie de musique de Vienne. Il quitta ensuite le Vieux-Continent pour parfaire ses études aux Etats-Unis. Avant de devenir l'âme du concert des Rameaux, les gymnasiens, l'Ecole normale, les enseignants et bien d'autres ensembles ont bénéficié du dynamisme de ce chef, exemplaire «meneur d'hommes» par ailleurs, pour qui la vie est musique. Contraint par sa santé de restreindre ses activités, Georges-Henri Pantillon a pris congé du Chœur mixte des Montagnes. Nous l'apprécierons encore à la tête du chœur des enseignants neuchâtelois «Cantabile», de l'Union chorale de Vevey, ainsi qu'à la console du Temple du Bas, dont il est l'organiste titulaire. (DdC)

Rédaction
LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Alain MEYRAT
Ivan RADJA
Pierre-F. BESSON
Christiane MERONI

BRÈVES

Restaurant du Chalet Silence, on ferme!

Cette fois-ci, la décision est irrévocable. Le Restaurant du Chalet, sis au 7 de la rue du Chemin-de-Fer, fermera définitivement ses portes jeudi 31 août, après avoir obtenu un sursis plus long que prévu de la part des CFF. Ceux-ci avaient en effet résilié le bail pour fin janvier et accordé un ultime délai pour février. Que les habitués de l'établissement se consolent, le tenancier Erdem Mehmet, qui tenait le Café du Chalet depuis le 1er janvier 1994, reprendra la gérance du Café des Musées, qui était fermé depuis plusieurs mois. (nm)

Bosnie-Herzégovine Versement du Conseil communal

Le Conseil communal communique que lors de sa dernière séance, il a pris connaissance d'une lettre de la Croix-Rouge suisse relative à la situation dramatique que vivent actuellement les populations de Bosnie-Herzégovine, qui doivent prendre la fuite pour échapper aux horreurs de la guerre. Dans le cadre des actions menées par cette institution, le Conseil communal a pris la décision de verser une somme de 10.000 fr, afin de contribuer dans une modeste mesure à venir en aide aux victimes de ce conflit, à leur fournir les biens nécessaires pour leur assurer un minimum d'hygiène et tenter de leur redonner un sentiment de dignité humaine. En outre, le Conseil communal invite la population à participer également, dans la mesure de ses moyens, aux diverses actions menées dans ce cadre. (Comm)

AGENDA

Espacité
Dédicace du HCC
Amateurs du hockey local, réjouissez-vous! Les hockeyeurs échangeront deux heures durant leur canne avec leur plus belle plume. Ils seront aujourd'hui, place Le Corbusier, à Espacité, de 16 h à 18 h, pour se soumettre à l'épreuve toute pacifique d'une séance de dédicace au cours de laquelle ils apposeront leur paraphe à l'intention de leurs supporters jeunes et moins jeunes. (nm)

Des jeunes Romands ont travaillé à Ouagadougou Dernier regard africain

Depuis le 26 juillet dernier, un groupe d'une vingtaine de jeunes Suisses ont participé à la construction d'une école à Ouagadougou, au Burkina Faso. Leur séjour est maintenant terminé mais nous publions néanmoins leur ultime carnet de voyage.

Le 18 août dans la soirée, nous nous sommes séparés de l'équipe burkinabé qui a travaillé avec nous lors d'une cérémonie mémorable! Nous avons quitté Ouagadougou le dimanche 20 août pour une semaine de visite et de détente à Ouahigouya, dans le nord-ouest du pays. Nous avons été accueillis là-bas par «NAAM»; des hommes et des femmes qui se mettent ensemble pour gérer convenablement ce qu'ils possèdent et faire tomber les inégalités. La caisse

de ces coopératives est souvent confiée aux femmes qui, dit-on ici, gèrent mieux que les hommes!

Nous avons entrepris de visiter les réalisations de certaines «NAAM». A Ouahigouya, ce fut un atelier de couture et une cellule de transformation des mangues tenus par les femmes. La gestion y est impeccable et la production très intéressante.

Ensuite, dans les villages de Fili et Souyaga, non loin de Ouahigouya, les paysans nous ont expliqué leurs efforts pour améliorer le rendement de leurs terres et nous ont présenté leurs habitations traditionnelles. Nous nous sommes enfin sentis accueillis, sans cette curiosité perçante observée en ville!

Le même jour, le roi du Yatenga nous a reçus chez lui en

toute simplicité, nous offrant la bière de mil traditionnelle pour ensuite nous inviter à saluer de sa part le président de la Confédération helvétique!

Une journée a été réservée à la découverte de l'Hôpital de Djibo, à 110 km au nord-ouest de Ouahigouya. Un médecin australien, le Dr Elliott, s'est installé voici 23 ans dans cette région perdue. Cet homme fait un travail louable. Pour l'encourager dans ses efforts, nous lui avons remis la plus grande partie des médicaments et du matériel généreusement offerts par «Pharmaciens sans Frontières-Neuchâtel».

Après un mois riche d'expériences, nous avons regagné la Suisse, vendredi 25 août.

Roger Mburente

Chants et danses tibétaines à salle du Progrès Quand la gaieté cache la souffrance

Les moines de l'Université monastique de Sera Je ont donné aux spectateurs chauds-de-foniers, dimanche soir à la salle du Progrès, un aperçu de leur culture méconnue et menacée. Ces Tibétains exilés dans le sud de l'Inde ont présenté plusieurs danses traditionnelles de leur pays et psalmodié quelques chants religieux.

Plus de 150 personnes se sont déplacées: pas mal pour un dimanche soir. Première constatation: ces moines-là respirent la gaieté. Rien dans leur prestation ne rappelle directement le drame que vit leur peuple depuis l'invasion du Tibet par la Chine en 1959. Les danses esquissées-là

évoquent la vie et la vision du monde des nomades éleveurs de yaks.

Le sentiment prévaut que le quotidien et la religiosité ne font qu'un. Les forces de la nature sont appréhendées de manière positive. Le négatif, ce sont les mauvais instincts des hommes, représentés par des démons, isolés pour être mieux combattus. Les pirouettes des danseurs, leurs gestes dénotent une préparation minutieuse, de longues heures de répétitions, pour être ainsi synchronisés et reproduits sur une petite scène sans donner lieu à aucune collision. L'accompagnement musical (percussions et cuivres), simple et volontiers tonitruant, rehausse le

sentiment de joie partagée. Ces moines, souriant, à l'image de leur chef le Dalai-Lama, ont vite fait passer le courant avec le public.

En deuxième partie, un groupe s'installe sur scène pour jouer une discussion philosophique entre un professeur et un élève. Là aussi, les échanges se font sur un mode léger et dynamique. Qu'on nous pardonne de ne pas émettre d'avis sur le fond, le dialogue s'étant déroulé en langue tibétaine. Le spectacle se termine par quelques chants, psalmodiés par une vingtaine de voix très basses, pratiquant un vibrato qui est l'une des spécialités de l'Université de Sera Je. (am)

Le Touring-Club suisse au Gros-Crêt Belle journée des familles



Dimanche, ils étaient quelque deux cent cinquante à s'être donné rendez-vous sur les hauteurs de Pouillerel, et cela malgré un temps incertain. Finalement, le soleil se montra une bonne partie de la journée, apportant une note de plus à l'ambiance de la fête.

Traditionnels aussi, la soupe aux pois et le jambon sur le coup de midi. Et puis, les jeux étaient nombreux, faisant notamment la joie des enfants. Et pour que la journée soit encore mieux réussie, la famille Parel du Valanvron apporta son concours... Ce fut une véritable fête champêtre. (ds - photo Schneider)

PUBLICITÉ

Depuis plusieurs années, les membres du Touring-Club suisse, section Jura neuchâtelois, sont conviés le dernier dimanche du mois d'août à une sympathique journée des familles à la Ferme du Gros-Crêt.

NAISSANCE

SÉBASTIEN
est heureux d'annoncer enfin
la naissance
de son petit frère

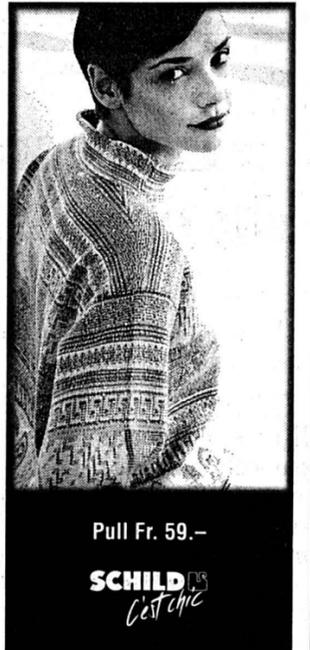
MAXIME

le 29 août 1995

à la Maternité de l'Hôpital
de La Chaux-de-Fonds

Pierre-André et Florence
DUPERTUIS
La Chaux-de-Fonds

132-775295



Pull Fr. 59.-

SCHILD
CST/CHC

Le Cerneux-Péquignot

Salle communale

Vendredi 1er septembre 1995
à 20 h 15

MATCH AU LOTO

DE LA SOCIÉTÉ DE TIR

Abonnement 30 tours: Fr. 15.-
Deux abonnements = 3 cartes
Deux tours royaux, bon voyage
Lapins, canards, poulets
Viande fraîche

157-716934

DIVERS

FUST
ELECTROMENAGER
CUISINES/BAINS, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO, PHOTO, PC, CD
BOSCH Electrolux AEG
NOVAMATIC Bauknecht Miele

Toutes les grandes marques
Prix bas • Conseil professionnel • Service de réparation • Prolongation de garantie jusqu'à 10 ans • Livraison à domicile et raccordement

COOL CLIMATEURS
tous les appareils en stock

Lave-vaisselle

Bosch SMU 2026
Pour 12 couverts standard. Consommation d'eau 20 l. Cons. d'électricité 1,5 kWh. Durée de programme 69 min. H 82-88, L 60, P 57 cm.

Loc./m. A-S incl. **65.- 1190.-**

Réfrigérateur

Bosch KTF 1430
Contenance 140 l, dont 7 l pour le compartiment congélation. Dégivrage semi-automatique. H 85, L 50, P 60 cm.

Loc./m. A-S incl. **25.- 448.-**

Lave-linge

Electrolux EW 902 F
Contenance 5 kg. 17 programmes, 700/900 tours/min. Consommation d'eau 78 l, d'électricité 1,3 kWh. Durée de progr. 85 min. H 85, L 59,5, P 60 cm.

Loc./m. A-S incl. **81.- 1820.-**

Congélateur

Electrolux/Novamatic TF 60 IB
Contenance 42 l. Cons. d'électricité 0,9 kWh/24 h. 15 h de conservation en cas de panne. H 53,5, L 55,3, P 60 cm.

Loc./m. A-S incl. **19.- 399.-**

Nous éliminons vos anciens appareils • Livraison contre facture • Abonnement-service compris dans les mensualités • Toutes les grandes marques livrables immédiatement à partir du stock • Appareils encastrables ou indépendants toutes les normes • Offre permanente de modèles d'occasion / d'exposition • Garantie du prix le plus bas! Votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, un prix officiel plus bas.

La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust, 039/ 26 11 50
Bd. des Eplatures 44
La Chaux-de-Fonds, Jumbo 039/ 26 68 65
Bienne, Hyper-Fust, Vendredi, ouverture nocturne jusqu'à 21 h, Rte. Soleil 122 032/ 52 16 00
Bienne, Rue Centrale 36 032/ 22 85 25
Marin, Marin-Centre 038/ 33 48 48
Neuchâtel Torre, Rue des Torreaux 7 038/ 25 51 51
Réparation rapide toutes marques 155 01 11
Service de commande par téléphone 155 56 66

et dans toutes les succursales

Jelmoli

INNOVATION • AUX ARMOURINS
05-229360

GASTRONOMIE

Restaurant
LA CROISEE
votre préférence
Brasserie
Buffet de salades à volonté avec
Bolets frais, rösti
Fondue chinoise
039/31 35 30



Röstis, bolets
salade

Sur assiette:
Fr. 12.50

Les Bouleaux
Les Petits-Ponts
Tél. 039/37 12 16

157-716957

Police-secours: 117

Devenez
donneur!

Donnez
de votre sang

Sauvez
des vies

AVIS OFFICIEL



VILLE DU LOCLE

MISE AU CONCOURS

Un poste de

CONCIERGE-SURVEILLANT

est à repourvoir à la halle polyvalente triple du Communal.

Outre des occupations de nettoyage et d'entretien, la fonction comprend également la fermeture nocturne des accès; elle peut s'étendre à des tâches particulières entraînées par l'organisation de manifestations durant les week-ends.

Qualités requises:

- être porteur d'un CFC relevant d'un métier du bâtiment (électricien, installateur sanitaire, etc.)
- être en possession d'un permis de conduire
- être apte à travailler de manière indépendante et à des horaires irréguliers y compris le week-end

Conditions:

- salaire selon échelle des traitements
- entrée en fonction: 1er novembre 1995 ou à convenir
- obligation de domicile au Locle

Pour tout renseignement et consultation du cahier des charges, prière de s'adresser à la gérance des bâtiments, Hôtel de Ville, premier étage, guichet No 25.

Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae ainsi que des copies de diplômes et certificats, doivent être adressées jusqu'au 12 septembre 1995 à la direction des bâtiments, Hôtel de Ville, 2400 Le Locle.

157-716940

Le Conseil communal

DIVERS



Eglise évangélique libre
Angle Banque/Bournot, Le Locle

Judi 31 août à 20 heures

MÉDECIN, MISSIONNAIRE POURQUOI?

Causerie du Dr Ch. Favre et de son épouse, en partance pour la Guinée

Bienvenue à tous

157-716951

EXPOSITION NON STOP

du lundi au vendredi de 8 à 20 heures
Samedi sur rendez-vous



Bourg-Dessous 40
2416 LES BRENETS
Tél. 039/321 867
Natal 077/375 270



FINANCE

secours
DETTES

AIDE
efficace

038/51 17 76

MEYER GESTION DE DETTES
2520 LA NEUVEVILLE
6-81548

Publicité intensive,
Publicité
par annonces

IMMOBILIER

LE LOCLE

A vendre petit immeuble à rénover. Idéal pour PPE. Situation calme et ensoleillée en ville. Projet existant pour deux grands appartements duplex avec dégagement et dépendances.

Prix raisonnable à convenir.

039/31 67 44 et 039/31 68 44

157-716952

IMMOBILIER

Venthône VS

A vendre
VILLA
3 chambres, séjour 50 m², cuisine et coin repas, bains-WC, douche-WC, caves
Terrain de 804 m²
Prix: Fr. 680 000.-
Vente directe du propriétaire
Tél. 027 88 12 48 ou le soir 027 88 25 14
36-283594/4x4



AWT Aeberhard & Wyss Treuhand

VEND A LA FERRIERE

Dans un immeuble industriel neuf, divers locaux pour:

- atelier mécanique
- atelier de décolletage
- atelier de serrurerie
- ou autre utilisation

Surfaces flexibles de 105 m² à 450 m²

PRIX DE LIQUIDATION!

Gérance & vente immobilières
Kirchenfeldstrasse 9, 3250 Lyss
032/84 10 20

6-84557

LES VILLAS DE
PETIT CHATEAU MONTBRILLANT
la Différence
Vivre l'architecture

A VENDRE A LA CHAUX-DE-FONDS
6 UNITES DES FR. 565'000.-
Renseignements auprès de
PROCITE
Numa-Droz 114 tél. 039 200 222
2300 La Chaux-de-Fonds

HABITATION
MONT-RACINE
A VENDRE A LA CHAUX-DE-FONDS:
16 APPARTEMENTS EN PPE DE 150 M²
ET 2 SUPERBES ATTITUQUES
Construction automne 1995
Prix: dès Fr. 290 000.-
Renseignements auprès de
PROCITE
Numa-Droz 114 Tél. 039/200 222
2300 La Chaux-de-Fonds

28-25785
CASTEL REGIE
A louer à La Chaux-de-Fonds
Rue des Bouleaux 13 et 15
APPARTEMENTS
1 1/2 PIÈCE
Libres tout de suite ou à convenir.
Loyers: Fr. 350.- + charges.

2034 Pesoux (038) 31 78 03

A VENDRE
à RENAN
situation tranquille
villa familiale
de 5 1/2 pièces
de conception moderne.
2 garages, grande véranda,
sauna, jardin arborisé.
Pour tous renseignements et visites:
jacques burkhalter
agence immobilière
rue de la gare 1 - 2610 saint-imier
039 / 41 20 01

6-530670

Feuilleton de «L'IMPARTIAL»

71

sent, c'est moi qui te sortirai d'ici!

André Besson

Le secret du colporteur

Roman

(Droits réservés: Editions Mon Village)

Elles ruisselaient sur ses joues pâles. Il se sentit à nouveau attendri, ému par cette détresse. Le cœur désolé, il attira la jeune femme contre lui, la serra très fort contre sa poitrine. Il la tutoya pour la première fois de la soirée:

- Louison, murmura-t-il à son oreille. Avant de mourir, Louison, ton père m'a fait jurer de m'occuper de toi. Je tiendrai ma promesse. A pré-

Chapitre XIII La mort de Stolz

Pour Hubert Jeanneret, les sorties des messes dominicales étaient toujours l'occasion de réaliser d'excellentes affaires. Il installait sa balle sous les parvis ou les portails des églises, un peu à l'écart des mendiants, afin qu'on ne le confondît point avec les inévitables quêteurs d'aumônes. Les scintillements de ses montres en or, en argent, en bronze doré, soigneusement astiquées, se réfléchissaient dans les miroirs de son petit étal et attiraient la clientèle.

A Vesoul, outre ses habitudes pratiques, bourgeois, rentiers et artisans, il comptait aussi de nombreux chahands parmi les officiers de la garnison.

Ce dimanche, au lendemain de sa visite à Louison, chez Madame Fernande, le jeune Suisse s'était posté, peu avant la fin de l'office, sur la petite place face à l'église Saint-Georges. Il faisait froid. C'était un matin de fin d'automne et de premières gelées. Une épaisse chape de brume encapuchonnait la ville, masquait en partie le haut fronton néoclassique du sanctuaire et les balustrades élevées de sa tour.

Malgré ce temps maussade, les badauds furent nombreux, dès la sortie du culte, à s'arrêter devant la balle du colporteur pour admirer et marchander ses montres.

Tandis que son maître ouvrait les boîtiers afin d'en dévoiler les mécanismes merveilleux aux messieurs, ou faisait écouter aux dames la musique aigrette de ses montres à sonnerie, Stolz, sagement assis derrière lui, suivait la scène avec indifférence.

Hubert était en train de vanter les qualités d'un oignon finement guilloché à un capitaine en dolman rouge, lorsque les piétinements d'une troupe à cheval se firent entendre. Tous les clients surpris se retournèrent pour voir ce qui se passait.

Cinq cavaliers débouchèrent sur la place. Ils vinrent s'arrêter peu après juste derrière le petit groupe entourant l'étal du colporteur. Les arrivants étaient des gendarmes, revêtus de leurs longs manteaux d'hiver.

- C'est lui, mon lieutenant! lança l'un des cavaliers en désignant le Suisse.

L'officier qui commandait la petite troupe, un homme au visage orné d'une moustache et d'une barbe, interpella à son tour Hubert:

- Tu t'appelles bien Jeanneret?

(A suivre)

Nouveaux locaux pour le bureau du COSC

Royaume de la haute précision

Inauguration, hier après-midi, des nouveaux locaux du Bureau du Contrôle officiel suisse des chronomètres du Locle. Un organisme peut-être assez mal connu du public, mais très apprécié en revanche des horlogers et dont le rôle est important en matière d'exportation des produits horlogers, au sein desquels les chronomètres occupent une place de choix.

Depuis 20 ans environ, le Bureau du Contrôle officiel des chronomètres du Locle était installé dans les locaux de l'ancienne poste des Jeanneret. Il y avait pris place après son déménagement de l'Ecole d'horlogerie (où il avait été créé en 1901), faute de place. C'est pour cette raison qu'il a cette fois émigré au 1er étage de l'immeuble Bournot 33, disposant ainsi de vastes locaux et d'installations techniques très modernes.

Ce déplacement a été possible grâce à un crédit de 500.000 fr accordé le 2 septembre 1994 par le législatif loclois. Ses membres avaient compris l'importance, pour Le Locle, de disposer d'un tel Bureau officiel (BO), ce d'autant plus qu'après les disparitions progressives de ceux de Soleure, de La Chaux-de-Fonds, de Saint-Imier, du Sentier, ne restent en activité que ceux de Bienne, Genève et du Locle, regroupés au sein du COSC (Contrôle officiel suisse des chronomètres).

CONSTANTE PROGRESSION

La direction du BO loclois est assurée depuis 1962 par Charles Huguenin, depuis l'année où il

fut appelé à la tête de l'Ecole d'horlogerie. Celui qui prendra tantôt sa retraite a rappelé que le contrôle des chronomètres est déjà très ancien, puisqu'un tel garde-temps de précision fit déjà l'objet d'un contrôle, à Bienne, en 1877. En 1904, les critères d'un tel examen furent définis au sein de l'Association suisse des bureaux de contrôle des chronomètres (le futur COSC). Celui du Locle, créé en 1901, en faisait partie. Il contrôla ces années-là quelque 350 pièces, contre 290.000 l'an dernier.

«Depuis sa naissance jusqu'à nos jours, le BO du Locle a vu passer quelque deux millions de pièces», a précisé M. Huguenin. Son activité est intéressante pour la commune, puisque le BO a «rapporté en moyenne 200.000 fr à la commune depuis 1989, atteignant le montant record de 405.000 fr en 1993», signalait l'exécutif dans un rapport du 8 juin 1994. Ces profits proviennent des honoraires demandés par le BO aux marques horlogères qui déposent leurs chronomètres afin d'obtenir un certificat officiel de marche. Ce dernier est la garantie de la production de haute qualité et de la précision de fonctionnement de leur produit. Ainsi, l'an dernier, les trois bureaux du COSC ont contrôlé 900.000 chronomètres, dont 90% équipés d'un mouvement mécanique.

ÉQUIPEMENTS SOPHISTIQUÉS

Pour s'assurer que ces garde-temps répondent aux sévères critères édictés, les contrôles sont rigoureux. Ceux-ci exigent des conditions de travail optimales et requièrent des moyens techniques précis et sophisti-



Rue Bournot 33

Equipements techniques, appareils performants, excellentes conditions de travail.

(Impar-Perrin)

qués. Ainsi, n'entre pas qui veut dans le BO du Locle dont les locaux sont étanches. Pas même la poussière, retenue par le biais de sas donnant accès aux différentes salles, ni même la chaleur ou l'humidité dont la présence est contrôlée en permanence par ordinateur et évacuée grâce à un système sophistiqué d'aspiration et soufflerie.

Le bureau loclois du COSC dispose maintenant, sur une surface d'environ 350 m², d'un remarquable instrument de travail. Apte d'une part à accueillir de nouveaux équipements, mais aussi propre à relever de nouveaux défis. L'un d'eux étant

notamment d'être accrédité par l'Office fédéral de métrologie.

LONGUE TRADITION

Président du COSC, André Beyner a félicité les autorités du Locle d'avoir doté leur ville d'un tel bureau. Il a rappelé que la chronométrie était une très vieille et longue démarche, plus que bi-centenaire. «Elle est une approche prestigieuse de la précision dans la mesure du temps qui a permis de déterminer les longitudes», a-t-il rappelé. Pour lui, elle se résume ainsi: «Témoin d'une longue tradition, culture profonde et savoir-faire prestigieux». Autant de riches qualités permettant aux chrono-

mètres de «faire figure de proue dans l'exportation des produits horlogers» et d'être garants de l'avenir des industries qui les fabriquent.

Quant au directeur du COSC, Paul Marmier, il a rendu un bel hommage d'amitié à M. Huguenin auquel on doit l'essor du BO du Locle. Le conseiller communal et directeur des SI Jean-Paul Wettstein, dont ce bureau dépend administrativement, a souligné l'attachement des autorités politiques au Bureau officiel du contrôle des chronomètres du Locle. «Nous voulons tout mettre en œuvre pour qu'il persiste et se développe», a-t-il relevé. (jcp)

Rédaction du LOCLE

Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Rédaction du HAUT-DOUBS

Tél: 81 64 03 80
Fax: 81 64 21 08

BRÈVES

Le Locle

Cyclomotoriste blessé

Un automobiliste du Locle, M. A. O., quittait en marche arrière une case de stationnement devant l'immeuble Côte 8, hier à 17 h 10. Lors de cette manœuvre, il heurta le cyclomotoriste du jeune J. M., du Locle également, qui circulait rue de la Côte. Blessé, le cyclomotoriste a été conduit par ambulance à l'hôpital.

Braderie pour tous Week-end allégé

On sait bien que l'actualité est calme, vraiment très calme. Quoique les activités se concentrent en général en fin de semaine, comme samedi passé où on avait trois manifestations différentes à se mettre sous la dent. Merci donc aux responsables des sociétés locales: ce week-end au Locle, il n'y a pratiquement pas de manifestations, du moins à notre connaissance, ce qui laissera tout loisir aux habitants du district d'aller un peu plus loin, à la Tchaux, participer à la Braderie. (Imp)

Villers-le-Lac

La Fraternité en Valais

La Fraternité de Villers-le-Lac sera l'hôte d'honneur de la «Fraternité» de Noës, près de Sierre, les 9 et 10 septembre prochain à l'occasion du 50e anniversaire de la fanfare valaisanne. Les deux sociétés de musique se sont connues grâce à la page Haut-Doubs de «L'Impartial» qui rendait compte des excellents résultats de la société de Villers-le-Lac lors du concours de Thonon-les-Bains. Depuis, de nombreux contacts entre les deux musiques ont eu lieu, débouchant sur cette invitation par dessus la frontière. (rv)

AGENDA

Morteau

Aussi la Braderie

C'est le samedi 2 septembre que l'Union commerciale de Morteau organisera dans les rues de la ville sa traditionnelle braderie de rentrée. Plus de cent cinquante commerçants sédentaires ou non sont déjà annoncés. Cette année, des éventaires seront même installés dans la rue du Colège. Daniel Guy, le président de l'Union commerciale, déplore, faute de moyens financiers, ne pouvoir sonoriser les rues de la ville à cette occasion. (dry)

Drapeau antinucléaire au Col-des-Roches

Président de «La Mouette» fâché

«L'Impartial» avait relaté (notre édition du 16 août) que des personnes désireuses de manifester leur opposition à la reprise des essais nucléaires français dans le Pacifique, avaient profité des installations du drapeau suisse du Col-des-Roches pour accrocher de nuit un calicot, d'ailleurs très rapidement enlevé le lendemain matin par des douaniers.

Au terme de cette opération clandestine (la gendarmerie a d'ailleurs tenté d'en savoir un peu plus à ce propos), le président de «La Mouette» — qui se charge de l'entretien des installations de fonctionnement (as-

sez complexes) de ce drapeau — Jacques Vuillemin, et son responsable technique Robert Peiry, avaient des termes peu flatteurs pour qualifier les auteurs de cet acte.

«Pour des gens prétendant s'exprimer sans violence ni vandalisme, leur notion de l'écologie est à revoir», grogne le premier. En compagnie de M. Peiry, devant intervenir tant du côté des Roches Houriet que des Roches Voumard, il lui a fallu trois heures pour remettre en état le mécanisme de déplacement du drapeau. Fusibles hors d'usage, câble de traction coincé, vestiges de banderolle, lambeaux de tissu, serres-câbles vissés, débris de

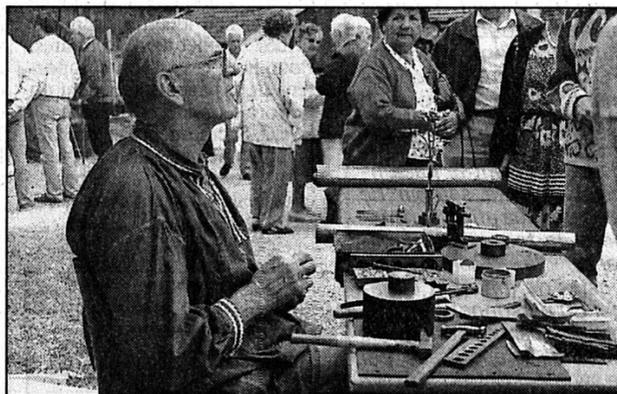
corde... Autant de dommages qu'il a fallu réparer, tant d'un côté que de l'autre de l'échancrure des rochers, en grimpaient et réescaladant les rochers.

«La Mouette a durant de nombreuses années pratiqué et pratique encore une écologie de terrain», rappelle M. Vuillemin. Il souhaite par conséquent que d'autres «milieux prétendument écolos ne se livrent plus à ce genre de démonstration au nom de leurs idéaux et n'utilisent plus le matériel de la société locloise».

En cas de récidive il porterait plainte. Ce qu'il a renoncé de faire dans l'affaire évoquée ci-dessus. (jcp)

Arts et traditions du Beugnon

Portes grandes ouvertes



Rendez-vous de fin août des nostalgiques des métiers d'antan ou, plus prosaïquement, de personnes souhaitant enrichir leur culture, les portes ouvertes des Arts et traditions populaires du Beugnon ont, à nouveau, dimanche dernier, connu un franc succès.

L'Association de Grand'Combe-Château présidée par Louis Girard compte un noyau dur d'environ dix personnes qui peut aller jusqu'à une trentaine pour les manifestations importantes. Ce fut le cas dimanche, du fait du nombre d'activités présentées, tant dans le domaine de l'artisanat (notre photo Roy) que de la cuisine traditionnelle de nos campagnes. Tandis que Louis Girard fait une démonstration devant sa forge de la fabrication d'une pince, René Vuillemin fabrique des toupies en bois. Ailleurs, broderie à l'ancienne, filage au rouet, perçage de longs troncs de sapins en vue de fabriquer des tuyaux, vannerie, rempaillage de chaises et

confection de brosses par un artisan non-voyant... Les amateurs de technologie et d'outillages anciens sont comblés.

Plus loin, place à la restauration proposée par d'agréables «commères» en costumes d'époque qui mitonnent la soupe aux pois, les gauffres et les «crapés» aux pommes qu'on peut même arroser d'un café torréfié «à la main» sur place. Sans oublier les pots de confiture de pissenlits maison proposés par deux charmantes demoiselles.

Les Beugnoniens ne manquent pas de projets, avec l'aménagement à venir d'une ferme traditionnelle mise à leur disposition par la commune. Ce bâtiment, mitoyen de celui du célèbre Joseph Marguet, conteur local inébranlable, devrait accueillir la partie agricole du musée alors que ce qui relève de la fabrication artisanale traditionnelle restera dans les actuels locaux de l'association. «Encore bien du travail en perspective», commente Pierre Caron. (dry)

SOCIÉTÉS LOCALES

SEMAINE DU 30 AOÛT
AU 5 SEPTEMBRE

● AMIS DES CHIENS LE LOCLE. Société réunissant les chiens de toutes races, avec ou sans pedigree. Entraînements tous les samedis. Rendez-vous à 14 h à la Combe-Girard (ancien camping). Renseignements: tél. 26.65.48 (heures des repas).

● AMIS DE LA NATURE SECTION LE LOCLE-LES BRENETS. Chalet des Sanays, 2-3 septembre, gardien B. Jacot.

● CAS GROUPE DES AÎNÉS. Stamm le lundi à 18 h aux Trois-Rois.

● CAS GROUPE FÉMININ ROCHE-CLAIRE.

Samedi 2 septembre, nettoyages au chalet dès 8 h 30. Repas de midi offert. Renseignements Y. Faivre, 31.33.93. Dimanche 3 septembre, Moulin du Plain, départ 9 h Hôtel de Ville. Délai d'inscription le 30 août.

● CAS SECTION SOMMARTEL Samedi-dimanche 2-3 septembre, Trifhorn. Réunion des participants le 1er septembre à 18 h au restaurant de la Jaluse.

● CHŒUR D'HOMMES «ÉCHO DE L'UNION» LE LOCLE Répétition lundi 4 septembre à 20 h.

● CLUB DU BERGER ALLEMAND LE LOCLE Entraînements mercredi à 17 h

aux Planchettes et samedi à 14 h au chalet.

● CONTEMPORAINES 1918. Mercredi 6 septembre, rendez-vous devant la poste à 13 h 45 pour se rendre chez Thérèse soit en voiture, soit en car postal.

● CONTEMPORAINES 1924. Sortie du 1.9.95. Départs à 7 h 30 et 13 h place du Marché. N'oubliez pas la sortie du 19.9. Inscriptions au plus vite au 039/31.23.01, 038/46.21.09 ou 038/45.10.31. Délai impératif le 13.9.

● SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX LE LOCLE. Renseignements: tél. 31.81.34 ou 31.80.03 ou 31.41.65. Gardien du chenil: L. Grandjean, tél. 31.18.93.

«Rire une saison» à Neuchâtel

Pas joyeux, s'abstenir!

Préparez vos mouchoirs: l'hiver s'annonce bien... Quatorze tempêtes de rires, centrées sur Neuchâtel, s'abattent sur la région. Premières rafales avec Cuche et Barbezat, suivies de la bourrasque Tex, de l'ouragan Bernard Haller, puis de la tornade Didier Gustin et Sandrine Alexi, du typhon Eric Thomas, de la turbulente Sol, du «siclown» Gardi Hutter et de la trombe Alain Sachs. En fin de saison, «Les degrés de poule» contribueront au dégel.

On en rit à l'avance! Une telle brochette d'humoristes n'a jamais été dégustée en une seule saison à Neuchâtel, pour la simple raison que personne ne pouvait l'offrir. Alors, il a fallu se mettre à trois pour concocter cette recette épicée digne d'un théâtre cinq étoiles et, pour une fois, nul ne déplorera les restrictions des budgets culturels.

Les trois maîtres queux - Centre culturel neuchâtelois, Coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg et Club E (comprenez Express) - ont présenté hier le

menu, à déconseiller uniquement aux rates délicates. Généreux, ils passeront même deux plats hors de Neuchâtel: un gran-

tin Cuche et Barbezat à Marin et un croustillant match international d'improvisation à Auvernier. Un extra dont certains in-

grédients seront dégustés dans le moule des «Pro de l'impro», à Neuchâtel. Que ce soit à la carte ou servi à gogo (entendez par

abonnement), des rabais seront consentis sur le menu aux membres des groupements organisateurs. AT

Cure de rire en 14 séances

Cuche et Barbezat - «Chienne de vie», 8 septembre, à 20 h 30, à l'Espace Perrier (Marin); 9 septembre, à 20 h 30, au Théâtre de Neuchâtel.

Les Pros de l'Impro - du 25 au 28 septembre, à 20 h, au Théâtre du Pommier (lundi 25: Les degrés de poule - Les Kamikazes; mardi 26: Philippe Cohen et Alain Money - Cuche et Barbezat; mercredi 26: Thierry Romanens et Claude Mordasini - Philippe Cohen et Alain Money; jeudi 28: Cuche et Barbezat - Les Kamikazes).

Match international d'improvisation - 29 septembre, à 20 h, Salle polyvalente d'Auvernier.

Tex - «Salut Brother», du 11 au 14 octobre, à 20 h 30, au Théâtre du Pommier.

Bernard Haller - «Comment ça commence?», les 17 et 18 novembre, à 20 h 30, au Théâtre de Neuchâtel.

Didier Gustin et Sandrine Alexi - «Si ce n'est toi, c'est donc ta sœur!», 9 décembre, à 20 h 30, au Théâtre de Neuchâtel.

Eric Thomas - «Inédit», du 17 au 20 janvier, à 20 h 30, au Théâtre du Pommier.

Sol - «Je persifle et je singe», 9 février, à 20 h 30, au Théâtre de Neuchâtel.

Gardi Hutter - «Jeanne d'Arp», 16 mars, à 20 h 30, au Théâtre de Neuchâtel.

Alain Sachs - «Fou d'amour», du 24 au 27 avril, à 20 h 30, au Théâtre du Pommier.

Les degrés de poule - «Merci d'être velus!», du 29 mai au 1er juin, à 20 h 30, au Théâtre du Pommier.



Un riche programme pour rire

Avec les incontournables Cuche et Barbezat à Marin et Neuchâtel. (sp)

Rédaction
NEUCHÂTEL
Tél: 038/24 34 76
Fax: 038/24 34 67

BRÈVE

Enquête de la FCTA Questions sur les nocturnes

Le Syndicat FCTA (Fédération suisse des travailleurs du commerce, des transports et de l'alimentation) a effectué une enquête auprès de 500 personnes employées dans la vente en Suisse romande afin de connaître leur position sur les ouvertures nocturnes. Près de 90% du personnel contacté n'est pas favorable aux ouvertures prolongées des magasins; dans la foulée, 70% des employés se plaignent du stress sur le lieu de travail. Autre donnée ressortant de l'enquête, 7 personnes sur 10, dans le secteur de la vente, travaillent à temps partiel. Si cette forme d'emploi est dans l'air du temps, la FCTA dénonce toutefois le travail sur appel et la non-ouverture du deuxième pilier; le syndicat voit là deux effets pervers majeurs du travail à temps partiel. En publiant les résultats de son enquête, la FCTA revendique également une amélioration des bas salaires et une diminution de la surcharge de travail dont le personnel de vente semble de plus en plus affecté. Améliorer la formation, généraliser la rotation aux postes de travail et engager du personnel en nombre suffisant sont trois mesures préconisées par le syndicat pour permettre de diminuer le stress des vendeuses. Quant aux ouvertures prolongées des magasins, là où elles sont autorisées, elles doivent être sujettes à des mesures compensatoires. (comm-imp)

AGENDA

Neuchâtel Echecs et blitz

Vendredi soir 1er septembre, à 20 h à l'Eurotel, le Club d'échecs de Neuchâtel organise son championnat cantonal blitz par équipes de trois avec un joueur de plus de 1900 points Elo au maximum par équipe. L'inscription est gratuite. Elle se fera sur place dès 19 h 30 (ou au numéro de tél (038) 41 11 32, entre 18 h et 19 h) (Imp)

Tribunal de police de Neuchâtel

Mission de police et fêtard

Faut-il punir sévèrement J. S. pour donner crédit à la mission des agents de police au centre-ville de Neuchâtel? Histoire de bruit et de bagarre. Au Tribunal de police de trancher.

Le décor de l'affaire est simple et plutôt banal dans les rues de la ville de Neuchâtel. Un soir, tard dans la nuit, des copains font la fête. A la sortie d'un bistrot, J. S. lance un cri. «Des hurlées!», diront les gendarmes. Interpellé, J. S. daigne décliner son identité, mais par bribes ponctuées d'injures. Pour faire cesser son comportement, les agents appellent du renfort. Lorsque le véhicule arrive, J. S. commence «à tourner comme une bête en furie», narque la police et pique un pas de course. Il se fait suivre et re-

vient sur ses pas. Les quatre agents tentent alors de le maîtriser. Mais l'intervention tourne à la bagarre: coups de pied et nouvelle rasade de noms d'oiseaux. Quand J. S. est à peu près calmé, les agents le relâchent mais ils portent plainte pénale.

Le procureur requiert contre lui 10 jours d'emprisonnement et 60 francs d'amende. Insistant sur la mission des agents de police, leur mandataire s'est «très sereinement» rallié à ce réquisitoire: «L'irrespect des lois est flagrant, avec violence verbale et physique. Il y a irrespect de l'autorité dont le devoir est aujourd'hui important au centre-ville». Les problèmes de bruit sont accrus en raison de l'ouverture différée des établissements publics.

Pour l'avocat de J. S., les

faits sont peu clairs et il n'y a pas eu entrave: son client «a été irrité par l'interpellation dans la mesure où il a décliné son identité; d'accord, il a nargué, mais pas entravé l'action de la police qui, finalement, a eu ce qu'elle voulait». Soit les nom, prénom et domicile du jeune fêtard qui, au moment des faits, se trouvait au chômage et était «déprimé». L'avocat a plaidé la «simple amende». Il ne faudrait pas faire de son client «un exemple pour renforcer l'action policière», a-t-il martelé, avant de relever la «situation paradoxale» du centre-ville et la «tension» qui en découle pour les jeunes: ouverture tardive des bistrotts, lancement de campagne antibruit et de police.

Le tribunal rendra son jugement la semaine prochaine. (se)

Centre POINT

S'afficher

Les associations en tous genres foisonnent. Souvent, elles ne fonctionnent que par le bénévolat et elles peinent à se faire connaître. Pour elles, le Centre POINT propose un cours intitulé «Savoir s'afficher». Il s'adresse particulièrement aux membres d'associations, mais il est ouvert à toute personne intéressée. «Savoir s'afficher» est un cours de «marketing social». Son but est d'acquérir les outils nécessaires pour faire connaître une association ou un groupement. Les participants apprendront à cibler un projet, à améliorer l'impact de l'information et l'organisation d'une manifestation, à se présenter et à se faire connaître, à mieux «s'afficher».

Le cours sera donné quatre soirs: les lundis 11, 18, 25 septembre et 2 octobre, de 19 à 22 h (délai d'inscription fixé au 31 août). Les séances auront lieu au Centre POINT, avenue de la gare 41, à Neuchâtel. (comm)

Matériaux Cressier

Un siècle de construction

Sise tant à Cressier, à Saint-Blaise qu'à La Chaux-de-Fonds, l'entreprise Matériaux Cressier vient de fêter son 100e anniversaire.

Son histoire a démarré lorsque Jean Grisoni, contremaitre durant 20 ans dans l'usine de chaux et ciment Leuba, décide, en 1895, de construire sa propre fabrique à Cressier. Bon début, mais quatre ans plus tard, le malheureux décède accidentellement.

NOUVEL ESSOR

En 1907, ses fils Louis et Charles reprennent le flambeau et l'usine de chaux occupe une quarantaine d'ouvriers. En 1926, Louis donne un nouvel essor à l'entreprise: sous la raison sociale Matériaux de Construction SA, elle commercialise des matériaux de

construction mais encore du combustible, des éléments en pierre de taille et des tuyaux.

ACHATS ET RACHATS

Un incendie détruit le bâtiment en 1962 et, treize ans plus tard, de gros mouvements interviennent dans la branche: Juracime SA achète Convert et Müller & Cie, ancien commerce neuchâtelois, ainsi que Matériaux de Construction SA, et fusionne les deux entreprises sous le nom de Matériaux SA Cressier. Avec le rachat, en 1990, de la maison DuBois Jeanrenaud, l'entreprise s'agrandit encore. Mais en ce début d'année, le département préfabrication a été vendu, ce qui a permis de concentrer l'effort sur le négoce de matériaux de construction. (comm-se)

«Rallye» de Neuchâtel-Sports ce week-end

Supermarché des sports...

Vingt-quatre sports seront présentés dimanche sur les Jeunes Rives, à Neuchâtel: une occasion de s'informer, mais aussi de s'essayer à la pratique de ces sports. La manifestation est organisée par Neuchâtel-Sports, association faitière des clubs qui animeront cette journée, avec rallye à la clé.

Les jeunes (et moins jeunes...) qui voudront participer au rallye pourront s'inscrire sous la tente conviviale, place du 12 Septembre. Ils devront participer à dix disciplines, au minimum, parmi celles qui leur seront proposées: athlétisme, aviron, badminton, boule, curling, football, escrime, haltérophilie, hockey sur terre, lutte, pétanque, rink-hockey, rugby, tir à l'arc, ski alpin, volley-ball, gymnastique rythmique sportive, basket-ball, planche à voile, tennis, golf, ski nautique, patinage artistique...

Diverses activités seront présentées en démonstration et un parcours sera établi pour skis à roulettes et patins à roulettes (les prendre avec soi, quelques

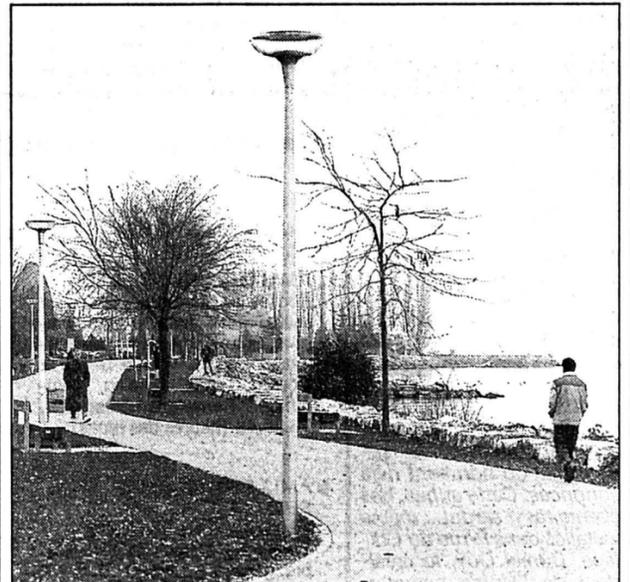
paires seulement pourront être prêtées). La manifestation occupera toutes les Jeunes Rives, de la place du 12 Septembre jusque dans les bâtiments de Panespo, des Patinoires et dans la salle omnisports.

APPEL AUX JEUNES

En organisant cette manifestation, Neuchâtel-Sports vise plusieurs objectifs. Ils ont été commentés par le président Pierre Quinche lors d'une conférence de presse. Le rallye veut évidemment promouvoir les sports pratiqués dans la région et toucher, par ce biais, le plus de jeunes possible (de nombreux clubs se plaignent d'en manquer). La manifestation donne aux clubs l'occasion de se présenter mais aussi de s'investir car chaque section va devoir gérer son stand et mettre en valeur son activité.

Denis Oswald parrainera la fête et participera à la distribution des prix, une fête qui sera aussi l'occasion de promouvoir le sport-handicap. AT

● Dimanche 3 septembre, de 13 à 19 h, sur les Jeunes Rives



Les Jeunes Rives

Vingt-quatre sports seront présentés ce prochain dimanche. (Impar-Galley-a)

Le 125e de l'hôpital du Val-de-Ruz

Landeyeux fait la fête

Aucun habitant du Val-de-Ruz ne saurait mettre en question l'existence de l'Hôpital et du home médicalisé de Landeyeux. L'institution chère à la région fête samedi son 125e anniversaire, en dérogeant un peu à son caractère silencieux. Le comité administratif et la direction entendent par là ouvrir grandes les portes de leur univers chaleureux, même si la souffrance y est présente.

L'Hôpital de Landeyeux a su se rendre indispensable au moment où de grands méchants loups parlaient de restructuration hospitalière. La fête de samedi rappellera en fait qu'un hôpital régional est un espace ouvert et animé. Les nouveaux locaux de la Fondation, répartis entre hôpital et home médicalisé, offrent une qualité de séjour propre à faire un peu oublier la souffrance endurée par celui ou celle qui est obligé de les fréquenter. «Hôpital...silence!», affirment les panneaux. Cela n'empêche pas l'établissement de faire la

fête et d'inviter la région à venir manifester son attachement à ses murs. Car Landeyeux n'est pas un ghetto. Francis Pelletier, son directeur, va même jusqu'à affirmer que l'hôpital est un poumon pour la vie régionale. La maison fait en tout cas vivre bon nombre d'entreprises locales. Sans compter que la population du Val-de-Ruz y trouve la plupart des prestations de santé dont elle a communément besoin. Le succès de la maternité, notamment, est une garantie du dynamisme manifesté par l'hôpital. Depuis 125 ans, Landeyeux



Avant la fête de samedi

L'Hôpital de Landeyeux a su se rendre indispensable. (Impar-Galley-a)

s'est adapté à la demande en matière de soins dans une petite région comme le Val-de-Ruz. La récente inauguration du home médicalisé, en étroite connexion avec la partie hospitalière, a transformé ce lieu de souffrance en espace de vie communautaire. De multiples activités s'y déroulent, avec la partici-

pation de la population. Dernier en date, le vernissage de l'exposition de Jean-Marc Elzingre n'a pas qu'un aspect purement décoratif des locaux. L'hôpital est aussi un lieu de rencontres à découvrir. Même quand il n'y a aucune raison de s'y rendre.

Ph. C.

Rédaction

VAL-DE-RUZ

Tél: 038/53 16 46

Fax: 038/53 43 31

VAL-DE-TRAVERS

Tél: 038/61 38 77

Fax: 038/61 36 82

BRÈVES

Savagnier-La Côtière
Course des aînés

Par un temps radieux, une septantaine d'aînés de Savagnier et de La Côtière-Engollon sont récemment partis à la découverte de la Franche-Comté. Avec Pontarlier, la source du Lison, Salins, Champagne, la cascade du Hérisson et Malbuisson, cela a été tout un périple en France voisine avec des lieux que certains ont découverts pour la première fois. Les communes concernées et la paroisse réformée ont comme chaque année offert ce beau voyage. (mw)

Savagnier
Mousquetaires
au Tir fédéral

Quatorze mousquetaires sylvaniens ont récemment participé au Tir fédéral de Thoune. Une jeune fille, un jeune tireur, deux vétérans et un double vétéran étaient du voyage. Le groupe a remporté 23 distinctions. Le plus âgé, Jean Lienher, qui avoue 75 ans, a obtenu les meilleurs résultats: 72 points à la cible section et quatre distinctions. Frédéric Meyer et Jean-Claude Matthey sont revenus avec quatre distinctions, de même que Jean-Louis Schupbach, Eddy Burger et Claude Gaberel (deux distinctions), et Cyril Coulet, Sylvain Ribaux, Claude-Alain Fallet et Marcel Lienher (une). (mw)

A cœur ouvert

Le programme du 125e anniversaire de l'Hôpital de Landeyeux fait une part large à la rencontre entre sociétés des villages environnants et population, qu'elle soit hospitalisée ou non. Samedi, de 11 h à 16 heures, le personnel sera sur la brèche pour accueillir ses invités et les habitants du Val-de-Ruz, et pour présenter sa maison à cœur ouvert. Trois podiums érigés aux alentours seront le théâtre de productions musicales locales, et chacun pourra aller à la découverte de l'établissement, sous une forme ludique.

Dès 10 h, les musiciens du VDR Hairy Stompers animeront la place de fête. A 10 h 45, L'Union instrumentale de Cernier - presque contemporaine de l'hôpital - prendra le relais. Les accordéonistes de l'Épervier, du village-capitale, le 68 jazz band, le chœur des dames paysannes du

Val-de-Ruz, la société de musique L'Ouvrière de Chézard-Saint-Martin - formation centenaire cette année - régaleront le public de leurs prestations musicales et vocales. Il sera également possible de se restaurer à midi, et le Mouvement de l'ambulance du district sera également présent toute la journée. La santé forme une grande famille!

Il sera également possible de déguster le vin spécial de l'anniversaire, dont Jean-Marc Elzingre a dessiné l'étiquette. Les podiums seront localisés de façon à ne pas perturber les unités de soins les plus aigus de l'hôpital. Il n'est en effet pas possible d'interrompre totalement le travail du personnel soignant, même pendant quelques heures. Un hôpital vit vingt-quatre heures par jour! Mais tout semble réuni pour que la fête soit belle samedi. (phc)

Course populaire à Plancemont sur Couvet
Une participation moyenne

La quasi juxtaposition de deux compétitions de même genre, soit la Combassonne des Cernets-Verrières (samedi) et les Deux heures de Plancemont (dimanche), a vraisemblablement eu quelques conséquences sur la participation à la seconde manifestation. Les membres du Ski-club de Couvet ne s'en sont pourtant pas trop formalisés, d'autant qu'ils ont pu compter sur la présence de plusieurs spécialistes de renom dans cette discipline qu'est la course à pied, notamment l'équipe suisse de la Route 66.

«Dans les plus belles années, nous avons eu plus de vingt formations au départ. De toute évidence, l'apparition du vélo de montagne nous a pris du monde», relevait François Seewer, un des responsables. Dimanche matin sur le coup de dix heures, ce ne sont donc «qu'une» douzaine d'équipes (une quarantaine de concurrents) qui se sont élancées sur une boucle vallonnée d'un peu plus d'un kilomètre, tracée sur le parcours Vita, selon le principe d'une course à l'américaine.

Afin que ce ne soit pas toujours les mêmes personnes qui gagnent des prix, des réveils ont été placés à l'endroit du passage des témoins. Le ou la concurrent(e) qui passait lors d'une sonnerie pouvait choisir un lot. Autre originalité, la catégorie des équipes familiales. Seule «contrainte» pour participer: présenter au minimum deux générations, dont un enfant âgé de

moins de seize ans. Voici les résultats. Catégorie familles: 1. Famille Monod, 22 tours; 2. Famille Mordasini, 20; 3. Famille Huguélet, 20. Catégorie équipes: 1. Jean-Pierre Baumann, Fabrizio Castellani, 27 tours; 2. Marcel Jaccard, Christian Flückiger, Claude Robert (Route 66), 26; 3. Silvana Ferrari, François Glauser, François Seewer, 24. (paf)



Au moment du relais

Une petite tape dans le dos et c'est reparti pour un tour! (Favre)

Gare aux gabelous de Buttes
Goûter le sel
de la vie samedi

«On fête la moisson et le pain; on exalte la vendange et le vin; pour quoi par le sel, sans lequel l'homme ne saurait vivre, et dont l'absence prive l'aliment de toute saveur?» C'est bientôt chose faite. Samedi, pour la sixième année consécutive, Buttes fêtera ce cristal certes commun mais précieux.

Comme il y avait des routes de la soie ou des épices, il y eut celles du sel, des salines marines ou des mines, pour livrer ce condiment unique. Buttes se trouve justement sur l'une de ces routes du sel qui de Franche-Comté ravitaillaient le pays neuchâtelois.

Quartier-la-Tente écrivait: «D'après une tradition assez accréditée, le chemin de la Vy Saulnier servait à conduire le sel de France en Suisse, à l'époque où la vouivre rendait trop dangereuse la route plus directe et plus commode qui descend des Verrières vers Saint-Sulpice». La vouivre? Un serpent surnaturel, ailé et au souffle empoisonné!

Samedi, le coup d'envoi de la Fête du sel sera donné à 11 heures par la fanfare. La Vy Saulnier sera couverte de stands: brocante, artisanat, philatélie, guinguettes...

Cette année, en plus des traditionnels petits sacs de sel - gare aux gabelous pour ceux qui quitteraient le village sans en posséder un! - on pourra acquérir une des nombreuses «Salière des Faux-Saulniers», amoureusement réalisées par le Butteran Claude Maillard. Une vente organisée au profit du futur Musée du sel qui prendra place dans l'immeuble de la Société de consommation.

Un local qui, samedi, sera le cadre de démonstrations de dentelles aux fuseaux - par les dentellières du Château de Valangin - et d'une exposition rétrospective des cinq premières éditions de la Fête du sel. Une fête à ne pas manquer pour tous ceux qui aiment goûter le sel de la vie. (mdc)

IMMOBILIER

A vendre ou à louer au Val-de-Ruz pour date à convenir

Hôtel - Café - Restaurant

Convient pour couple expérimenté, possédant le certificat de capacités. Conditions à discuter.

Offres sous chiffre Z 28-27167 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

Tout de suite ou date à convenir
rue de la Fiaz, La Chau-de-Fonds
A louer

STUDIO

Fr. 320.- plus charges
☎ 038/24 20 07

28-24757

Feu: 118

A vendre

HAUTE-NENDAZ (VS)

10 minutes de la station,
habitable à l'année

chalet de 2 appartements
3 1/2 pièces, 63 m²

Fr. 450 000.- le chalet

chalet de 2 appartements
4 pièces, 150 m²

Fr. 350 000.- l'appartement

chalets mitoyens:

- 3 pièces, 50 m² Fr. 157 500.-

- 3 1/2 pièces, 72 m² Fr. 262 500.-

Tél. 027 88 1248 ou 8825 14.

36-283345/4x4

FINANCE

Veuillez me verser Fr. _____

Je rembourserai par mois env. Fr. _____

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

No _____

NPA/Domicile _____

Date de naissance _____

Signature _____

Adresser à Banque Procrédit, Av. L.-Robert 25, 2301 La Chau-de-Fonds (08.00 - 12.15/13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner au

039-23 16 12

BANQUE
Xprocrédit

Pour un crédit de fr. 5000.- p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15.0% total des frais de fr. 390.40 pour 12 mois (indications légales selon l'art. 3 lettre l de la LCB). - Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur. - (selon Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel)

J'autorise la Banque Procrédit à utiliser les indications précitées pour l'examen de cette demande et pour la ZEK.

Santé et sécurité grâce à l'Helvetia.

Un coup de fil suffit: téléphone gratuit 155 33 43

Caisse maladie

Krankenkasse

Cassa malati

Une entreprise de Swiss Care

Société d'équitation du vallon de Saint-Imier en fête

Essor ponctué d'un anniversaire

Les actes de fondation du FC Saint-Imier Sports et de la Société d'équitation du Vallon de Saint-Imier s'offrent une proximité de quelques mois. Ce rapprochement peut être préjudiciable lorsqu'il s'agit de célébrer les anniversaires. Spécialisée dans le saut d'obstacles, la Société d'équitation avait accepté l'an dernier de repousser ses festivités. Cela lui a donné le temps nécessaire pour concocter un riche programme à l'occasion de son 75e anniversaire, à apprécier ce week-end au nord de la gare, à Sonvillier.

Si dans la vallée de Tavannes, il est établi que le premier lundi de septembre coïncide avec la Foire de Châindon, le vallon de Saint-Imier s'offre une même fidélité. Depuis des lustres, il sait que le concours hippique de Saint-Imier, organisé à Sonvillier, s'étale sur le premier week-end du mois. Ce lien se confirmera cette année, même si, succès de

la manifestation oblige, les premiers des 800 départs seront donnés vendredi à 7 h 30.

Dans le calendrier hippique, le concours de Saint-Imier, organisé en fin de saison, a su se faire une place à part. Les concurrents s'y alignent autant dans l'espoir de réaliser une belle performance sportive que dans l'intention de passer un dernier bon moment avec les adversaires habituels, ce dans un cadre insolite.

Pour preuve, le terrain, qui permet ce rassemblement, est un champ. Il doit aux efforts étalés sur une semaine d'une cinquantaine de bénévoles sa transformation provisoire et son retour à l'état naturel.

JEUNESSE SÉDUITE

Plutôt que de se lamenter sur leur manque d'infrastructures propres, les membres de la Société d'équitation du vallon de Saint-Imier préfèrent cultiver les vertus de la débrouillardise. Le dynamisme qu'ils dégagent est communicatif. Un regard jeté sur l'effectif de la société prouve son rayonnement auprès des jeunes. Là, l'amour du cheval n'est pas célébré en bottines et en gants blancs.

La société n'a pas choisi

d'axer son activité sur la superficialité. Elle lui préfère, de loin, la convivialité. Son souci de participer à la démocratisation de l'équitation se révèle payant.

En hiver, les cours organisés à l'intention des cavaliers débutants ne désempassent pas.

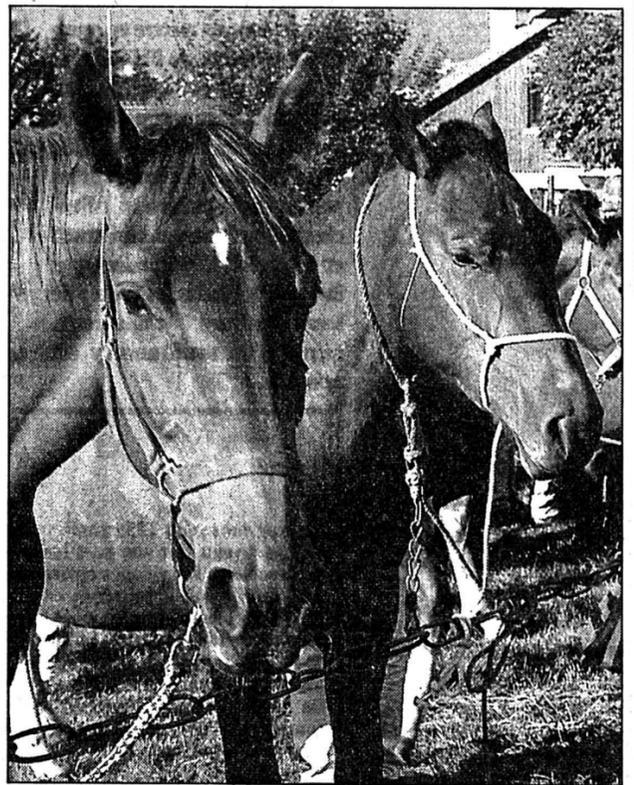
PROGRAMMATION RÉVÉLATRICE

C'est parce qu'elle sait sa relève assurée que la Société d'équitation du vallon de Saint-Imier peut célébrer son 75e anniversaire, l'esprit dégagé de toutes préoccupations, celles météorologiques exceptées.

Dimanche après-midi, le Grand Prix du 75e servira de point d'orgue à la manifestation sportive. Samedi après-midi, le contraste sera privilégié. Puisqu'aux prestations de quelque 50 nationaux annoncés, pratiquement tous des professionnels, succéderont les parcours de novices qui, pour la plupart, s'aligneront pour la première fois en concours.

Cette programmation est significative d'un état d'esprit. Pas question de réserver aux vedettes un statut particulier.

Histoire de marquer d'une



Vedette partagée

Les quelque 400 chevaux annoncés ce week-end à Sonvillier, quitteront la piste, le temps d'une présentation de reines de combat valaisannes. (Impar-Gerber)

elle, les interludes musicaux du dimanche. Une présence garantira, à elle seule, la particularité de cette édition. Celle de huit vaches valaisannes, alignées dimanche en début d'après-midi, lors d'une présentation de reines de combat. Cette discipline compte des adeptes convaincus. En Erguel, la curiosité pourrait précéder l'engouement. (nic)

Une manifestation treize étoiles

Le 75e anniversaire de la Société d'équitation du vallon de Saint-Imier se traduira sportivement par un concours fort fréquenté. Entre vendredi et dimanche, quelque 800 départs seront donnés. Les 400 chevaux alignés se répartiront dans 12 catégories.

Vendredi, les régionaux de la catégorie R1 donneront à 7 h 30 le coup d'envoi de la manifestation. Samedi, novices et nationaux se partageront les

honneurs avec, à l'instar de la veille, des départs échelonnés entre 7 h 30 et la fin de l'après-midi.

Dimanche, c'est dès 8 h que les régionaux seront invités à surmonter les difficultés des parcours. Puis viendront les deux temps forts de la manifestation avec à 13 h 30 une présentation de reines de combat valaisannes et à 15 h la finale sportive du week-end qui constituera le Grand prix du 75e. (nic)

125e anniversaire de la Fanfare de Cortébert

L'histoire en musique

Une société qui affiche 125 ans d'existence peut se vanter du rôle qu'elle a joué dans la vie de son village. C'est le cas de la Fanfare de Cortébert. Sur la partition des festivités prend place une animation variée.

Seule une très vieille bannière datant de 1870 peut attester de la date de création de la Fanfare de Cortébert. Déploré en 1959, l'incendie du collège a, parmi d'autres méfaits, détruit les archives de la société. Cette fanfare doit son existence à la vo-

lonté conjuguée de cinq musiciens, MM. Wirz, Luthy, Muller, Feusier et Sautebin. Leur initiative coïncide avec l'implantation de l'industrie dans la région, apport qui va permettre à Cortébert de sortir de son isolement.

Dynamique, la fanfare l'est dès ses premières heures, elle qui n'hésite pas à acheter des instruments et à se spécialiser dans l'organisation de soirées familiales agrémentées de concerts et de Vaudevilles. Très vite également, elle lie des contacts privi-

légiés avec d'autres fanfares et d'autres sociétés.

POLICIERS MÉLOMANES

La Première Guerre mondiale freinera son essor. Pire, elle mettra en question son existence, puisque à un moment, la dissolution est envisagée. A cette solution draconienne est préférée celle qui voit la société adopter une activité réduite.

Cette sagesse permettra à la Fanfare de Cortébert de retrouver une nouvelle jeunesse. Depuis cette triste époque, ses pres-

tations ont régulièrement accompagné les grandes heures du village que cela soit lors de l'inauguration de la halle de gymnastique ou celle du collège, par exemple.

Le programme anniversaire commencera samedi à 10 h par une cérémonie du souvenir. Puis du cimetière, un cortège, auquel participeront les fanfares de Cortébert et Villeret, se rendra à la halle de gymnastique. Ces deux fanfares seront actives lors de la partie officielle de l'après-midi qui verra alterner, dès 14 h

30, discours, musique et partie historique.

Le soir, une autre formation prendra le relais, la réputée fanfare de la police cantonale bernoise composée d'une cinquantaine de musiciens. Dès 20 h 15, elle animera la soirée de gala avant que la partie dansante ne soit assurée par l'excellent orchestre Golden Star.

La richesse du programme atteste de l'importance que les membres de la Fanfare de Cortébert ont voulu donner à leur anniversaire. (sp)

Après le Congrès de FD: le PRD imérien condamne

Les excès de M. Schaer

Si le Congrès de FD n'a pas manifesté la moindre réaction, les radicaux imériens, pour leur part, réprovent publiquement les discours virulents de Daniel Schaer.

On a pu le lire dans ces colonnes, le 43e Congrès de Force démocratique, tenu samedi à Reconvilier, fut l'occasion de nombreux discours, dont certains étaient émaillés d'une rare virulence. Et si ces excès verbaux n'ont pas semblé déranger du tout les quelque 300 participants, il n'en va pas de même de tout le monde. Ainsi, hier matin déjà, le PRD de Saint-Imier rendait public que sa désapprobation, face aux propos «discourtois, infon-

dés et excessifs» tenus par Daniel Schaer, maire de Reconvilier.

Condamnant les propos acerbes à l'égard du conseiller d'Etat Mario Annoni, ainsi que les attaques gratuites contre le gouvernement bernois et l'Assemblée interjurassienne, le PRD imérien réitère toute sa confiance à ces organes en général, à l'ancien conseiller fédéral René Felber en particulier, à la députation régionale, «qui saura défendre les intérêts de la population du Jura bernois».

QUELLE IMAGE DE LA RÉGION?

Les radicaux imériens regrettent l'image que des propos pareils donnent de ce coin de

pays. Et de souligner qu'en cette période difficile pour l'économie, «nous devrions plutôt promouvoir ce qui nous unit» et surtout éviter toute réaction de repli, qui serait lourde de conséquences pour l'avenir. Non sans ajouter qu'à l'heure de l'ouverture vers l'Europe, le Jura bernois doit collaborer avec tout l'Arc jurassien, mais en particulier avec les cantons de Neuchâtel et du Jura.

Le PRD rappelle enfin que Daniel Schaer est vice-préfet et donc représentant du gouvernement bernois dans le district de Moutier. En estimant que par ses propos intempestifs, il a oublié le devoir de réserve que tout magistrat devrait avoir à l'égard de l'autorité qu'il représente... (de-comm)

Kermesse à la Clinique de Bellelay

Pour mieux se comprendre

Une manifestation festive a aidé la psychiatrie régionale dans sa volonté de se rapprocher de la population. Elle porte le nom de kermesse Arc-en-ciel et s'offrira samedi et dimanche sa 15e édition.

Désormais, cette fête est entrée dans la tradition de notre région avec le même succès assuré, les mêmes joies, dans une ambiance de détente où soignants, soignés, tous confondus, se retrouvent entourés de leurs familles et de la population de la région.

Autre source de plaisir, la kermesse devient de plus en plus la fête des familles, des enfants en particulier. Et cette année, à nouveau, ils seront particulièrement gâtés. Des concours leur seront proposés, ainsi que divers jeux, animés par le personnel in-

firmer. Comme de coutume, la journée de samedi sera consacrée au tournoi de football et de volleyball. Ces joutes précéderont l'animation de la soirée où une large place sera faite à la danse.

Le dimanche, à partir de 10 h 30, le choix sera donné entre les animations diverses, les stands de vente, les jeux et un mini-festival de musique. Se produiront notamment, la chanteuse Jacqueline Strahm, accompagnée par Claude Sauthier, le duo Buru, qui interprétera des chansons africaines, et un groupe africain de percussion.

Le club d'accordéonistes «Les gentianes» et un élève dansant menée par l'accordéoniste Mélanie Studer s'ajouteront à la palette de l'offre musicale. (comm)

Rédaction

JURA BERNOIS

Tél: 039/44 18 00

Fax: 039/44 17 07

ou

Tél/fax: 039/41 22 22

BRÈVE

Parc de l'Elfenau à Bienne

Vente symbolique

Le Parc de l'Elfenau, au cœur de la ville de Bienne, sera mis symboliquement en vente au mètre carré. Par ce moyen, une association espère sauver ce terrain de 5000 m² de la construction d'immeubles.

«D'une beauté unique», ce jardin public constitue un atout important pour la ville, selon l'association. Le Parc de l'Elfenau a été inauguré le 2 juin dernier. L'année passée, après une votation populaire, la ville avait acquis le terrain pour 1,5 million de francs. L'achat avait été assorti d'une clause: afin de ne pas grever les finances communales, Bienne devait revendre une partie du terrain pour des projets immobiliers et récupérer la somme investie. Le projet prévoyait que la moitié du parc resterait accessible à la population. Créée récemment, l'Association Parc Elfenau veut pour sa part sauver le parc dans sa globalité. Pour réunir la somme nécessaire, l'association a lancé une vente symbolique du parc au prix de 200 francs le mètre carré. (ats)

AGENDA

Concerts du régiment 9 Brass band militaire

Durant son cours de répétition, la fanfare du régiment d'infanterie 9 va offrir cinq représentations publiques. Dirigée pour la première fois par le sergent Daniel Bichsel, cette formation compte 45 musiciens et affiche une moyenne d'âge de 23 ans. Elle offre un répertoire où le brass band est privilégié. En première partie de programme, les musiciens feront valoir leur technicité en proposant des variations du «Laudate Dominum» d'Edward Gregson. C'est jeudi à l'aula du collège Chante-merle à Moutier que les musiciens entameront leur parcours. Ils le poursuivront vendredi à la salle Saint-Georges de Saint-Imier. Lundi 4 septembre, ils seront à la salle de spectacle de l'Hôtel de Ville à Saignelégier, le lendemain, à la salle de l'Inter à Porrentruy. La dernière représentation sera donnée mercredi 6 septembre à la salle Saint-Georges à Delémont. Tous les concerts débuteront à 20 heures. (sp)

L'Assemblée interjurassienne étudie aussi l'avenir de Bellelay

HES: Berne et tous les Romands?

Le canton de Berne et toute la Romandie dans une seule HES? C'est le souhait de l'Assemblée interjurassienne, qui verrait d'un bon œil l'«alliance» du grand canton bilingue avec les Francophones, dans le but de créer une institution pouvant traiter d'égale à égale avec ses consœurs européennes d'une part, allemandes d'autre part. Autre vœu de cette noble assemblée: étudier (à son tour) l'avenir possible de Bellelay.

Parmi son long ordre du jour, l'Assemblée interjurassienne (AIJ), réunie hier à La Neuveville, avait surtout à passer en revue des dossiers en cours et qui suivent le leur. Ainsi en allait-il du rapport de la Commission «transports publics», dont on prenait connaissance dans sa version non encore définitive. A suivre, donc, non sans que les

représentants du nouveau canton ait émis le vœu pressant d'une prise en compte réelle des lignes qui les concernent.

A suivre également, le dossier LAVI (Loi sur l'aide aux victimes d'infractions), où l'optique est bien évidemment une collaboration étroite entre les deux Jura.

DOUBLE EMPLOI: ON Y REVIENDRA

A suivre encore, l'étude liée à la vulgarisation agricole, renvoyée hier pour analyse complémentaire. L'AIJ a effectivement souhaité que le dossier Voiblet soit complété par une analyse menée en parallèle, et pour les domaines qui les concernent plus particulièrement, par ses commissions de formation professionnelle d'une part, d'économie d'autre part.

A suivre, enfin, la résolution dont le vote a été reporté à la prochaine séance et qui demande aux gouvernements bernois et jurassien d'édicter les directives nécessaires pour que l'on étudie la possibilité d'une

réalisation commune dans chaque projet susceptible d'intéresser les deux régions et qu'on en informe à temps l'Assemblée interjurassienne. Une résolution visant bien sûr à éviter le double emploi.

FORMATION: L'UNITÉ DE PENSÉE EXISTE

La formation professionnelle est l'un des domaines capables de révéler une unité de pensée au sein de l'AIJ. René Felber le précisait en préambule et le vote final le confirmait, ce dossier étant le seul à déboucher, hier, sur une décision claire et définitive.

Unaniment en effet, l'AIJ prie les gouvernements jurassien et bernois de s'engager pour la réalisation, dans les meilleurs délais, d'une HES englobant les projets bernois et romand.

A l'heure actuelle en effet, on connaît notamment le projet romand de HES (Haute école spécialisée), qui regrouperait les écoles d'ingénieurs et les ESCA des six cantons romands, avec un effectif de 300 étudiants,

et celui du canton de Berne, à savoir trois «petites» HES (technique, économie et commerce; arts appliqués et musique; social et santé), pour un effectif total de 2500 étudiants.

Or, la commission ad hoc de l'AIJ propose de fondre ces deux projets en un seul, qui serait alors assez fort pour faire contrepoids aux autres projets alémaniques, de dimension européenne, largement multisectorielle (une notion-clé de la conception HES) et dans lequel la promotion du bilinguisme serait un fait accompli et non un argument creux.

Reste, bien sûr, à voir ce que les cantons concernés penseront et feront de cette belle analyse...

BELLELAY: RÉÉTUDE

La délégation du Nord unanime, mais celle du Sud exactement partagée: la double majorité n'était atteinte que par la voix du coprésident Voiblet. Objet du vote: la création d'un groupe de travail, interne à l'AIJ, pour étudier les possibilités d'une utilisation optimale du

site de Bellelay, des points de vue touristique, culturel, agricole et médical.

Dans le camp bernois, les députés Graf, Lecomte, Benoît, Ermatinger, Houriet et Verdon étaient donc battus, eux qui préféraient abandonner là toute «illusion». La majorité a basculé dans le camp des délégués sensibles à l'aspect symbolique, pour toute la région, de cette abbaye.

Le groupe d'étude, qui comprendra Mme Schindelholz et MM. Voyame et Miserez pour le Nord, connaîtra ses représentants du Sud lors de la prochaine séance.

EXPO 2001: ENSEMBLE?

L'AIJ a décidé, enfin, de confier à sa Commission culturelle l'étude relative à une participation commune des deux régions à l'Exposition nationale de 2001. Une étude qui débouchera peut-être sur une candidature, ce que souhaiterait M. Voyame: «Il serait dommage que nous y allions en forces dispersées, sans montrer notre cohérence et, si je puis me permettre, notre réconciliation». (de)

BRÈVES

Formation professionnelle

Le Centre Tornos à un tournant

Dans un dossier transmis aux membres de l'Assemblée interjurassienne, on apprendait que le Centre professionnel Tornos et les Offices de la formation professionnelle jurassien et bernois sont arrivés à un accord important. Cet accord stipulerait que Tornos Bechler s'engage pendant cinq ans à assurer la formation pratique des apprentis (700.000 francs par an), une fondation étant constituée dans ce but, tandis que la formation théorique serait totalement financée par les pouvoirs publics (1,6 million à répartir entre Berne et le Jura). Dès lors, le nom de Tornos Bechler disparaîtrait de la raison sociale, transformée en Centre professionnel technique et les apprentis suivraient des stages dans d'autres entreprises également. Si l'on en croit le rapport à l'AIJ, les apprentis engagés ce mois l'ont été selon cette formule. (de)

Cynologie nocturne

Victoire féminine

Les meilleures cynologues prévôtoises ont participé tout récemment au traditionnel concours en nocturne. Organisé par la société de Moutier et environs, la compétition s'est déroulée dans de très bonnes conditions, sur des terrains fraîchement fauchés. Ces «pistes de nuit» ont été remportées par Marie-Josée Fromaigeat-Tu-berg, de Courrendlin, et son fidèle dobermann Ryan. (kr)

Moutier

Pétanque: de l'argent aux championnats suisses

Participant récemment aux championnats suisses de pétanque en doublettes, qui se déroulaient à Zurzach, la dynamique nouvelle présidente de la Boule prévôtoise, Jeanine Meneghelli, a réussi un petit exploit. Première dame à présider la société, elle s'est classée au deuxième rang et est donc vice-championne suisse dames en doublettes, avec sa coéquipière Sylvia Knutti, de l'Escariolet. Soixante-quatre des meilleures doublettes du pays participaient à cette épreuve et Mme Meneghelli n'a échoué qu'en finale, devant une paire de Genevoises chevronnées, à savoir Mmes Meylan et Tofflon. (kr)

Saint-Imier: la crèche «La Pelouse» fête son 25e anniversaire

Portes largement ouvertes

Pour marquer son 25e anniversaire, la crèche «La Pelouse» organise une course d'école pour ses petits pensionnaires, une journée portes ouvertes pour la population en général et une soirée récréative pour le personnel et les administrateurs, actuels et anciens. De surcroît, l'intérieur du bâtiment subira une cure de jeunesse, le logo nouveau étant déjà arrivé.

C'est en 1966 que naquit l'idée d'une crèche, apprend-on par l'historique que signe Florian Schwaar dans la plaquette anniversaire. Les grandes entreprises de la place voulaient en effet offrir, aux mamans qui travaillaient, une institution sérieuse pour s'occuper de leurs enfants. Un groupe de travail formé, diverses études étaient lancées, mais l'événement décisif allait être la mise en vente, par la famille Gygax, de sa villa «La Pelouse».

Les entreprises Flückiger, Nivarox et Longines, auxquelles se joignaient bientôt La Volute, Nivaflex et Fred Stämpfli, faisaient l'acquisition de cet immeuble idéal, vu sa situation et le jardin qui l'entoure.

Florian Schwaar souligne que la municipalité imérienne s'est associée dès le début à cette institution, en participant au financement initial, en la soutenant

auprès du canton et en y assumant petit à petit des responsabilités accrues.

Ouverte le 8 octobre 1970 très exactement, la crèche n'accueillait alors que les enfants des employés des entreprises impliquées. Mais depuis les années 80, elle est ouverte à toute la population. Et voici sept ans environ, le canton a accepté que son déficit soit porté à la répartition des charges. Les entreprises se sont donc senties moins impliquées, la municipalité d'avantage, qui délègue d'ailleurs son ou sa chef des œuvres sociales à la présidence du comité de fondation.

Ainsi, la conseillère municipale Mary-Louise Aeschlimann assume-t-elle cette fonction, qui a succédé à René Lautenschlager, ce dernier président le comité d'organisation des festivités.

Si la crèche a connu quelques difficultés au début, les effectifs stagnent entre 12 et 15 enfants, alors que tout avait été prévu pour 60 pensionnaires, cela n'a pas duré. Les préjugés des débuts effacés, la confiance née des faits, toutes les places de l'institution sont occupées quasi en permanence.

Actuellement, 70 enfants fréquentent «La Pelouse», soit 32 filles et 38 garçons, qui n'y séjournent pas tous quotidiennement. En effet, et ce n'est pas la

moindre de ses qualités, la crèche fait preuve d'une grande souplesse, dans les horaires d'accueil.

De cet effectif, relevons encore que 21 enfants séjournent dans la nurserie (de 4 mois à 2 ans), 15 dans le groupe des moyens (2, 3-5 ans) et 34 dans celui des grands (3, 5-7 ans).

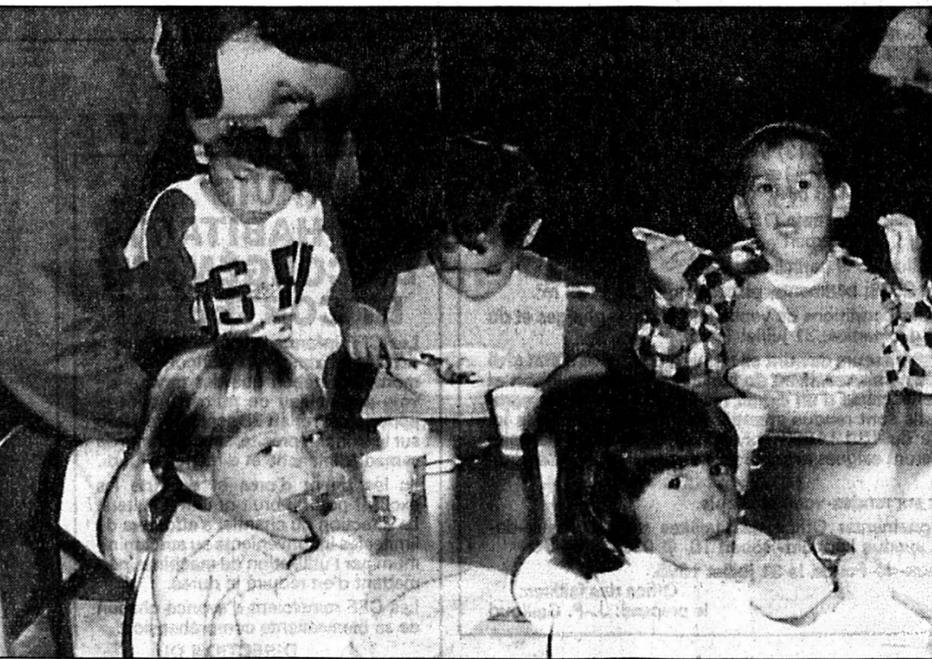
Pour le 25e anniversaire de leur institution, tous ces bambins effectueront une course, qui les conduira à l'île de Saint-Pierre. De surcroît, ils bénéficieront bien sûr au premier chef du «lifting» que les locaux subiront pour la même occasion.

«La Pelouse» emploie actuellement une douzaine de personnes - pour des postes à temps complet ou partiel - placées sous la direction de Marie-Anne Zysset. Cette dernière a d'ailleurs fêté, en avril dernier, ses deux premières décennies à la tête de l'institution, qui n'avait connu auparavant qu'une autre directrice. Belle stabilité!

Mais pour en savoir davantage quant au fonctionnement et au cachet de la crèche «La Pelouse», la population profitera de la journée portes ouvertes organisée cette fin de semaine.

(de - photo Impar-Eggler)

● Portes ouvertes au public le vendredi 1er septembre, dès 15 h et jusqu'à 19 h.



Concours d'invention de l'EX-TRA à Tramelan

Une fleur aux inventeurs de tout l'Arc jurassien!

Pour le concours qu'elle propose cette année à tous les inventeurs de l'Arc jurassien, l'EX-TRA a mis sur pied un jury intercantonal et représentatif. Nicolas Crevoisier, l'inventeur de la girofle, en fait notamment partie! Et que les candidats se le disent, ce jury décidera librement d'exposer toutes les inventions qu'il estime intéressantes.

L'EX-TRA 1995 se déroulera, rappelons-le, du 26 au 29 octobre prochain, à La Marelle de Tramelan. Une bonne trentaine d'exposants y présenteront leur savoir-faire et leurs dernières nouveautés.

Au chapitre des attractions, citons d'ores et déjà les bourses aux pin's et aux opercules, les soirées dansantes du vendredi et du samedi, ainsi que la grande tombola à tirages multiples et remise en jeu immédiate des gains non réclamés. Par ailleurs, tous les visiteurs pourront prendre part à un concours de photographies truquées, sur lesquelles on s'efforcera bien sûr de découvrir ce qui «cloche».

UNE LARGE PLACE DANS L'EXPOSITION

Mais la grande nouveauté de cette édition 1995, qui est également une grande première régionale, consiste évidemment en ce concours d'invention Tramelan/Arc jurassien, ouvert à toutes et tous les inventeurs de la région dont il se réclame.

Pour participer, une seule condition à remplir: les inventions présentées ne doivent en aucun cas être déjà commercialisées. Par contre, ni l'âge des

concurrents, ni les domaines touchés par ces inventions, ne font l'objet de la moindre limitation.

Le jury, formé de Nicolas Crevoisier, l'inventeur de la girofle, d'une responsable de la Fédération romande des consommatrices et de Jean-Jacques Schumacher, économiste, choisira librement le ou les lauréat(s). En effet, désireux de s'ouvrir largement à toutes les inventions qui le méritent, les organisateurs de l'EX-TRA renoncent à limiter préalablement le nombre d'inventions exposées.

Ainsi, seul l'intérêt de chaque invention déterminera si elle sera exposée ou non durant toute l'EX-TRA, sur un stand bien situé que les organisateurs offriront à son auteur.

VINGT JOURS ENCORE

Il reste une vingtaine de jours aux inventeurs pour faire acte de candidature, puisque les dossiers doivent être adressés aux organisateurs jusqu'au mercredi 20 septembre prochain, le cachet postal faisant foi.

Lesdits dossiers comprendront bien sûr un descriptif précis des produits concernés, schéma(s) et/ou photographie(s) à l'appui, ainsi que les coordonnées exactes de leurs auteurs. (sp)

● Les dossiers doivent être adressés à Roland Pelletier, Grand'Rue 147, 2720 Tramelan, tél. 032/97 55 66, fax 032/97 44 66. La même personne fournira par ailleurs tous les renseignements souhaitables.

Restriction sur la N5

Vitesse réduite

Le gouvernement bernois a approuvé la réduction à 60 km/h de la vitesse maximale sur la N5 dans le secteur du village de Tüscherz. La vitesse maximale reste fixée à 80 km/h dans le village d'Alfermée. Alors que la Direction de la police et des affaires militaires avait rejeté cette demande communale en totalité en été 1994, le Conseil exécutif la

satisfait partiellement aujourd'hui. Il motive sa décision par une analyse précise des dangers locaux.

Il a exclu une réduction de la vitesse maximale sur la totalité du territoire de la commune parce que les villages de Tüscherz et Alfermée sont séparés par un long tronçon traversant une zone non bâtie. (oid)

LA PUB DONNE DES AILES AUX CIGARETTES.



Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres.

Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

AVIS OFFICIEL

Office des poursuites du Val-de-Travers Vente d'un appartement et d'une place de parc (PPE) à Couvet

Date et lieu des enchères: **jeudi 5 octobre 1995 à 15 h 30** à Môtiers, salle du Tribunal.
Débiteur: Braghini François Hector, domicilié à Bôle.

CADASTRE DE COUVET

Désignation de la part de copropriété à vendre:
Parcelle 3386/G, La Tuilerie. Plan-folio 11. PPE: appartement (deuxième étage) de quatre chambres, un hall, une cuisine, un WC, une douche, une salle de bains/WC, un balcon, de 159 m²; plus, au sous-sol, une cave de 4 m² (surfaces indicatives).

Estimation cadastrale, 1995: Fr. 230 000.-
Estimation de l'expert, 1995: Fr. 363 500.-

Désignation de la parcelle de base:
Parcelle 1847, La Tuilerie. Plan-folio 11. Bâtiments (habitation, garage): 1246 m²; place-jardin 3274 m² (surface totale: 4520 m²).

Désignation de la part de copropriété à vendre:
Parcelle 3403, La Tuilerie. Plan-folio 11. Place de stationnement dans un garage collectif (1/18 de l'unité 3380/A, PPE).
Estimation cadastrale, 1995: Fr. 13 000.-
Estimation de l'expert, 1995: Fr. 21 500.-

Désignation de la parcelle de base:
Parcelle 3380/A, La Tuilerie. Plan-folio 11. PPE: copropriétaire du 1847 (décrite ci-dessus) pour 54%. Sous-sol, bâtiment (garage): 480 m² (surface indicative).

Vente requise par le créancier hypothécaire de premier rang.
Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 28 août 1995.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Visite: sur rendez-vous préalable.
Renseignements: Office des poursuites, Môtiers.
☎ 038/61 14 44

Office des poursuites: le préposé, C. Matthey

28-253358

Office des faillites DE LA CHAUX-DE-FONDS Vente de locaux commerciaux en propriété par étages

Date et lieu de l'enchère: le **vendredi 1er septembre 1995 à 10 h 30**, à l'Hôtel judiciaire, avenue Léopold-Robert 10 à La Chaux-de-Fonds, salle de ventes, 2^e étage.
Failli: Jantar S.A., à Bassecourt. Délégation Office des faillites de Delémont.

CADASTRE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Désignation de la part de copropriété à vendre:
Parcelle 12 910/C: AVENUE LÉOPOLD-ROBERT (Avenue Léopold-Robert 13) à La Chaux-de-Fonds: rez: local commercial de 60 m² - 1^{er}: local commercial, deux WC, un local réserve de 123 m².

Estimations: cadastrale (1990) Fr. 750 000.-
de l'expert Fr. 710 000.-

Désignation de la parcelle de base:
Parcelle 3578; bâtiments, places-jardins de 1126 m².

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport d'expertise: 31 juillet 1995.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16.12.1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Visites: sur rendez-vous préalable.
Renseignements: Office des faillites de La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 10, ☎ 039/28 54 64.
La Chaux-de-Fonds, le 31 juillet 1995.

Office des faillites:
le préposé: J.-P. Gailloud

132-773725

Publicité intensive, Publicité par annonces

FINANCE

**SOS
DETTES**
aide efficace
GESTIFIN sa MÉZIÈRES
021 903 24 45

L'annonce,
reflet vivant
du marché

AVIS OFFICIEL

DÉPARTEMENT DE LA GESTION DU TERRITOIRE

Service des ponts et chaussées

Avis de fermeture de route

La Commune de Fontaines, en collaboration avec l'inspection des forêts du IV^e arrondissement, va procéder à une importante exploitation de bois aux abords de la route cantonale RC20 (col de La Vue-des-Alpes) Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds au lieu-dit «virage de la Motte».

Pour exécuter ces travaux dans de bonnes conditions et par mesure de sécurité, la route cantonale sera fermée temporairement au trafic **les jours ouvrables de lundi 24 septembre à vendredi 6 octobre 1995 de 7 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 heures.**

Le passage des véhicules agricoles ainsi que les cycles et cyclomoteurs sera assuré.

Les autres véhicules utiliseront la route cantonale J20 (tunnel sous La Vue-des-Alpes) Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds et vice-versa.

Nous remercions par avance les usagers de la route de leur compréhension.

L'ingénieur cantonal:
Jean-Jacques de Montmollin

28-271162

Office des faillites du Val-de-Travers VENTE D'UN IMMEUBLE INDUSTRIEL

Date et lieu des enchères: **jeudi 21 septembre 1995 à 14 h 15** à Môtiers, salle du Tribunal.

Failli: Bulpro SA aux Verrières (conf. art. 134 ORI)

CADASTRE DE SAINT-SULPICE

Parcelle 1401, Les Eterpilles. Bâtiment: 6135 m²/695 m². Place-jardins: 2993 m². Il s'agit d'un bâtiment industriel.

Estimation cadastrale, 1995: Fr. 581 000.-
Estimation de l'expert, 1995: Fr. 1 300 000.-

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: **lundi 21 août 1995.**

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Visite: sur rendez-vous.

Renseignements: Office des faillites, Môtiers.
☎ 038/61 14 44

Office des faillites: le préposé, C. Matthey

28-25691

OFFICE DES POURSUITES DU VAL-DE-TRAVERS Vente d'un immeuble locatif et garage-atelier à Couvet

Date et lieu des enchères: **jeudi 5 octobre 1995, à 14 h 15**, à Môtiers, salle du Tribunal.

Débiteur: PAIANO Stefano, domicilié à Neuchâtel.

CADASTRE DE COUVET

Parcelle 46, Saint-Gervais (Crêt-de-l'Eau 16), plan-folio No 10, bâtiment 197 m², place-jardin 98 m². Il s'agit d'un immeuble d'habitation ancien composé de trois appartements et dépendances.

Estimation cadastrale, 1995 Fr. 380 000.-

Parcelle 1525, Saint-Gervais (Crêt-de-l'Eau 16), plan-folio No 10, bâtiments (remise) 79 m² et (bûcher) 26 m², place-jardin 113 m². Il s'agit d'un garage, atelier et local pour citernes.

Estimation cadastrale, 1995 Fr. 58 000.-

Estimation de l'expert, 1995 (parcelles 46 et 1525) Fr. 630 000.-

Ces deux parcelles seront vendues ensemble.

Vente requise par le créancier hypothécaire de premier rang.
Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 28 août 1995.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Visite: sur rendez-vous préalable.

Renseignements: Office des poursuites, Môtiers,
☎ 038/61 14 44.

OFFICE DES POURSUITES
Le préposé: C. Matthey

28-23359

AVIS OFFICIEL

AVIS AUX HABITANTS DE CORGÉMONT ET CORTÉBERT

Les CFF informent les habitants résidant à proximité du tronçon Corgémont - Cortébert que des travaux de voie auront lieu de nuit, pendant la période du 1^{er} au 28 septembre 1995 sur le tronçon précité, sauf les nuits de samedi/dimanche et dimanche/lundi.

Ils les prient d'ores et déjà de les excuser pour le bruit qui en résultera. La direction du chantier s'efforcera de limiter les inconvénients au strict minimum par l'utilisation de machines permettant d'en réduire la durée.

Les CFF remercient d'avance chacun de sa bienveillante compréhension.

DIRECTION DU
1^{er} ARRONDISSEMENT CFF

241 61975



Lignes spéciales pour votre annonce
La Chaux-de-Fonds, tél. 039/21 04 10
Le Locle, tél. 039/31 14 42

PUBLICITAS

Concentration en matière de coopération et de développement

Fédération jurassienne créée

Une dizaine d'organisations jurassiennes en faveur de la coopération et du développement ont décidé de s'unir et de créer la Fédération jurassienne de coopération au développement (FJCD). Le refus de l'Etat cantonal de soutenir l'action individuelle de chacune n'est pas étranger à cette concentration.

On sait que le canton est engagé dans un projet de soins primaires au Cameroun (dépenses de 555.000 francs en 1994, dont 280.000 couverts par la Confédération). Or, l'Etat entend continuer cet effort dans lequel sont impliqués d'autres partenaires, comme le Pays basque. Mais, économies obligent, il a réduit la part de l'impôt des frontaliers affectée à la coopération (462.000 contre 630.000 budgétisés en 1994). Il n'y avait donc pas d'argent pour soutenir des projets d'organismes comme Terre des hommes, Soutien du peuple sahraoui, OSEO, Nicaragua, Frères sans frontières, Jura-Afrique, Jumelage Hôpital de Porrentruy-Afagnan (Togo), Coup d'pouce Les Bois, Association d'études agricoles. Ceux-ci ont donc fondé la FJCD et entendent solliciter le soutien par les collectivités publiques - communes, paroisses, bourgeoisies, Etat - de projets de ces organismes considérés comme judicieux par la FJCD.

La FJCD s'est dotée de statuts et d'un règlement d'examen des

projets. Elle a aussi adopté une Déclaration de principe et des Directives d'examen des projets. Ils doivent viser la satisfaction de besoins essentiels des bénéficiaires qui doivent être partie prenante du projet, sans discrimination.

CRITÈRES ESSENTIELS

Leur contribution directe est indispensable. Le partenaire local doit être en mesure d'assumer ses tâches. Le projet doit promouvoir le statut de la femme et respecter l'environnement. Il ne doit pas contrecarrer d'autres projets soutenus par l'Aide suisse au développement. La FJCD entend aussi remplir des tâches d'information du public jurassien, tant il est vrai qu'elle ne saurait obtenir le soutien financier des collectivités si les membres qui les forment ne sont pas nantis des éléments d'information nécessaires.

TROIS CAS CONCRETS

La FJCD sollicitera les collectivités publiques en faveur de trois projets précis: un programme d'alphabétisation d'adultes en langue naténi, au Bénin, projet lancé par Jura-Afrique. Il faut former des alphabétiseurs, les doter de bicyclettes et de matériel didactique et d'un centre de fabrication de documents. Le coût pendant trois ans est de 45.000 francs.

Au Togo, l'Hôpital régional de Porrentruy, jumelé avec celui d'Afagnan, travaillera pendant cinq ans à la mise au point de cinq dispensaires et centres lo-



Concentration dans le Jura

M. Gabriel Nusbaumer, président de la nouvelle Fédération jurassienne de coopération au développement (à gauche) et M. Yannick Daucourt, secrétaire-caissier. (Bist)

caux de santé dans 120 villages. Il entend supporter le salaire d'un médecin coordinateur, évalué à 10.800 francs par an. L'objectif est d'assurer les soins primaires et une information adéquate des indigènes.

De son côté, le Soutien au peuple sahraoui (ex-Sahara espagnol) assumera les frais d'études universitaires d'étudiant en ex-URSS. Les bourses

dont ils sont dotés ont perdu toute valeur en raison des événements intérieurs du pays. Il faut ici fournir un montant mensuel de 250 francs par étudiant, soit 12.000 francs en une année.

FONDS INITIAL

La FJCD dispose d'un fonds initial de 2000 francs provenant de la dissolution de l'Association suisse tiers monde. Elle en-

tend laisser les ONG qui en sont membres jouir de leur autonomie et servir simplement de relais auprès des collectivités et de centre d'évaluation des projets, afin de définir un label de qualité. Elle assurera aussi l'acheminement d'une aide directe, sans intermédiaire et sans frais.

M. Gabriel Nusbaumer, chef du Service de la santé, assume la présidence de la FJCD. V. G.

Rédactions

JURA
Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85
Michel GOGNIAT

BRÈVES

Tribunal de Porrentruy Toxicomane condamné

Le Tribunal correctionnel de Porrentruy a infligé une peine ferme d'un an de prison à un Ajoulot de 25 ans coupable d'avoir vendu 2 kg de haschich et de 40 à 60 grammes d'héroïne et d'en avoir consommé. La peine a été suspendue en faveur de l'internement dans une maison de cure. (vg)

Déficit ferroviaire Ne pas confondre

Contrairement à l'affirmation parue lundi, ce n'est pas la part du canton au déficit des Chemins de fer du Jura (CJ) mais de l'ensemble des transports publics - CFF, PTT et CJ - qui diminuera de 17,1 à 6%, ce qui entraînera une économie qui, progressivement, atteindra 2,8 millions par an dès 1998, pour le canton du Jura. (vg)

Le PCSI s'en prend au ministre Kohler Vives accusations

Dans un communiqué virulent, le PCSI évoque les «affaires» successives concernant le département tenu par le ministre Pierre Kohler: centre de déchets, Greenpeace, adjudications contestées, voyages d'ingénieurs. Il l'accuse d'avoir «orchestré un tapage médiatique» dans ce dernier cas, «ce qui laisse penser à un règlement de compte». (vg)

AGENDA

Peintres jurassiens Biennale à Saint-Ursanne

La 21e Biennale de la Société des peintres et sculpteurs jurassiens se déroulera à partir du 2 septembre au Cloître et au musée lapidaire de Saint-Ursanne. Plus de vingt artistes y présenteront leurs œuvres soit Adrienne Aebischer, Camillo, Cornélia Marani, Daniel Schmidt, Dominique Milani, Dominique Nappes, Dorottya Broquard, Edith Aline Baumann, Fono, François Manz, Fred-André Holzer, Fritz Bögli, Ignacio Ruiz, Jacques Humair, Québatte, Liliane Berberat, Marcel Droz, Marlène Biétry, Mercédès Kokollari, Mirreille Henry, Pierre Michel, Pierre-Alain Michel, Pierre Nicolet et Serge Chopard. (mgo)

Le Parlement en séance ce matin

Deux commissions d'enquête?

Le Parlement jurassien décidera-t-il ce matin de constituer deux commissions parlementaires d'enquête, une qui traiterait de l'entrepôt de déchets stabilisés à Saint-Ursanne (DMS) et l'autre qui examinerait la manière dont le Centre de traitement de déchets spéciaux de Courgenay a été fermé et l'ampleur des coûts qui en a résulté.

La constitution d'une commission d'enquête sur l'entrepôt de DMS a certes perdu une bonne part de son utilité, après la désignation d'experts neutres qui, avant le 30 septembre, diront si cet entrepôt contrevient ou non aux dispositions légales. L'octroi de l'autorisation d'exploitation ayant résulté d'une procédure en tous points légale, une

commission d'enquête se heurtera rapidement à la fiabilité des expertises techniques, celles-là mêmes que les experts neutres sont chargés d'analyser.

Les députés ne disposant pas de compétences techniques, ils en seraient réduits à se fier eux aussi aux experts, de sorte que l'utilité de cette commission d'enquête, demandée par une motion interne de Jean-Claude Hennet, peut être mise en doute.

ET À COURGENAY?

Il n'est pas sûr que la création d'une commission d'enquête, réclamée par la Commission de gestion et des finances au sujet du Centre de traitement de déchets (CTD) de Courgenay, soit plus fondée. La maladie du chef du CTD semble la cause essen-

tielle de l'amoncellement de déchets qui ont dû être traités à grands frais, une fois le CTD fermé. L'affirmation erronée du ministre assurant que cette fermeture ne causerait pas de frais supplémentaires ne suffit pas à justifier une enquête. On rappellera en effet que le Parlement avait décidé, il y a cinq ans, de la fermeture du CTD. Même contraire au rapport de ses subalternes, la décision du ministre Kohler était donc conforme au vœu antérieur du Parlement. Le traitement des déchets industriels, de faible toxicité, obéissait lui au souci de protéger l'environnement. Seul le respect des compétences financières, vu le dépassement de plus de 700.000 francs, mérite un sérieux examen... V. G.

Longo Mai réalise une centrale hydro-électrique

Un projet pilote, un exemple

C'est un projet pilote qui devrait servir d'exemple à nombre de Jurassiens que réalise la coopérative agricole Longo Mai, sur son domaine des Montois à Underveiler. Disposant de toutes les autorisations requises, Longo Mai y aménage une centrale hydro-électrique qui utilise la résurgence karstique du Miéry, dont les chutes se trouvent sur un terrain appartenant à l'Etat, à quelques mètres du domaine de Longo Mai.

La coopérative aménagera également le bassin d'accumulation et celui d'écoulement en deux étangs destinés à l'élevage de poissons. Les travaux de retenue de la résurgence créent quatre chutes qui permettent d'utiliser la force de l'eau et de fournir de l'énergie électrique. Toutes pré-

cautions ont été prises afin de préserver la vie des poissons dans la rivière.

Selon les études menées par l'ingénieur argovien Arnold Engel, la turbine qui sera aménagée permettra de produire environ 90.000 kilowattheures (kwh) par année.

Quelque 35.000 kwh seront consommés par l'exploitation agricole, de sorte que les Forces motrices bernoises lui achèteront quelque 55.000 kwh. Il en résultera un produit financier de quelque 9000 francs par année, alors que les travaux d'investissements sont évalués en tout à 137.000 francs.

Sur cette somme, une partie des travaux sera réalisée par les coopérateurs, des prêts d'amis évitant de recourir à un emprunt bancaire. Selon le calcul de rentabilité, l'installation devrait

être amortie au bout de 15 années, après quoi la surproduction constituera donc une source de rendement net. Plusieurs domaines agricoles jurassiens pourraient installer eux aussi un tel équipement, vu la proximité de nombreuses sources.

Etabli aux Montois depuis 1987, Longo Mai exploite un domaine de onze hectares et fait l'élevage de vaches, moutons, oies, porcs, abeilles, réalise des ventes directes, sèche des plantes aromatiques, produit des cosmétiques et pommades.

Les travaux d'aménagement de la centrale dureront quelques semaines. Samedi, à l'occasion d'une fête, Longo Mai fera visiter son exploitation et le chantier de la centrale, entre 16 et 18 heures. Le soir, repas, danse et musique. (vg)

Factures douteuses aux Ponts et chaussées

Le Gouvernement veut faire toute la lumière!

Dans un communiqué, qui fait suite à ses délibérations d'hier, le Gouvernement indique qu'il exige que toute la lumière soit faite sur les agissements au sein du Service des ponts et chaussées, à la suite des révélations faisant état de pratiques comptables douteuses, voire de fausses factures, en rapport avec la construction de la Transjurane.

Une enquête a été ouverte par l'Office fédéral des routes. De son côté, le chef du Département de l'équipement a chargé le Contrôle cantonal des finances de mener aussi une enquête.

En outre, le comité de soutien du projet de Centre d'entretien, rejeté par le peuple en mars 1994, a été invité à pré-

senter ses comptes, puisque les pratiques frauduleuses dénoncées se rapportaient au financement de la campagne qui a précédé ce vote.

L'exécutif rappelle qu'il a ouvert une enquête administrative au sujet de la participation de trois fonctionnaires à des voyages offerts par des entreprises actives sur la N16.

RÉFORMES INDISPENSABLES

De manière plus générale, le Gouvernement a fait examiner les méthodes de gestion de l'administration, dès ce printemps, par souci de transparence et d'efficacité et en vue de «proposer les réformes indispensables». Il convient au préalable d'attendre le résultat des enquêtes en cours. V. G.

Le bois et la Transjurane

Utilisations multiples

Répondant au député Claude Jeannerat, PDC, le Gouvernement admet que le bois est peu utilisé dans les travaux ordinaires de la Transjurane.

L'étayage des ouvrages d'art se fait avec des éléments en acier, vu les facilités d'assemblage et de réutilisation. Les coffrages sont réalisés au moyen de banches réutilisées et fournies par des maisons spécialisées.

Le bois indigène a cependant été utilisé dans divers domaines, tels que les étais, parois berlinoises et sous la forme de bois décheté utilisé en grandes quantités en vue de la remise en

culture de places de chantier et de décharges.

La charpente du Centre d'entretien secondaire de Porrentruy et le pavillon d'information seront en bois. Le recours à des parois antibruit en bois est aussi envisagé, ce qui constituerait une utilisation importante.

EFFORT SOUTENU

En outre, le Département de l'équipement a soutenu l'effort d'information de Lignum Jura auprès des architectes et ingénieurs, en vue d'utiliser le bois dans leur projet et de s'approvisionner dans les scieries jurassiennes. (vg)

Suisse romande

7.50 Yoga 8.05 Journal canadien 8.30 Une femme à aimer 8.45 Rosa 9.05 Top models 9.25 Les Moomins 9.50 Les Animanics 10.15 Bravo la famille 10.45 Le voyage des gourmets 11.10 Les feux de l'amour 11.50 Marc et Sophie. L'idée fisc 12.15 Le miracle de l'amour 12.45 TJ-midi 13.00 Matlock. Le député (1/2) 13.50 Rock-O-Rico. Film d'animation 15.25 Pour l'amour du risque. 16.10 Fame. 16.50 Les six compagnons 17.10 Les Babibouchettes et le Kangourou 17.20 Beethoven 17.45 Alerte à Malibu. 18.30 Top models 18.50 TJ-titres. Météo régionale 18.55 TJ-régions 19.15 TéléTrésor. Banco Jass 19.30 TJ-soir.

Sport: voir aussi Suisse 4

20.00 Météo

20.10 De Si de La

La fête à la Binz
Présentation de Pierre Gisling
Pour sa quatorzième édition, la grande fête de Binzberg en juin dernier a rassemblé près de six mille personnes. Parmi les nombreux orchestres de musique champêtres présents, «De Si de La» en a filmé huit, dont L'Echo de la Binz, L'Echo de Schallenberg, Le Schwyzzerorgeli Quartet de Breitenberg, Le Muulöogeler Marti Buebe de Burgdorf.

21.20 Les grosse têtes de la rentrée

22.50 TJ-Titres

22.55 C'est très sport: Football Championnat de Suisse

23.25 TJ-nuit

23.35 Mémoire vivante: Gerboise bleue

0.30 Imagine Psyché et Eros

0.55 Le film du cinéma suisse: La fiction cachée (1967-1990) Film suisse de Fredi M. Murer (1991)

1.20 Bulletin du télétexte

Suisse 4

6.00 Euronews. 12.00 Tennis: US Open Flushing Meadows. Les meilleurs moments de la journée. En différé de New York. 17.00 Euronews. 18.45 Genève Région. 19.30 TJ-soir. 20.00 Warburg, un homme d'influence (2/3). Avec Sam Waterson, Dominique Sanda, etc. 21.30 Météo régionale/TJ-soir/Genève Région (R). 22.10 Best of Documentaire. L'odyssée dans les langues (3/6). 23.00 Euronews.

Allemagne 1

15.00 Tagesschau. 15.03 Die Leihmutter. Telenovela. 16.00 Tagesschau. 16.03 Flieger. Talkshow zu aktuellen Themen. 17.00 Tagesschau. 17.10 Brisant. Boulevard-Magazin. 17.40 Regionale Information. 17.50 Tagesschau-Telegramm. 17.55 Vétotene Liebe. 18.25 Marienhof. 18.45 Tagesschau-Telegramm. 18.54 Einsätze für Lohbeck. 19.53 Das Wetter mit Jörg Kachelmann. 19.58 Heute Abend im Ersten. 20.00 Tagesschau. 20.15 Austerlitzpress. 21.44 Tagesthemen-Telegramm. 21.45 Unter deutschen Dächern: Die Petrus-Connection. 22.30 Tagesthemen. 23.00 ARD-Sport extra. Fussball-Bundesliga. 23.30 Lianen im Beton. Komödie.

TF1 France 1

6.00 Mésaventures 6.30 TF1 info 6.58 Météo 7.00 TF1 info 7.10 A tout Spip 7.28 Météo 7.30 Disney Club mercredi 9.00 Orson et Olivia 9.30 Club Dorothée vacances 11.50 Jeu: La roue de la fortune 12.23 Tout compte fait 12.25 Jeu: Le juste prix 12.50 A vrai dire 13.00 Journal/Les trésors de la nature 13.30 Météo 13.40 Les feux de l'amour. Série 14.30 Dallas. Série 15.25 Orages d'été, avis de tempête. Série 16.20 Jeu: Des copains en or 16.50 Club Dorothée vacances 17.25 Hélène et les garçons. Série 18.00 Premiers baisers. Série 18.30 Alerte à Malibu. Série 19.20 Les niouzes 19.50 Les pourquoi de Monsieur Pourquoi.

20.00 Journal/Les trésors de la nature/La minute hippique

20.35 Météo

20.45 Intervilles

Finale
Du 5 juillet au 30 août, seize villes françaises se sont affrontées en réunissant chaque semaine une moyenne de huit millions de téléspectateurs.

On a pu voir au cours de ces deux mois s'opposer: Saint-Amand les-Eaux, Valenciennes Poitiers-Cognac, Saint-Raphaël-Sainte-Maxime, Gap-Sisteron, Montauban-Agen, Cahors-Sarlat, Palavas-les-Flots - Le Grau-du-Roi, Troyes-Chaumont.

23.05 Spécial Sport: Patinage artistique, GP de Saint-Gervais

0.25 Histoires naturelles

1.20 TF1 nuit/Météo

1.30 L'équipe Cousteau en Amazonie

2.05 TF1 nuit

2.25 Histoires naturelles

2.45 TF1 nuit

3.05 Les aventures du jeune Patrick Pacard (3/6)

3.55 TF1 nuit

4.05 Mésaventures

4.45 TF1 nuit

4.55 Musique

5.10 Histoires naturelles

R.T.L.

11.30 Junior en vacances. 11.35 Arnold et Willy (R). 12.05 Les défenseurs de la terre. 12.35 Galaxy Rangers. 13.05 La vie de famille (R). 13.35 Sur la piste des Cheyennes. 14.25 Le clan Drombusch. Série. 15.25 Cagney et Lacey. Série. 16.15 Paradise beach. Série. 16.40 Arnold et Willy. Série. 17.05 Le juge et le pilote. Série. 18.00 Doubé gagnant. Jeu. 18.30 Top models. 18.50 Jeu Téléstar. 18.55 Helena. Série. 19.30 Femmes d'affaires et dames de cœur. Série. 19.55 La vie de famille. Série. 20.25 Jeu Téléstar. 20.30 Météo. 20.35 Les héros de la tempête du désert. Téléfilm américain. 22.30 Le vampire de ces dames. Film américain. 0.10 Jamais trop tard.

ZDF Allemagne 2

13.05 ARD-Mittagsmagazin. 13.45 Neue Folgen: Gefährdete Paradiese. 14.15 Int. Funkausstellung Berlin 1995: 14.15. 15.30 Superhits im Sommergarten. Volksmusik präsentiert von Marianne und Michael. 16.25 Die Didi-Show. Gags + Sketche mit Dieter Hallervorden. 16.55 Sport heute. 17.00 heute. 17.08 Länderjournal. 17.35 Jede Menge Leben. 17.55 heute-Schlagzeilen. 18.00 Immer wieder Sonntag. 18.49 Lotto am Mittwoch - Ziehung A und B. 19.00 heute. 19.20 Wetter. 19.25 Diese Drombuschs. 21.00 Gesundheitsmagazin Praxis. Narkose - gefährlos bzw. susstlos? 21.45 heute-Journal. 22.15 Praxis extra: Röntgen - 100 Jahre Durchblick. 23.00 Derrick. 0.00 heute nacht.

France 2

6.05 Animalement votre. Série 6.30 Télématin 8.30 Les films Lumière 8.35 Amourement votre 9.00 Amour, gloire et beauté 9.25 D.A.: Les tortues Ninja 9.50 D.A. La Schtroumpf party 10.05 Hanna Barbera Dingue Dong 11.10 Flash info 11.15 Motus 11.50 Jeu: Pyramide 12.20 Les Z'amours 12.55 Météo 12.59 Journal 13.30 La bourse 13.40 Météo 13.45 L'argent fait le bonheur. Téléfilm de Robert Guediguian. 15.20 Hartley coeurs à vie. Série 16.10 Seconde B. Série 16.35 Les deux font la paire. Série Piège à espion 17.25 Mission casse-cou. Série 18.20 Le prince de Bel-Air. Série 18.50 Major Dad. Série 19.15 Flash info 19.20 Jeu: Que le meilleur gagne 19.50 Tirage du Loto 19.59 Journal.

20.40 Météo

20.50 Tirage du Loto

20.55 Les années lycée

Un air de liberté
Téléfilm d'Eric Barbier
Avec Alain Jarry, Stéphane Camille
A Paris, trois amis en classe de terminale, qui n'attendent rien de particulier de cette année scolaire si ce n'est d'obtenir le baccalauréat, vont voir leur destinée bouleversée par les événements de Mai 68.

22.30 Prémonitions

Téléfilm de George Mihalka
Avec Zach Galligan, Catherine Mary Stewart

0.00 Les films Lumière

0.05 Journal

0.25 Météo

0.27 Journal des courses

0.30 Ciné-Club:

Paris s'éveille
Film d'Olivier Assayas (1991)

Avec Judith Godrèche, Jean-Pierre Léaud

2.05 Histoires courtes

2.30 Soko

3.10 Emissions religieuses

4.10 24 heures d'info

4.35 Pyramide (R)

5.00 Les Z'amours (R)

5.35 Urti: éradiquer la faim insoupçonnée

5.55 Dessin animé

TV 5 Europe

12.45 Journal télévisé de France 3. 13.05 Paris Lumière (R). 13.30 Cinéma: Angélique et le roy (R). Film français de Bernard Borderie (1966). 15.15 La nuit des poissons rouges (R). 15.30 La maison Deschênes (R). 16.00 Journal. 16.15 Gourmandises. 16.30 Bibi et ses amis. 17.15 La chance aux chansons. 17.45 Questions pour un champion. 18.15 Visions d'Amérique. 18.30 Journal/Météo internationale. 19.00 Paris Lumières. 19.25 Météo des cinq continents. 19.30 Journal télévisé suisse. 20.00 Pégase. 21.00 Temps présent. 21.55 Météo des cinq continents. 22.00 Journal télévisé de France 2/Météo internationale. 22.40 Fort Boyard. Jeu. 0.10 Tabou.

SWF Allemagne 3

13.30 Landesschau Kultur 14.00 Tiere im Verborgen 14.15 Inseln Europas: La Réunion 15.00 Hit-Clip 15.25 Extratreff 15.30 Hey Dad 16.00 Heiter bis ulkig 16.30 Otter am Ende? 17.00 Mannsbild: Manfred Deix 17.30 Sesamstrasse 17.58 Geheimcode F.18.25 Unser Sandmann 18.30 Südwest aktuell 18.35 Hallo, wie geht's? 18.50 Was die Grossmutter noch wusste 19.20 Regionalprogramm 20.00 Tagesschau 20.15 Länder - Menschen - Abenteuer 21.00 Nachrichten 21.15 Schlaglicht 21.45 Lokaltipps 22.45 Casa Scelsi oder Die Innenansichten des Klangs 23.45 Agatha Christie: Hercule Poirot 0.35 Schlussnachrichten 0.50 Non-Stop-Fernsehen

France 3

6.00 Euronews 7.00 Bizarre, bizarre 7.30 Bonjour Babar 8.45 Minikeums 10.45 Les mystères de l'Ouest 11.35 La cuisine des mousquetaires 11.55 Titres de l'actualité 12.00 Estivales 12.45 Edition nationale 13.05 Secrets. Série 13.55 Dynastie Série 14.45 Un naturaliste à la campagne 15.20 Ranch L. Série 16.15 40 degrés à l'ombre 18.20 Questions pour un champion. Jeu 18.55 Le 19/20.

20.05 Fa si la chanter

20.35 Tout le sport

20.50 La marche du siècle

Vies de femmes

22.35 Soir 3

22.55 Un siècle d'écrivains: Léonardo Sciascia

23.45 Les cavales de la nuit: Françoise Dolto (3)

0.45 Les incorruptibles

Le tueur

La Cinquième

10.30 L'esprit du surf. 11.30 L'œuf de Colomb. 11.45 Cinq sur cinq. 11.55 Le journal du temps. 12.00 Schulmeister, l'espion de l'Empereur. 13.00 En passant par les régions. 13.25 Attention santé. 13.30 Défi. 14.00 Jean-Paul II, homme de foi. 15.00 Va savoir: Bayeux. 15.30 Ça démeingue. 16.00 Destinations: Thaïlande. 16.25 Attention santé. 16.30 Arsène Lupin. 17.30 Rintintin. 18.00 Les enfants de John. 18.25 Balades en France. 18.30 Moineaux citadins. 18.55 Le journal du temps.

Arte

19.00 Confetti 19.30 La migration de la cigogne blanche. Documentaire.

20.15 Le guêpier

Documentaire

20.20 Le dessous des cartes

20.30 Journal

20.40

Les mercredis de l'histoire:

Hitler - un inventaire

Le maître chanteur (1)

Documentaire en six parties

21.40 Le barbier de Séville

Opéra comique en deux actes de Gioacchino Rossini

0.15 Obsession

Film de Lucchino Visconti

M 6

7.00 M6 express 7.05 Boulevard des clips 8.00 M6 express 8.05 Boulevard des clips 9.00 M6 express 9.05 M6 boutique 9.30 Boulevard des clips 10.00 M6 express 10.05 Boulevard des clips 10.50 M6 express/Météo 11.00 Boulevard des clips 11.20 Les années coup de cœur 11.50 M6 express/Météo 12.00 Ma sorcière bien-aimée. 12.30 La petite maison dans la prairie. L'idylle du Docteur Baker 13.25 Jim Bergerac: la part du feu. Téléfilm 15.05 Le meilleur de Fréquentstar 16.05 Boulevard des clips 17.00 Hit machine 17.30 Classe mannequin. Une sacrée nouvelle 18.00 Les anges de la ville 19.00 Dr Quinn, femme médecin. 19.54 6 minutes/Météo.

20.00 Madame est servie

De l'argent mérité

20.35 Ecolo 6

Magazine

20.45 David Lansky:

Prise d'otages
Téléfilm français de Hervé Palud
Avec Johnny Hallyday, André Wilms
Tous les clichés des polars à l'américaine assaisonnés de violence, relevés par une pointe d'humour et filmés avec brio dans un style branché. Johnny-Lansky est décidément très à l'aise dans ses santiags.

22.25 L'aube de l'apocalypse

Téléfilm américain de Jack Sholder
Avec Powers Boothe, Rebecca de Mornay

0.10 Emotions

0.40 Boulevard des clips

2.30 Le meilleur de Fréquentstar

3.25 Portrait des passions françaises:

La colère

3.50 Culture rock: La saga Michael Jackson

4.45 Spécial E-M6: Les mystères du monde animal

5.40 Boulevard des clips

RTP Portugal

13.00 Jornal da tarde. 13.45 A banqueira do povo. 14.30 O espírito da cor. 15.00 Memória da TV. 17.00 RTPi júnior. 18.00 Ricardina e Marta. 18.30 Sinais RTPi. 19.30 Grande prémio RTP de danças de Salao. 20.00 Telemagazine. 20.50 Desencontros 21.30 Amores de perdicao 22.30 Eusbio 23.00 Remate. 23.15 Financial Times. 23.20 Rotações. 0.15 A banqueira do povo 1.00 24 horas RTPi. 1.30 Despedida de solteiro

Eurosport

12.00 Motors. Magazine 14.00 Catch: Championnats du monde, Atlanta. 15.00 Olympic Magazine. 15.30 Polo: JAL-Cup. 16.30 Duathlon: Powerman d'Emmental, Suisse. 17.00 Triathlon des Pays-bas. 17.30 Adventure/Mountainbike 18.30 Moto Magazine. 19.00 Formule 1 Magazine. 19.30 EurosportNews. 20.00 Boxe: Prime Time Magazine. 22.00 Formule 1 Magazine 22.30 Moto Magazine 23.00 Monster Truck 0.00 Nascar 1.00 EurosportNews.

CANAL ALPHA +

17.00 Spécial enfants 19.00 Journal cantonal. 20.01 Cuisine express 20.13 Sport pour tous 20.30 Journal cantonal. 21.00 Vie en question 21.30 Journal cantonal 22.00 Vie en question 22.30 Cuisine express 22.42 Sport pour tous 23.00 Vie en question.

RADIOS

La Première

7.21 Affaires classées. 7.30 Journal. 7.40 Le microphage. Jeu. 7.45 L'invité de la rédaction. 7.57 Histoire d'en parler. 8.00 Journal. 8.17 La presse romande. 8.21 La presse alémanique. 8.25 Point de mire. 8.30 Titres. 8.37 Bande-annonce. 8.43 Dans tous les sens. 8.51 L'eau à la bouche. 9.00 Journal. 9.10 Le petit déjeuner. 10.05 Comédie 11.05 Les dicodéurs. Jeu. 12.05 Salut les p'tits loups. 12.30 Journal de midi. 13.00 Zapp'monde. Bons baisers de chez moi. 14.05 Le monde à vos pieds. 15.05 Marabout de ficelle 17.05 Le 17-18 18.00 Journal du soir 18.20 Forum. 19.05 Journal des sports 19.10 Baraka. 22.05 La ligne de cœur 22.30 Journal de nuit. 0.05-5.00 Programme de nuit

Espace 2

6.10 Matinales. 9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 10.30 Classique. 11.30 Souffler n'est pas jouer. 12.05 Carnet d'été. 13.00 Musiciens suisses. 15.30 Concert. 17.05 Carré d'arts. 18.00 JazzZ. 19.00 En quête de disques. 20.05 L'été des festivals. Orchestre de Philadelphie. Oeuvres de Schumann, Hindemith, Brahms. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Lune de papier. 23.00 Les mémoires de la musique. 0.05 Nocturno.

Suisse alémanique

8.00 Morgenjournal. 8.15 Espresso. 9.00 Memo. 9.05 Gratulationen. 9.35 Memo-Thema. 10.00 Etcetera. 10.05 Cabaret. 10.10 Schlagerbarometer. 11.10 Ratgeber: Gesundheit. 11.45 KinderClub. 12.05 Regionaljournal. 12.22 Météo. 12.30 Rendez-vous. 13.30 Mittagshits. 14.00 Siesta. 14.05 Familienrat (W). 15.05 Songs, Lieder, Chansons. 16.00 Welle 1. 16.30 Go West (15/Schluss) 17.10 Sportstudio. 17.30 Regionaljournal. 18.00 Echo der Zeit. 18.45 Sport 18.50 Schweizer musizieren 19.30 Sigg-Sagg - Die Sendung für Kinder 20.00 Spasspartout. 21.00 Sport live. Mit Berichten von der Fussballmeisterschaft 22.30 Reprise 23.00 Musik vor Mitternacht 0.00 Nachtclub

RIN

8.00 Journal 8.15 Sélection TV 8.30 Flash. 8.35 Revue de presse. 8.45 Le jeu du pied gauche. 8.50 Petites annonces. 9.00 Flash 9.10 Les naissances 9.29 Colonne Morris 9.30 Les années 60 10.00 Flash 10.03 Ces services sont aux vôtres. 11.00 Flash 11.10 L'invité 11.45 Carré d'As (jeu) 11.50 Petites annonces 12.00 des Hauts et des Bas 12.15 Journal 12.55 Le billet de Jacques Hainard 13.10 Anniversaires 13.45 Petites annonces 14.00 Flash 15.00 Flash 16.00 Flashinfos 16.03 Eurotop 17.00 Flash 17.30 Ticket Corner SBS 18.00 Journal 18.30 Magazine de l'accordéon 19.00 Magazine des fanfares 19.30 Juice Box (jusqu'à 6.00)

Radio Jura bernois

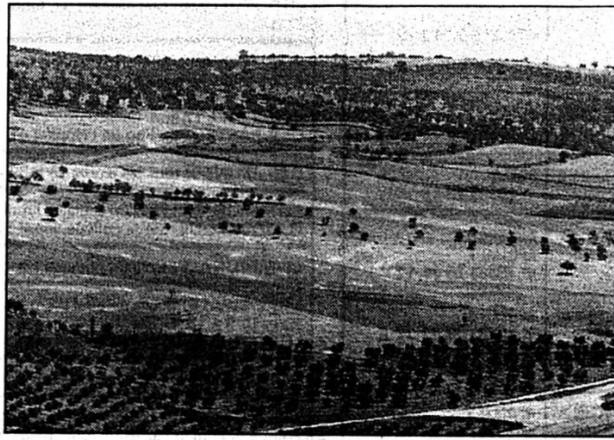
6.00 Journal RSR 1 6.15 Amorce 6.30 RJB info 6.45 Le jeu du matin 7.00 Journal RSR 1 7.30 RJB info 7.45 Qui dit quoi? 7.55 Le programme d'RJB 8.00 Journal RSR 1. 8.15 Amorce 8.30 Revue de presse. 8.45 Le jeu du matin. 9.00 Journal RSR 1. 9.15 Banologie. Le savez-vous? 9.35 Chronique TV. 9.45 Qui dit quoi? 10.00 Jeu. 10.30 Agenda. 11.00 L'apéro de l'été 11.30 Les dédicaces. 11.45 Qui dit quoi? 11.55 Activités villageoises 12.00 RJB info. 12.30 Relais RSR-1 15.00 Music non stop. 16.00 Métron Music 16.15 CD de la semaine 16.45 Chronique TV 18.00 Journal RSR 1

J'ÉCOUTE... 1008 FREQUENCE JURA

8.00 Infos FJ. 8.30 Flash FJ. 9.00 Flash FJ. 9.05 Service compris. 9.30 Histoire de mon pays. 10.00 Flash FJ. 10.15 Odyssée du rire. 10.30 Infopluus rediffusion. 10.55 L'écoute buissonnière. 11.00 Flash FJ. 11.05 Eldorado. 11.30 Echos. 11.45 Jeu du rire. 12.00 Titres. 12.15 Juramidi. 12.35 Météo. 12.37 Carnet rose. 12.45 Flashwatt. 12.50 Le zappeur. 13.00 Troc en stock. 13.15 Va voir écouter là-bas si... 14.00 Flash FJ. 15.00 Flash FJ. 16.00 Flash FJ. 16.05 Radioactive. 17.00 Flash FJ. 17.05 Radioactive 18.00 Jura soir 18.17 Météo 18.22 Carnet de deuil 18.30 Rappel des titres 18.31 Stars à l'affiche. 19.00 Radiovariante 19.30 Rappel des titres rediffusion 19.31 Les ensorees 0.00 Trafic de nuit

Espagne: le fléau des incendies de forêts Désertification en marche

Un cinquième des forêts parti en fumée en 35 ans, des pertes de plusieurs centaines de milliards de pesetas chaque année, des régions entières vouées à la désertification: l'Espagne est de loin le pays européen le plus touché par les incendies.



L'Espagne a mal à ses forêts. Territoires en voie de désertification. (sp)

Un rapport publié récemment tire la sonnette d'alarme. Il montre que ce fléau, dû à des phénomènes naturels comme la sécheresse, mais aussi à une prévention largement insuffisante, ne fait que s'aggraver malgré les efforts réalisés ces dernières années.

«La tendance générale est que tous les paramètres relatifs aux incendies de forêts ont augmenté depuis 1961, tant la quantité totale d'hectares affectés que le nombre d'incendies ou la durée des sinistres», affirme l'auteur du rapport, le spécialiste de l'environnement Fernando Prieto. Depuis 1961, date à laquelle remontent les premières statistiques du ministère de l'Agriculture, quelque six millions d'hectares ont été calcinés, soit près de 20% de l'ensemble des forêts espagnoles.

A titre de comparaison, l'Italie, qui arrive en deuxième position en Europe, a perdu seule-

ment la moitié de cette superficie. Parmi tous les pays industrialisés, seuls les Etats-Unis et le Canada dépassent l'Espagne, mais leurs forêts sont autrement plus vastes.

En 35 ans, les pertes dépassent 2000 milliards de pesetas (19,2 milliards de francs), indique le rapport. Il précise que cette estimation couvre uniquement les dégâts directs des sinistres et non les coûts de la lutte contre l'incendie. Ceux-ci sont également énormes: pour la seule année 1995, le gouvernement espagnol prévoit d'y consacrer quelque 130 milliards

de pesetas (1,25 milliard de francs).

Autre phénomène préoccupant, les années noires deviennent de plus en plus fréquentes. Depuis 1978, l'Espagne a perdu à quatre reprises plus de 400.000 hectares. L'an dernier, 432.000 hectares sont partis en fumée, frôlant le record établi en 1985 avec 484.000 hectares.

A l'origine de ces statistiques, on retrouve bien sûr des facteurs climatiques. La forêt espagnole, principalement méditerranéenne, brûle facilement, surtout en période de sécheresse comme celle que traverse le pays

depuis cinq ans. Ces causes naturelles sont encore aggravées par l'exode rural, qui s'est traduit par l'abandon de l'entretien des bois, et une politique désastreuse de replantations massives d'espèces facilement inflammables comme les pins, explique M. Prieto.

Le rapport, réalisé pour le syndicat Commissions ouvrières proche des communistes, souligne également la faiblesse des moyens consacrés à la lutte contre les incendies. Il y a en Espagne un pompier pour 3500 habitants, alors que la moyenne dans les pays de l'Union européenne est de un pour 1000.

Après les graves incendies de l'an dernier, qui avaient fait vingt-trois morts, le gouvernement avait reconnu la nécessité d'un plus grand effort, notamment en matière de prévention, point faible de l'Espagne. Outre un renforcement des moyens financiers, une vaste campagne de sensibilisation de l'opinion publique (affichage, TV) a été lancée cet été, où l'on redoutait des incendies record en raison de la sécheresse. Le bilan semble relativement positif, au moins pour l'instant. Un peu plus de 80.000 hectares ont brûlé depuis le début de l'année, soit seulement le quart de la superficie enregistrée lors de la même période de 1994. Mais c'est déjà le double du chiffre de 1993. (ats/afp)

Engagement dans la vie publique

Un manuel pour les femmes

«C'est décidé, je me lance!», tel est le titre de la publication du Bureau fédéral de l'égalité entre hommes et femmes, qui vient d'être présentée à Berne, deux mois avant les élections fédérales. Dans la préface, la conseillère fédérale Ruth Dreifuss relève que, même si elles représentent plus de la moitié de la population, les femmes n'exercent de loin pas la moitié du pouvoir.

Le manuel offre de nombreux conseils aux femmes qui ont décidé de se lancer dans la campagne électorale. Il cherche à répondre aux besoins qu'elles rencontrent, dans les groupes, les organisations ou les associations. Il fournit des exemples concrets, présente le fonctionnement du système politique suisse, explique aux femmes comment elles peuvent s'engager, tout en évitant les écueils. Conçue comme une «boîte à outils», cette publication comporte des fiches de travail et explique entre autres comment préparer un débat public, trouver des fonds pour financer un projet ou quels instruments politiques et juridiques choisir pour atteindre un but. (ap)

«L'amour à tout prix», de Jon Turteltaub Le cinéma sans danger



Produit par l'une des filiales «adulte» de Walt Disney, Hollywood Pictures, et réalisé par un des artisans émérites de la grande maison Disney, Jon Turteltaub (il avait récemment signé le sympathique *Rasta Rocket*, *While You Were Sleeping* (*Pendant que tu dormais*)) est une comédie romantique, fleurie de bons sentiments, d'agréables surprises et de charmants rebondissements. Un film sans danger, comme les Etats-Unis savent si bien en faire.

Et pourtant, ce film au titre officiel français inepte (*L'amour à tout prix*) se rappelle au souvenir d'autres films où combien plus polémiques sous leurs allures de bluette sentimentale: on pense en effet aux œuvres de Frank Capra et à ses enthousiasmantes comédies «positivistes».

Lucy (Sandra Bullock) est une aimable et jolie «poinçonneuse des lilas» du métro de Chicago. Elle vit seule avec son chat et attend avec impatience

son prince charmant. De façon à tromper sa solitude, elle se dévoue volontiers pour travailler les week-ends et les jours fériés. Un jour, de son guichet, elle aperçoit un séduisant homme d'affaire, Peter Callaghan, dont elle tombe éperdument amoureuse. Même s'il ne lui a jamais adressé la parole, Lucy se dit qu'un jour il la remarquera...

Comme dans toute comédie hollywoodienne qui se respecte, le jour (fatidique) survient sans plus attendre. Le veille de Noël, alors que Lucy est à l'œuvre dans le froid hivernal, elle voit «son» Peter Callaghan, qui tombe sur les voies du métro. N'écoutez que son cœur (qu'elle a bien évidemment gros comme ça), Lucy saute sur les voies et, in extremis, sauve Peter d'une mort certaine...

Arrivée à l'hôpital, alors que Peter est plongé dans le coma, Lucy tient à l'accompagner jusque dans sa chambre; et pour ce faire elle se fait passer pour sa fiancée auprès du personnel de

l'hôpital. Hélas, ce (petit) mensonge va évidemment prendre des proportions incalculables. Toute la famille de Peter, arrivée à l'hôpital, fond sur cette nouvelle fiancée sans que Lucy ne puisse (ou ne veuille...) réagir! Car pour la première fois de son existence, la jeune fille solitaire s'est trouvée tout à la fois une famille et un fiancé - quand bien même ce dernier soit toujours dans le coma.

A travers de petites notations de mise en scène, Jon Turteltaub parvient à dégager le personnage de Lucy de son état de figure de comédie et à lui donner l'épaisseur d'un être «vivant». En cela, et en cela seulement, ce film retrouve l'esprit de certaines des meilleures œuvres de Frank Capra. Mais hélas, l'espèce de message qui s'en dégage est bien trop simple (ne reste pas plantée dans tes rêves, mais assume tes désirs; tu verras, un jour, ils se réaliseront); et il n'a que le mérite de ne déranger personne. (ats/afp)

Fédéric MAIRE

Le curieux jardin d'un retraité

Une passion dévorante

Depuis plus de 20 ans, un retraité s'est pris d'une passion hors du commun, une passion dévorante. Dans le jardin de sa maison de Rouen, entre fougères et cyclamens sauvages, Pierre Sibille cultive et bichonne chaque jour ses plantes carnivores.

Sur les 500 espèces recensées à travers le monde, cet ancien instituteur en possède 25. Et tous les jours, il leur consacre plus d'une heure. «Il faut sans cesse s'en occuper en assurant leur humidification. Pour la nourriture, je laisse faire la nature.» Depuis plus de 20 ans Pierre Sibille vit un rêve dans son jardin extraordinaire. «Dès le début je suis tombé sous le charme. J'ai acheté la fameuse dionée et j'ai été fasciné par ces plantes car c'est une véritable curiosité végétale que de les regarder enfermer un insecte et le digérer.»

Car côté festin, on est servi. A l'heure où certains se mettent à table, ce sexagénaire passionné ouvre ses deux vérandas ensoleillées et surprend ses plantes en

plein repas. «Regardez celle-ci, ses feuilles se referment sur sa proie.» En s'approchant on aperçoit nettement la petite araignée qui se débat. Dès que l'insecte touche l'un des poils sensitifs de la plante, celle-ci se referme instantanément, sans laisser la moindre chance à l'animal qui meurt étouffé. La digestion peut ensuite prendre plusieurs journées. Mais chez M. Pierre, les variétés sont nombreuses et les armes différentes. Ainsi l'insecte peut être attiré par le nectar et se noyer dans un tube digestif ou peut se retrouver collé. «Ma préférée reste la darlingtonia. Elle ressemble à un serpent dressé, prêt à cracher son venin.»

Mais attention, pas de panique, les plantes carnivores sont parfaitement inoffensives pour l'homme et pas question de leur donner des morceaux de viande ou des bouts de fromage. Elles préfèrent les mouches, les moustiques, etc. (ap)

SOCIÉTÉ

Perverses sucreries

Les petits Irlandais vont pouvoir bénéficier d'un avant-goût des plaisirs de l'alcool. Une sucette au cidre va être mise sur le marché, au grand dam des associations anti-alcooliques. Les ligues de tempérance ont protesté contre cette incitation à l'alcoolisme juvénile, mais le pire reste à venir. Silver Pail, le fabricant de la sucette basé à Cork, a en effet annoncé qu'il espérait bien avoir achevé pour Noël l'élaboration d'une version gin-tonic. Il précise tout de même que les sucettes ne contiennent que 0,1% d'alcool. Les producteurs de cidre irlandais se sont eux aussi élevés contre ce bonbon «potentiellement dangereux» pour les enfants «et qui pourrait aussi nuire à l'image de marque de notre produit». (ats)

Une pinte de bière contre une de sang

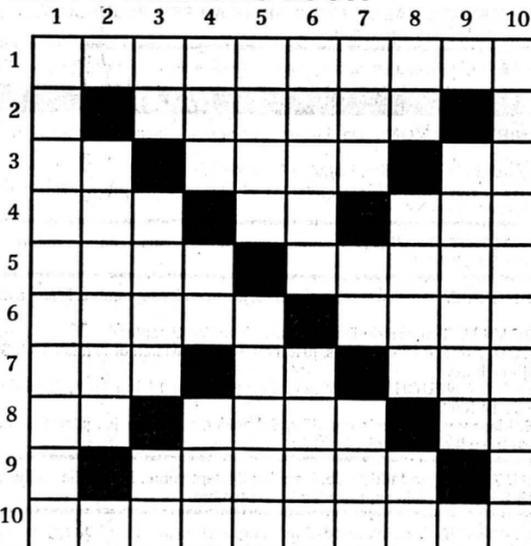
L'hôpital de Pilsen, en République tchèque, offrira une pinte (un demi-litre) de la célèbre bière de la ville aux «bénévoles» masculins qui accepteront de donner une pinte de leur sang. Les femmes devront se contenter d'un bouquet de fleurs. «Nous souhaitons juste susciter l'intérêt des donateurs», a expliqué un docteur de l'hôpital universitaire de Pilsen, au moment où celui-ci est confronté à une grave pénurie de sang. (ats/reuter)

TÉLÉVISION

Musique, musique

«Musique, musique», l'émission des télé-spectateurs-mélomanes sur Suisse 4, entamera septembre par une retransmission du concert final du Concours Clara Haskil 1995, en direct du Théâtre de Vevey. Outre le lauréat (120 candidats sur la ligne de départ), qui jouera avec l'Orchestre de Chambre de Lausanne dirigé par Jesus Lopez Cobos, ce concert permettra d'applaudir également les meilleurs finalistes (vendredi 1er septembre, 20 h). Autre événement à ne pas manquer (vendredi 15 septembre, 20 h 30), «Faust», de Gounod, capté au Grand Théâtre de Genève au printemps dernier. Les vendredis suivants seront consacrés à David Oistrakh, violoniste disparu voici plus de vingt ans et au pianiste Arturo Benedetti Michelangeli, décédé cet été. Un hommage, un récital Beethoven. (sg-comm)

MOTS-CROISÉS No 641



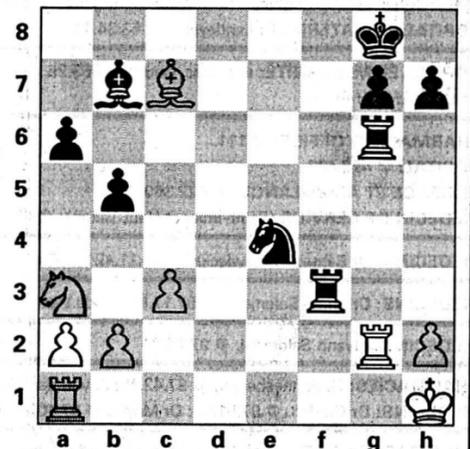
Horizontalement: 1. On se le monte, et c'est la grande illusion... 2. Petite averse. 3. Survenu - Lieu d'arrêt - Signe de surprise. 4. Mesure photographique - Mises en scène - Langage d'oiseau. 5. Grande lavande - Notes. 6. Trace peu visible - Corps de bâtiment. 7. Avec elle, on ne compte plus les années... - Grains de sucre - Peut-être était-il aussi sur l'arche? 8. Note - Coin de feu - Pronom. 9. A peine croyables. 10. Etreinte. **Verticalement:** 1. Simplicité d'esprit. 2. Attendu. 3. Le temps les respecte de moins en moins - Parfois patron de clan - Pronom. 4. Chef africain - On les met à la cote - Un qui prête à sourire. 5. Chauds instants - Arme blanche. 6. Image sainte - On en redoute la cote d'alarme. 7. Promesse de vengeance - Démonstratif - Dans un certain sens, c'est du pain. 8. Appel - Manifestations bruyantes - Pronom. 9. Gros bonnets. 10. Sans intelligence.

Solution dans la prochaine édition

Solution du numéro 640:

Horizontalement: 1. Pastoureau. 2. Situations. 3. Age - Si - Let. 4. Lu - Filière. 5. Oisif - In. 6. Omis - Les. 7. Dues - Epi. 8. Si - Sisal. 9. Et - Ou - Cale. 10. Saintes - Us. **Verticalement:** 1. Psalmodies. 2. Aigu - Mu. 3. Ta. 3. Ste - Oies. 4. Tu - Fission. 5. Oasis - Ut. 6. Utilisés. 7. Ri - If - Pics. 8. Eole - Lisa. 9. Anerie - Alu. 10. Ustensiles.

ECHECS



Chronique No 393

Coordination gagnante

Les Noirs au trait profitent de l'excellente coordination de leurs pièces et forcent le mat en quelques coups. Comment faut-il jouer? (SERRE - DE GRUSON, par correspondance).

Solution de la chronique No 392

1. Td1!! 1-0. Si 1... Dxd1 (ou 1... De7 2. Txd8+) 2. Fxe6 + Rf8 3. Df7 mat.

| CINÉMAS | |
|--|---|
| VANYA 42e RUE (de Louis Malle, USA), 14 ans, mercredi et jeudi à 20 h 30, en V.O. | LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 72 22 |
| PIÈGE À GRANDE VITESSE (de G. Murphy avec S. Seagal), 12 ans, tous les jours à 18 h 45 et 21 h, mercredi, samedi et dimanche aussi à 16 h 30. POWER RANGERS (de B. Spicer avec D. Jost), pour tous, mercredi, samedi et dimanche à 14 h 30. | CORSO ☎ (039) 23 28 88 |
| UNE JOURNÉE EN ENFER (Die Hard 3), (de J. Mc Tiernan avec B. Willis, J. Irons, S.-L. Jackson), 12 ans, tous les jours à 21 h. ED WOOD (de Tim Burton, avec J. Dep), 12 ans, tous les jours à 18 h 30. LA BELLE AU BOIS DORMANT (dessin animé de W. Disney), pour tous, mercredi à 14 h 15. | EDEN ☎ (039) 23 13 79 |
| CONGO (de F. Marshall avec D. Walsh, L. Linney), 12 ans, tous les jours à 18 h 30, 21 h, mercredi, samedi et dimanche aussi à 16 h. | PLAZA ☎ (039) 23 19 55 |
| L'AMOUR À TOUT PRIX (de J. Turteltaub, avec S. Bullock), pour tous, tous les jours à 18 h 45, 21 h, mercredi, samedi et dimanche aussi à 16 h 30. | SCALA ☎ (039) 23 19 18 |
| JUDGE DREDD (de D. Cannon avec S. Stallone), 12 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45, 20 h 30, vendredi et samedi aussi à 23 h. | NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 25 21 12 |
| L'AMOUR À TOUT PRIX (de J. Turteltaub, avec S. Bullock), pour tous, tous les jours à 15 h et 20 h 15. USUAL SUSPECTS (de B. Singer avec S. Baldwin), 12 ans, tous les jours à 17 h 45, vendredi et samedi aussi à 23 h. | APOLLO 2 ☎ (038) 25 21 12 |
| LE GÉNÉRAL GUISSAN (de C. Champion), pour tous, tous les jours à 15 h, 18 h, 20 h 45. BATMAN FOREVER (de J. Schumacher), 12 ans, vendredi et samedi à 23 h. | APOLLO 3 ☎ (038) 25 21 12 |
| DIE HARD 3 (de J. McTiernan avec B. Willis), 16 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 en V.O., 20 h 30, vendredi et samedi aussi à 23 h 15. | ARCADES ☎ (038) 25 78 78 |
| RAÏ (de T. Gilou avec T. Cash, M. Benstiti), 16 ans, tous les jours à 18 h et 20 h 30, vendredi et samedi aussi à 23 h. LA BELLE AU BOIS DORMANT (dessin animé de W. Disney), pour tous, tous les jours à 15 h. | BIO ☎ (038) 25 88 88 |
| FRENCH KISS (de L. Kasdan avec M. Ryan), pour tous, tous les jours à 15 h, 17 h 45, 20 h 15, vendredi et samedi aussi à 23 h. | PALACE ☎ (038) 25 56 66 |
| PIÈGE À GRANDE VITESSE (de G. Murphy), 16 ans, tous les jours à 20 h 15, mercredi et jeudi aussi à 15 h et 18 h. | REX ☎ (038) 25 55 55 |
| DON JUAN DE MARCO (de J. Leven, avec M. Brando, J. Depp), 12 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45, 20 h 15, vendredi et samedi aussi à 23 h. | STUDIO ☎ (038) 25 30 00 |
| RELÂCHE. | COUVET COLISÉE ☎ (038) 63 16 66 |
| RELÂCHE. | SAINT-IMIER ESPACE NOIR ☎ (039) 41 35 35 |
| MORT OU VIF (de S. Raimi), 16 ans, mercredi à 20 h, vendredi à 20 h 30, samedi à 21 h, dimanche à 17 h. AU TRAVERS DES OLIVIERS (de A. Kiarostami), 14 ans, jeudi à 20 h, samedi à 18 h, dimanche à 20 h. | TRAMELAN CINÉMATOGRAPHE ☎ (032) 97 45 61 |
| RELÂCHE. | BÉVILARD PALACE ☎ (032) 92 14 44 |
| RELÂCHE. | LE NOIRMONT CINÉLUCARNE ☎ (039) 53 11 84 |
| RELÂCHE. | LES BREULEUX LUX |
| AU PROGRAMME | |
| BOIS DU PETIT-CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 19 h. Vivarium: tous les jours 10 h-12 h, 14 h-17 h; fermé mercredi matin. CÉSAR'S DISCOTHÈQUE: dimanche à jeudi, 22 h-2 h; vendredi et samedi, 22 h-4 h. | LA CHAUX-DE-FONDS |
| DISCOTHÈQUE LA PYRAMIDE: mercredi à dimanche, 22 h-4 h. | LE LOCLE |
| URGENCES | |
| PHARMACIE D'OFFICE: Montagnes, L.-Robert 81, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23 10 17. PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE: ☎ 23 10 17. HÔPITAL: ☎ 272.111 CLINIQUE LANIXA: ☎ 200 400. | LA CHAUX-DE-FONDS (039) |
| PHARMACIE D'OFFICE: Mariotti, Grand-Rue 38, jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, ☎ 117 PERMANENCE MÉDICALE: ☎ 31 10 17. HÔPITAL: ☎ 34.11.44 | LE LOCLE (039) |
| PHARMACIE D'OFFICE: Espace santé, pharmacie Coop, rue du Seyon, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25.10.17 HÔPITAUX: Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11. | NEUCHÂTEL (038) |
| SERVICE DE GARDE: pharmacie et médecin, urgence ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24 HÔPITAL ET MATERNITÉ: Landeyeux, ☎ 53.34.44 | VAL-DE-RUZ (038) |
| HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ☎ 63.25.25 AMBULANCE: ☎ 117 | VAL-DE-TRAVERS (038) |
| PHARMACIE D'OFFICE: ☎ 111. HÔPITAL: ☎ 422.422 URGENCE ET AMBULANCE: ☎ 422.360 MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 077/37.33.37, 24 heures sur 24. | SAINT-IMIER (039) |
| MÉDECINS: Dr Bernacki-Dzewiecka, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10 | COURTELARY (039) |
| MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67 | CORGÉMONT (032) |
| MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24 | SONCEBOZ (032) |
| PHARMACIES: H. Schneeberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30 MÉDECINS: Dr Graden, ☎ 97.51.51; Dr Meyer, ☎ 97.40.28; Dr Geering, ☎ 97.45.97. | TRAMELAN (032) |
| PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03 HÔPITAL: ☎ 51.13.01. AMBULANCE: ☎ 51.22.44 MÉDECINS: Dr Rossel, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88. | SAIGNELÉGIER (039) |
| MÉDECIN: Dr Bosson, ☎ 53.15.15. | LE NOIRMONT (039) |
| MÉDECIN: Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54. | LES BREULEUX (039) |
| INTOXICATION: En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51. POLICE SECOURS: ☎ 117. FEU: ☎ 118. LA MAIN TENDUE: ☎ 143. | |
| À LA LIGNE | |
| HEURES DE TURBINAGE: 0 h-24 h, 4 turbines. (Sous réserve de modification) | USINE DU CHÂTELOT |

| BIBLIOTHÈQUES | |
|---|--------------------|
| DE LA VILLE: lundi, 14 h à 20 h; mardi à vendredi, 10 h à 20 h, samedi 10 h à 16 h. DES JEUNES: Président Wilson 32 et Ronde 9, lundi à vendredi, 13 h 45-18 h. Samedi 10 h-12 h. LUDOTHÈQUE. Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h. | LA CHAUX-DE-FONDS |
| CHOUETTE-LUDOTHÈQUE Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h 30. | LA SAGNE |
| DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h. DES JEUNES: M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h. LUDOTHÈQUE: Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h. | LE LOCLE |
| PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: Collège latin. Prêt du fond d'étude: lundi à vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h; samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi à vendredi de 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Salle de lecture, lundi à vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h. DES PASTEURS: Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public). | NEUCHÂTEL |
| DES JEUNES: tous les jeudis 15 h 30 à 17 h. | LES GEN.S/COFFRANE |
| COMMUNALE: Pavillon scolaire, lundi 17 h à 19 h, mercredi 15 h à 17 h, vendredi 14 h à 16 h. LUDOTHÈQUE: Vieux collège, lundi 17 h à 18 h 30, mercredi 14 h à 16 h. | COUVET |
| COMMUNALE: Collège primaire Longeuse, lundi, mardi 17 h à 20 h, jeudi 15 h à 18 h. | FLEURIER |
| MUNICIPALE: Relais culturel d'Erguel, mercredi 15 h à 18 h, jeudi 16 h à 19 h, vendredi 9 h à 10 h, 15 h à 18 h. LUDOTHÈQUE + BJ: mercredi et vendredi de 15 h à 18 h. | SAINT-IMIER |
| COMMUNALE: tous les mardis de 9 h 30 à 11 h; tous les mercredis de 16 h 30 à 18 h. | VILLERET |
| MÉDIATHÈQUE: Lovières 13, lundi, mardi et jeudi de 13 h 30 à 18 h; mercredi de 13 h 30 à 20 h; vendredi et veilles de jours fériés de 13 h 30 à 17 h. LUDOTHÈQUE: mardi et jeudi 15 h à 17 h. | TRAMELAN |
| COMMUNALE: collège, mardi de 16 h à 17 h et de 19 h à 20 h; jeudi, de 15 h à 17 h. JEUNESSE: collège, mardi de 16 h à 17 h; jeudi de 15 h à 17 h. (Pour classes ou étudiants: sur demande). | COURTELARY |
| LUDOTHÈQUE: halle de gymnastique, 1er étage, 1er lundi du mois, de 14 h 30 à 17 h 30. | LES BOIS |
| LUDOTHÈQUE: salle sous l'église, 3e mercredi du mois, 14 h à 17 h. | LE NOIRMONT |
| LUDOTHÈQUE: ancienne école primaire, 4e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30. | LES BREULEUX |
| LUDOTHÈQUE: rue Bel-Air, mardi de 15 h à 16 h 30 et jeudi de 16 h à 17 h 30. | SAIGNELÉGIER |
| DE LA VILLE: lundi, jeudi 15 h à 19 h, mardi 16 h à 20 h 30, mercredi 15 h à 20 h 30, vendredi 14 h à 18 h, samedi 10 h à 12 h. | DELEMONT |
| MUSÉES | |
| PAYSAN ET ARTISANAL. Intérieur paysan typique, dentelles. «Promenons-nous dans le bois...» et «Sauvez les toits en tavillons et en bardeaux». Ouv. samedi à jeudi 14 h-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10 h-17 h. «L'horlogerie ancienne dans les collections privées suisses», jusqu'au 10 septembre. DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Eplattenier -, collection Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine -, Ecole de Paris, contemporains suisses). Mardi-dimanche 10-12 et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. «Accrochages» présentation d'acquisitions récentes, jusqu'au 17 septembre. D'HISTOIRE ET MÉDAILLER. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 h à 17 h; samedi de 14 h à 18 h; dimanche, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. «Les chemins de fer dans les Montagnes neuchâteloises hier et aujourd'hui», jusqu'au 10 mars 96. | LA CHAUX-DE-FONDS |
| RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h. | LA SAGNE |
| DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). De mardi à dimanche de 14 h à 17 h. D'HORLOGERIE (Château des Monts). Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Mardi-dimanche 10 h-12 h et 14-17 h. MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. Individuel: de mai à octobre, tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Groupe dès 15 personnes: toute l'année sur rendez-vous. | LE LOCLE |
| MUSÉE DES SAPEURS-POMPIERS. Collection d'objets divers datant du XIXe siècle à ce jour. Visites sur demande, ☎ 038/53 40 77. | CERNIER |
| CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h. D'ART ET D'HISTOIRE. Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. Mardi-dimanche 10 h-17 h, jeudi entrée libre. D'ETHNOGRAPHIE. Collections permanentes (Egypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaïre, Angola, etc.). «La différence», jusqu'au 7 janvier. Mardi-dimanche 10-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h. «Tombé du ciel...», météorites et catastrophes, jusqu'au 29 octobre. «Le monde des fourmis», et «Instants d'insectes», jusqu'au 29 octobre. VILLA LARDY. Aimé Montandon, huiles, gravures encre de Chine. Mardi à vendredi de 14 h à 17 h, sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, ☎ 038/20 79 20. | NEUCHÂTEL |
| CHÂTEAU. Tous les jours de 10 à 12 h et de 14 à 17 h sauf vendredi après-midi et lundi. Animation par les dentellières, tous les derniers dimanches du mois ou sur demande au ☎ 038/572 383. | VALANGIN |
| DE LA VIGNE ET DU VIN. Histoire vigneronne neuchâteloise. Jeudi-dimanche 14-17 h. | BOUDRY |
| MINES D'ASPHALTE DE LA PRESTA. Dimanche et jours fériés, visite à 14 h. Groupes: visites toute l'année sur rendez-vous. Atelier Bourquin, démonstration sur rendez-vous. Renseignements ☎ 038/63 30 10. | TRAVERS |
| MUSÉE INTERNATIONAL DE L'UNIFORME AU PEU-PÉQUIGNOT. Auberge du Peu-Péquignot, tous les jours sauf mardi. | LE NOIRMONT |
| D'HISTOIRE. Art nouveau en cartes postales. Dimanche 14 h-17 h, jusqu'au 29 octobre. | LA NEUVEVILLE |
| GALERIES | |
| SONIA WIRTH-GENZONI. De Lucien Schwob à Charles L'Eplattenier. Lundi-samedi 14-18 h. UBS. Roger Dubois, aquarelles, jusqu'au 1er septembre. LES ARBRES. Rosa-Maria Matus, peinture et Marc Muster, photographies des Andes, jusqu'au 31.8., 10 h-17 h. | LA CHAUX-DE-FONDS |
| GRAND-CACHOT-DE-VENT. Peinture, sept artistes, jusqu'au 22 octobre. Mercredi-dimanche 14 h 30-17 h 30. | LA CHAUX-DU-MILIEU |
| DE L'ORANGERIE. Danièle Carrel, aquarelles, jusqu'au 22 septembre. Mardi à dimanche 14 h-18 h 30. HÔTEL DE VILLE. Bronzes du Burkina Faso, jusqu'au 2 septembre. DU PEYROU. Armand Clerc, huiles, jusqu'au 31 août. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 15-17 h 30. CENTRE D'ART NEUCHÂTEL. Mercredi à samedi de 14 h à 19 h; jeudi de 14 h à 21 h; dimanche de 14 h à 17 h. ARCANE. Klaus von Flüe, peinture, Jörg Schneider, sculpture, jusqu'au 9 septembre. Mardi-vendredi 13 h-16 h 45, samedi 14 h-17 h. | NEUCHÂTEL |
| CHÂTEAU. 7 artistes de Môtiers 95, jusqu'au 24 septembre. Mardi-dimanche 10-18 h. MÔTIERS 95, art en plein air, jusqu'au 24 septembre. | MÔTIERS |
| FOYER ST-VINCENT. Erika Junod-Studer, aquarelles, jusqu'au 30 septembre. 14 à 20 h. DU SOLEIL. Stéphane Montavon, jusqu'au 24 septembre. Mardi-dimanche 9-23 h. | SAIGNELÉGIER |
| ABBATIALE. Gian Pedretti, jusqu'au 17 septembre, 10-12 h et 14-18 h. | BELLELAY |
| CENTRE. Teruko Yokoi, lithographies, jusqu'au 29 septembre, 13 h 30-17 h. | SORNETAN |
| CIP. Laurent Boillat, sculptures et gravures, jusqu'au 8 septembre. Lundi-vendredi 8-22 h, samedi-dimanche 14-17 h. | TRAMELAN |
| GALERIE-POTERIE. 10 céramistes de La Borne, jusqu'au 8 octobre. Mardi-samedi 8-12 h et 13 h 30-18 h, dimanche 13 h 30-17 h. | LES ÉMIBOIS |

Tirs en campagne 1995, à 50 m

Résultats du district de Neuchâtel

Les traditionnels tirs en campagne se sont déroulés au printemps dernier dans tout le canton. Voici les résultats à 50 m pour le district de Neuchâtel

L'Infanterie, Neuchâtel (96 participants, 54 distinctions, 63 mentions, moyenne 76,244 points).
50 m: 73 pts: Wohlgenuth Erhard, Neuchâtel. 72 pts: Pignet Reymond, Neuchâtel. 71 pts: Dubois Michel, Neuchâtel. 70 pts: Lechot Gérald, Marin. 69 pts: Brasey Paul (V), Neuchâtel. 66 pts: Frossard Roland (V), Neuchâtel. 65 pts: Geiser Denis, Thielle, Pheulpin Rémy, Neuchâtel. - **25 m:** 179 pts: Sidler Dehlia, Neuchâtel. 178 pts: Chassot Pierre-Alain, Neuchâtel, Mermoud Marcel, Neuchâtel. 177 pts: Francey Jean-Louis, Neuchâtel. 176 pts: Brocard Stéphane, Dombresson. 175 pts: De Dominicis Roberto, Neuchâtel, Marti Pascal, Corcelles, Maurer Bernard, Neuchâtel, Nicoud Philippe, Neuchâtel. 172 pts: Schaer Pierre-Alain, Chézaré-St-Martin, Simonet Gabriel, Neuchâtel. 171 pts: Dubey Philippe, Neu-

châtel, Richard Jean-Marie, Neuchâtel. 170 pts: Cuennet Francis, Neuchâtel. 169 pts: Girardin Bernard, St-Aubin, Kunz Jean-Pierre, Neuchâtel, Madert Michel, Neuchâtel, Marbacher Jean-Charles, Neuchâtel, Pillonel Joseph, Neuchâtel. 168 pts: Chevalier Frédéric, Neuchâtel, Ferrari Pascal, Neuchâtel, Leuba Daniel, Neuchâtel, Messerli Roland, Neuchâtel, Moulin Edouard, Cortaillod. 167 pts: Friedli Gilles, Neuchâtel, Riser Frédéric, Marin, Wolfrath Olivier, Neuchâtel. 166 pts: Crelier Violette, Neuchâtel, Favre Gérard, Neuchâtel Maraldi Denis, Neuchâtel. 165 pts: Blank Sven, Hauterive, Girardbille Olivier, Areuse, GUYOT Monique, Neuchâtel, Richard Pascal, Neuchâtel, Sauvain Yves, Bevaix, Von-Gonten Bernard, Neuchâtel. 164 pts: Hobi Pierre, Neuchâtel, Perucchi Roland, Neuchâtel. 163 pts: Brunner Reto, Neuchâtel. 162 pts: Coquoz Stéphane, Neuchâtel, Moulin Yves, Neuchâtel, Zahnd Pascal, Neuchâtel. 160 pts: Dubois Janini, Neuchâtel, Glauser Jean-Louis, Montmolin. 159 pts: Beuchat Sylvain, Bevaix, Grivel Jean-Pierre, Neuchâtel, Isler Philippe, Pesuex, Machrel Bernard, Boudry. 158 pts: Comparetto Pierre, St-Blaise, Delisle Nicolas, Neuchâtel. 157 pts: Roulin André, Neuchâtel. 156 pts: Junod André, Neuchâtel, Pelletier Richard, Neuchâtel. 155 pts: Girardin Yves (J), St-Aubin. 154 pts: Laubcher Florent, Neuchâtel. 153 pts: Matile Edgar (SV), Neuchâtel.

Sous-Officiers et Soldats, Neuchâtel (81 participants, 45 distinctions, 55 mentions, moyenne 75,230 points).
50 m: 75 pts: Rolli Pierre, Neuchâtel. 72 pts: Liechi Jean-Pierre, Neuchâtel. 69 pts: Wallinger Claude (V), Neuchâtel. 60 pts: Obrist Willy (SV), Neuchâtel. - **25 m:** 174 pts: Wyssen Eric, Cortaillod, Sarret René, Hauterive. 173 pts: Chetelat Thierry, Colombier. 172 pts: Dupret Claude, Neuchâtel, Matthey Raymond, Le Landeron. 171 pts: Braghini Enrico, Neuchâtel, Steiner André, Montmolin. 170 pts: Chervet Jean-Luc, Neuchâtel, Girardet Michel, Neuchâtel, Hugonnet Patric, Colombier. 169 pts: Sunier Jean-Claude, Les Ponts-de-Martel. 168 pts: Corminboeuf Manuel, Le Landeron. 167 pts: Bongard Jean-Jacques, Bevaix, Tschanz Thierry, Valangin. 166 pts: Salm Guido, Neuchâtel, Bryois Christian, Dombresson, Liechti Jean-Pierre, Neuchâtel, Python Fabrice, Neuchâtel. 164 pts: Joseph Louis, Payerne, Crelier Christophe, Bevaix, Melia Eric, Neuchâtel, Rohrbach Daniel, Corcelles, Niederhauser Simon, Cudrefin. 163 pts: Aeberhard Anne, Hauterive. 162 pts: Cerf Jean-Daniel, Le Landeron, Csefalvay Olivier, Neuchâtel, Stragiotti Philippe, Pesuex. 161 pts: Frund Maurice, Boudry, Bonny Jean-David, Pesuex, Paillard Jean-Pierre, Thielle-Wavre. 160 pts:

Cattin Michel, Pesuex, Giorgis Jean-Charles, Hauterive, Humair Serge, Cornaux, Rey Edmon, Neuchâtel, Spinelli Maurizio, Cornaux. 159 pts: Cantin Jean-Maurice, Cornaux, Junod Jean-François, Boudry, Miauton Philippe, Pesuex, Stuber Thomas, Cortaillod. 158 pts: Bruchez Jules (V), Neuchâtel, Glauser Michel, La Ferrière. 157 pts: Regis Michel, Cortaillod, Froidevaux Vincent, Neuchâtel, Neuhaus Gérald, Neuchâtel. 156 pts: Todt Marc, Cressier. 153 pts: Guerne Bruno, Le Landeron, Chucany Philippe, Pesuex. 152 pts: Thurnherr Frédéric, Pesuex. 151 pts: Charmillot Aurèle, Neuchâtel, Chollet Cédric, Le Landeron, Seydoux Christophe, Le Crêt.
Société de Tir au Pistolet, Le Landeron (45 participants, 12 distinctions, 18 mentions, moyenne 70,578 points).
50 m: 79 pts: Mutti André, Le Landeron. 70 pts: Guenet Daniel, Le Landeron. 65 pts: Vernier Laurent, Les Hauts-Geneveys. 64 pts: Gendre Gustave (V), Le Landeron. 63 pts: Robert-Grandpierre Paul (SV), Cressier. - **25 m:** 174 pts: Merckaert Suzanne, Le Landeron. 173 pts: Ferraro Jacques, Le Landeron. 172 pts: Merckaert Peter (J), Le Landeron. 167 pts: Schori Yves, Lignières. 165 pts: Abplanalp André, Le Landeron. 164 pts: Richard Claude-Olivier, Cressier, Roethlisberger Dominique, Thille. 162 pts: Luginbuhl André, Hauterive. 161 pts: Rochat Eric, Le Landeron. 160 pts: Aeberli Marie-Line, La Neuveville. 159 pts: Stauffer Frédéric, Lignières. 157 pts: Egger Jean-Marie, Le Landeron, Perrenoud Michel, La Neuveville.
Le Armes de Guerre, Saint-Blaise (33 participants, 11 distinctions, 17 mentions, moyenne 69,733 points).
50 m: 75 pts: Fivian Eric, Neuchâtel, Schouwey Sébastien, St-Blaise. 73 pts: Aeschlimann Paul (SV), St-Blaise. 72 pts: Leibzig Edgar, Cornaux. 71 pts: Wutrich Raphaël (J), Marin. 70 pts: Haussener François (V), St-Blaise, D'Agostino Pierre-André, Wavre. 69 pts: Hug André (V), St-Blaise, Reymond Pierre-André, St-Blaise. 68 pts: Brodard Louis (V), St-Blaise, Borloz Alain, Hauterive. 67 pts: Heimgartner René (SV), St-Blaise, Salathe Roland, Pesuex, Haussener Olivier, St-Blaise, Haussener Jean-Marc, St-Blaise, Wuthrich Yvan, Marin, Keller Stefan, Neuchâtel.
Société de Tir «Carabiniers», Neuchâtel (13 participants, 6 distinctions, 8 mentions, moyenne 74,000 points).
50 m: 81 pts: Mueller Roland, Genève. 69 pts: Margot Jean-Pierre (SV), Neuchâtel. 67 pts: Aeschlimann Reynald, Corcelles. - **25 m:** 169 pts: Zanetta Jean, Valangin. 166 pts: Joset Pierre-André, Dombresson. 165 pts: Seiler Jean-Luc, Neuchâtel. 164 pts: Cressier Yves, Neuchâtel. 158 pts: Rubeli Pierre-André.

FAIT DIVERS

La Chaux-de-Fonds

Auto contre auto

Un automobiliste de Fontaines, M. J. N., circulait, hier à 16 h 40, rue de l'Hôtel-de-Ville en direction du centre-ville avec l'intention d'emprunter la rue de la Promenade en bifurquant à gauche. Au cours de cette manœuvre, il est entré en collision avec l'auto de Mme F. G., de Boudevilliers, qui circulait en sens inverse. Dégâts.

DÉCÈS

Neuchâtel

M. Roland Vonnez, 1937

Cressier

M. Paul Henri Schmutz, 1916

ÉTAT CIVIL

Le Locle

Naissances

Pinto Matos Cindy Rachel, fille de Delgado de Matos Jorge Manuel et de Almeida Pinto Matos Maria do Céu. - Michelot Arthur Loïc, fils de Michelot Didier Nicolas Jean-Pierre et de Michelot, née Krummenacher Stéphanie Jocelyne.

LE LOCLE



Je vais rejoindre ceux que j'ai aimés, et j'attends ceux que j'aime.

Nous avons le chagrin d'annoncer à nos amis et connaissances, le décès de

Jean MERONI

entrepreneur en retraite

qui s'est éteint paisiblement dans sa 96e année, réconforté par les saints sacrements.

LE LOCLE, le 29 août 1995.

R.I.P.

Ses enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées.

Un office religieux sera célébré le vendredi 1er septembre, à 9 h 30, en l'Eglise catholique du Locle suivi de l'inhumation.

Le défunt repose à la chambre mortuaire de La Résidence, Billodes 40.

Domicile de la famille: Jean-Marie Meroni
 Bellevue 8c - 2400 Le Locle.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser au Home médicalisé La Résidence, ccp 23-1573-6, ou à l'Association neuchâteloise de Services bénévoles, ccp 20-6629-4.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU.

LA FÉDÉRATION NEUCHÂTELOISE DES ENTREPRENEURS

a le regret d'annoncer le décès de

Monsieur Jean MERONI

père de M. Jean-Marie Meroni, vice-président de la FNE, président de la commission de formation professionnelle de la FNE et président de groupe du Locle de la FNE.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

28-27379

LE PERSONNEL DE L'ENTREPRISE MERONI S.A., LE LOCLE

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Jean MERONI

père de Monsieur Jean-Marie Meroni, directeur, beau-père de Monsieur Noël Droux, collaborateur.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

157-716976

LE COMITÉ CENTRAL DE LA PRO TICINO

a le chagrin d'annoncer le décès de son membre d'honneur

Monsieur Jean MERONI

père de son administrateur.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.



Une maman c'est tant de choses. Ça se raconte avec le cœur c'est comme un grand bouquet de roses ça fait partie du bonheur.

Monsieur Gaston Veya:

Marie-Claire et Michel Monnard-Veya, leurs enfants et petits-enfants,

Jean-François et Marie-Bernard Veya-Cour, et leurs enfants,

Jocelyne et Eric Monnier-Veya, leurs enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Béatrice VEYA
 née TAILLARD

leur chère et bien-aimée épouse, maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-sœur, tante, cousine, marraine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui mardi, dans sa 79e année, munie des Sacrements de l'Eglise.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 29 août 1995.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire vendredi 1er septembre, à 8 h 30, suivie de l'inhumation.

La défunte repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Locle 12.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Société éditrice et imprimeur:



L'Impartial S.A., La Chaux-de-Fonds

Rédaction et administration:

L'Impartial, rue Neuve 14

2300 La Chaux-de-Fonds

© (039) 210 210 Rédaction

© (039) 210 310 Administration

Fax: Rédaction 039 - 210 360

Tirage contrôlé (REMP)
 28.143 ex.

Régie des annonces: Publicitas



La Chaux-de-Fonds © (039) 210 410

Le Locle © (039) 311 442

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod

Secrétaire général: Roland Graf

Secrétariat jour: Blaise Nussbaum

Secrétariat nuit: Michel Dérans, Irène Brossard,

André Koller, Mehdi Cherif

Monde et Suisse: Daniel Droz

A Berne: François Nussbaum

Economie et canton de Neuchâtel: Claudio Personeni

La Chaux-de-Fonds: Alain Meyrat, Ivan Radja,

Pierre-François Besson, Christiane Meroni

Le Locle: Jean-Claude Perrin, Claire-Lise Droz

Littoral: Annette Thorens, Simone Ecklin

Val-de-Ruz: Philippe Chopard

Val-de-Travers: Mariano De Cristofano

Canton du Jura: Michel Gogniat

Jura Bernois: Dominique Eggler, Nicolas Chiesa

Sport: Jean-François Berdat, Renaud Tschoumy,

Julian Cervino, Gérard Stegmüller

Culture: Sonia Graf, Denise de Ceuninck

Photographes: Marcel Gerber, Christian Galley

Dessinateurs: Elzingre, Tony

LES PONTS-DE-MARTEL

Profondément émue par les marques de sympathie, d'amitié et d'affection reçues lors de son deuil, la famille de

Monsieur Adrien MONTANDON

vous remercie très sincèrement de votre présence, votre message, votre don ou votre envoi de fleurs. Votre témoignage lui a été un précieux réconfort.

157-716963

LES CONTEMPORAINES 1922
 DU LOCLE

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Madame
 Désirée GABUS

dont elles garderont un excellent souvenir.

157-716971

Une présence, un message, une fleur, un don, tant de messages de sympathie, de témoignages d'affection reçus à la suite du décès de

Roland VON KAENEL

nous ont profondément émus. Nous tenons à exprimer notre vive reconnaissance à tous ceux qui ont pensé à nous et nous ont entourés en ces jours de dure séparation.

Nathalie, Cyndie, Jérôme, Sébastien et Francis.

132-775228

Une évaluation raisonnée des médecines «parallèles» (1)

Les doux leurres de la douceur

Les médecines douces jouissent aujourd'hui d'un crédit considérable. De l'auriculothérapie à l'acupuncture en passant par l'homéopathie, les médecines dites alternatives se posent en défenseurs de l'intégrité de la personne et véhiculent une image de la santé bien particulière. Mais il faut se rendre à l'évidence: le succès des thérapies douces n'est – jusqu'à preuve du contraire – pas dû aux raisons invoquées – aiguilles ou dilutions, travail des énergies ou appel aux traditions anciennes. De plus, certaines défient ouvertement la raison critique. Est-ce là une raison suffisante pour les condamner? Voyage en plusieurs temps dans l'univers des illusions qui guérissent.

Par
Thomas SANDOZ

Les médecines complémentaires – qualifiées parfois de parallèles, douces, holistiques – soulèvent un problème fondamental, celui de l'efficacité pratique de la parole dans l'acte thérapeutique. On se trouve ici devant une opposition presque irréductible. D'un côté, la médecine moderne, enseignée à l'université, montre sans complaisance et sans grandes difficultés l'extravagance de la plupart des thérapies parallèles ou complémentaires. De l'autre côté, ces médecines «différentes» mettent en évidence un fait majeur: ce qu'elles proposent «marche»¹.

Pourquoi ne pas se contenter de ces résultats, somme toute les seuls qui intéressent l'individu souffrant? Parce qu'ils posent un problème fondamental que l'on qualifierait volontiers d'«éthique»: qu'est-ce qui légitime un discours? Un quelconque principe de vérité (sans doute indémonstrable)? Une réussite concrète (le réel étant parfois un bon frein à l'illusion)? Le nombre de personnes y adhérant et le reproduisant?

Il faut être prudent. En ne recourant ni au dénigrement scientifique ni au relativisme intégral³, il convient de rappeler les termes principaux du débat en retrouvant ce que recouvrent des notions telles que «raison», «science», «médicament», ou encore «placebo», «suggestion»⁴.

UNE DÉMARCHE «ZÉTÉTIQUE»

Abordons ce domaine à l'aide d'une démarche «zététique», méthode dont on se sert pour pénétrer la raison des choses⁵. Autrement dit, posons des questions à ces médecines, qu'elles soient académiques ou complémentaires⁶.

Tout d'abord, que recouvre le terme «médecines douces»? Un ensemble de pratiques thérapeutiques visant à soulager avantageusement, à l'aide de théories que réprovoque la pensée critique, les individus de maux ou douleurs le plus souvent récalcitrants aux méthodes classiques⁷. Les médecines douces sont en très grand nombre – des centaines chez nous⁸.

A quel type de difficultés s'adressent les médecines douces?

Principalement aux maladies dites fonctionnelles, caractérisées par des manifestations subjectives telles que difficultés digestives, palpitations, oppressions. Elles englobent également les nombreux symptômes de type «psycho-physiologique», regroupant ainsi les maux dont on a de bonnes raisons de penser qu'ils sont liés directement ou non à des conduites ou des pensées précises ou récur-

la sémiologie médicale). C'est pourquoi elle avoue une telle antipathie pour les guérisseurs empiriques, les docteurs populaires, médecins spiritualistes et autres intercesseurs, taxés d'archaïsme.

UNE «MODERNITÉ» SOMME TOUTE RÉCENTE

La médecine n'est donc devenue «moderne» ou «scientifique»

toriquement, les médecines alternatives se sont autoproclamées «douces» ou «holistiques», laissant au jeu de nom opérer une disqualification des pratiques académiques. Or, un simple regard sur l'histoire de la médecine montre que la thérapeutique n'a cessé d'améliorer ses actions, en réduisant aussi bien les interventions brutales (les saignées, par exemple), qu'en améliorant les médicaments (purifi-

conception précise de la maladie.

UN CONSTAT A POSTERIORI

Les médecines douces, parce qu'elles sont avant tout empiriques, se contentent le plus souvent du seul constat a posteriori des effets dont elles infèrent une technique. Du point de vue rationaliste, on se trouve devant un problème de fond: la per-



rentes («déprime», douleurs, maux de tête, etc.). La principale caractéristique de ces maladies bénignes est de s'effacer le plus souvent spontanément – ce qui est fondamental pour notre propos!

Quel but vise la médecine moderne? A suivre les canons de la profession, attribués à Hippocrate (-460/-377): aider la nature et surtout ne pas nuire. Son histoire, bien que fort houleuse, n'est jalonnée que de rares bouleversements profonds. D'une façon générale, la naissance de la médecine moderne témoigne d'un glissement de la notion d'individu-malade (au centre des pratiques alternatives) vers celle de maladie (fondement de

que récemment, suite au développement considérable des sciences de la vie. Elle n'a guère plus de deux siècles.

La médecine moderne a-t-elle réponse à tout? Non, et tel n'est pas son objectif – au même titre que la science ne cherche pas à expliquer à tout prix, mais poser des questions pertinentes. De fait, la médecine contemporaine avoue fréquemment son impuissance, soit par incompréhension de la maladie, soit par absence de moyens de traitements efficaces.

D'où vient l'opposition «dur/doux»? Elle doit être trouvée à l'origine du débat divisant les divers acteurs en présence. His-

toriquement, les médecines alternatives se sont autoproclamées «douces» ou «holistiques», laissant au jeu de nom opérer une disqualification des pratiques académiques. Or, un simple regard sur l'histoire de la médecine montre que la thérapeutique n'a cessé d'améliorer ses actions, en réduisant aussi bien les interventions brutales (les saignées, par exemple), qu'en améliorant les médicaments (purifi-

quel est le problème du point de vue scientifique? La grande démarcation entre médecine scientifique et médecines douces¹⁰ prend naissance par la prise de conscience chez les cliniciens que toutes les guérisons ne se valent pas. En effet, la démarche rationnelle tient à maîtriser au mieux la chaîne logique reliant une procédure et un résultat. Elle vise avant tout à rendre une guérison reproductible, donc idéalement généralisable. Elle s'appuie pour cela à la fois sur des schémas appelés déductifs en logique, et sur une

sonne ne pourrait-elle pas guérir pour d'autres «causes» que celles invoquées? Le divorce est alors prononcé, la médecine moderne se trouvant conduite à sommer les individus à guérir pour de (ou les) «bonnes» raisons(!).

Quelles peuvent être alors des «mauvaises» raisons? Théoriquement toutes celles faisant appel à des explications équivoques, inexactes, invérifiables, artificielles. Pour illustration, on suspectera les conceptions dédaignant des connaissances acquises (par exemple l'inefficacité de la vitamine C dans la majorité des traitements), jouant explicitement sur l'inculture scientifique du partenaire (par exemple recours à l'antique théorie des humeurs), ou encore menaçant indirectement la santé des individus (par exemple injonctions extravagantes liées à la prévention du cancer).

Et encore? Peuvent être tenus pour impropres des motifs associés à des spéculations mélangant styles, niveaux et objectifs, faisant appel à une mystique syncrétique ou insuffisante, à une doctrine déterministe, à une conception délirante du monde, et ainsi de suite. Comment les repérer? Un seul moyen: comparer afin de repérer les incompatibilités rebelles¹¹.

Mais comment juger sans pratiquer de stériles jugements de principe? Ne pas s'arrêter sur les contenus, mais sur les règles constitutives des associations¹². Bâtit un modèle diagnostique, comme le fait l'iridologie, sur une seule conjecture n'est pas acceptable¹³. Prétendre que certains régimes alimentaires sont une action anticancéreuse n'est autre qu'un mensonge. Vanter les mérites de la radiesthésie relève soit d'une candide naïveté, soit de manque cruel d'information.

Peut-on soutenir des discours contestables pour le seul prétexte qu'une amélioration de troubles bénins est le plus souvent observée? Cette question sera au centre du second volet de cette excursion dans le monde des fictions cicatrisantes.

Un concours que tu ne peux pas manquer

Invente ta Thérapie-Blurg!

Tu as besoin de reconnaissance et pourquoi pas d'argent? Utilise tes facultés et crée toi-même ta Thérapie-Blurg (comme «Balivernes Lamentables à l'Usage Réservé aux Gogos») ¹⁴! C'est très simple – et il te suffit de suivre ces quelques directives:

1. Tu as besoin d'un téléphone, de quelques objets décoratifs (emprunte-les à ta Mère-grand), d'une table numérique, d'un ordinateur (facultatif), d'un bloc-notes et d'un frigo.

2. Rédige une courte dissertation sur le thème «C'est pas beau d'avoir bobo»; il te faut impérativement insérer au minimum les termes suivants et leurs dérivés: «énergie», «cosmos», «bien-être», «Professeur Balebeur» ainsi que les expressions «être à l'écoute», «c'est prouvé», «notre monde va mal,

mais alors vraiment mal»; joue de ton imagination!

3. Choisis la partie du corps qui servira pour illustrer tes irrefutables diagnostics (attention: la plupart ont déjà été réservés – pieds, langue, crâne¹⁵).

4. Invite quelques bonnes copines, si possible bavardes et un peu lentes d'esprit (tu en connais sans doute); culpabilise-les en leur offrant des cacahuètes et des boissons gazeuses; dresse un portrait saisissant de quelques maladies de société, crayonne un schéma (même approximatif) d'un virus et déplore l'absence d'une Spiritualité Universelle de la Paix et de la Santé; puis donne leur une copie de ton texte – avec ton numéro de téléphone;

5. Tu recevras sans doute des témoignages en retour. Ton rôle est simple: écoute, pose des questions directes et hors de propos; demande toujours date de naissance, pointure, tour de taille et nombre de ca-

ries; n'oublie pas de noter sur une feuille les prénoms utilisés dans le récit (quelques-uns seront tes futurs clients – pardon, patients);

6. Déguste un rafraîchissement en attendant l'appel suivant.

La table numérique ne sert à rien, mais tu feras impression en apprenant quelques formules de ton choix. L'effet est multiplié en les contrastant avec des extraits de textes sacrés ou d'aphorismes orientaux (tu en trouveras chez ton marchand de journaux).

Ton projet m'intéresse! Envoie-moi une description succincte de ta thérapie-blurg (que tu auras pris soin de nommer astucieusement – Arthurothérapie si tu te prénomes Arthur, Méthode Critique d'Exploration Holistique, Complexe Global de Santé, etc.) Si ta proposition me plaît, je la publierai dans une prochaine page – et tes parents seront fiers de toi!

NOTES

¹ Par manque de place, les indications bibliographiques ont été réunies dans la colonne du second article.

² Vérité du sens commun? de l'expérience? de la démonstration? de l'affectivité?

³ – tout vaut tout, et réciproquement – philosophie molle que réprime toute pensée critique).

⁴ Cet article, comme les précédents et ceux à venir, n'engage que son auteur. Celui-ci attend vos réactions, commentaires, suggestions et compléments.

⁵ Précisons d'entrée qu'il ne s'agit pas d'un réquisitoire contre de quelconques formes d'«irrationalités» – procès qui n'aurait ni sens ni portée –, mais une double réflexion nécessaire que l'on peut formuler ainsi: les formes de la pensée se valent-elles véritablement? Peut-on, au nom d'un prétendu «droit de croire à ce qu'on veut», défendre n'importe quelles propositions?

⁶ Cette première page sera suivie d'une évocation de l'histoire de la médecine moderne, de l'examen du sentiment que «ça marche» et enfin de quelques remarques autour du célèbre «effet placebo».

⁷ – ici: attachement aux protocoles scientifiques «classiques», essentiellement expérimentaux (par opposition à «spéculatifs», «modélisateurs»,...).

⁸ En voici quelques-unes: acupressure, algotherapie, art-thérapie, bioénergétique, Do-In, énergétique, homéopathie, macrobiotique, naturopathie, ostéopathie, rebirthing, yoga, zen macrobiotique.

⁹ Il y a là une limite évidente, indépendante des praticiens, la médecine ne pouvant jamais vraiment opérer sans une certaine forme de violence (chimiothérapie, chirurgie, psychotropes, etc.).

¹⁰ Noter le singulier de l'une (discutable) et le pluriel des autres (également discutable!).

¹¹ – par exemple en décrivant ce qui bloque lorsque deux ou plusieurs théories se chevauchent.

¹² On appelle ici «associations» des récits dont les héros sont des hommes, des éprouvettes, des preuves formelles, des comptes bancaires, bref, tout ce qui amène une question à se faire un jour évidence, vérité estimée nécessaire et/ou suffisante.

¹³ Nous verrons pourquoi dans notre prochaine page.

¹⁴ L'expression – persiflant les trouvailles les plus ridicules de la recherche – est de M. Rouzé, entre autres rédacteur du bulletin Science et Pseudo-sciences.

¹⁵ Un truc: pense à la chanson de Pierre Perret.